L'absence de neige n'a pas encore ruiné les plantes

par Pierre GINGRAS

Même si la situation soulève l'inquiétude chez de nombreux agriculteurs et horticulteurs, l'absence de neige au sol à cette période de l'année n'a pas causé de dommages sérieux aux plantes, du moins jusqu'à maintenant.

Au contraire, le climat exceptionnel que connaît le Québec depuis le début de l'hiver s'avère profitable pour l'agriculture jusqu'ici, puisque le gel qui affecte le sol sur une profondeur de 12 à 15 pouces permet d'ameublir la terre, la rendant ainsi plus propice à la croissance des plantes, plus particulièrement dans le cas des sols labourés.

Telle est du moins l'opinion de M. Albert Lapalme, un agronome au service du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation du Québec.

Cependant, selon M. Lapalme, s'il n'est pas encore dommageable, le gel du sol retardera vraisemblablement le temps des semis au printemps.

«Normalement, la neige persiste au sol à partir de la mi-novembre limitant ainsi le gel du sol à deux ou trois pouces de profondeur. Heureusement, l'absence de grands froids a permis aux plantes vivaces, comme la luzerne et le trèfle, de résister sans problème.

«Mais, ajoute l'agronome, si le froid s'installe, les dommages pourraient être désastreux. Durant l'hiver, les

— Voir PLANTES en page A 7

la presse

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

MONTRÉAL,
MARDI **15** JANVIER 1980,
96e ANNÉE, no 12,
58 PAGES, 4 CAHIERS

25 CENTS
ABONNEMENT, LUNDI AU SAMEDI $1.75

METEO

Ensoleillé avec passages nuageux
Minimum: —5 Maximum: 0
Demain: Beau et doux
Détails à la page A 2

Cantin a tenté d'éteindre le feu avec de la bière

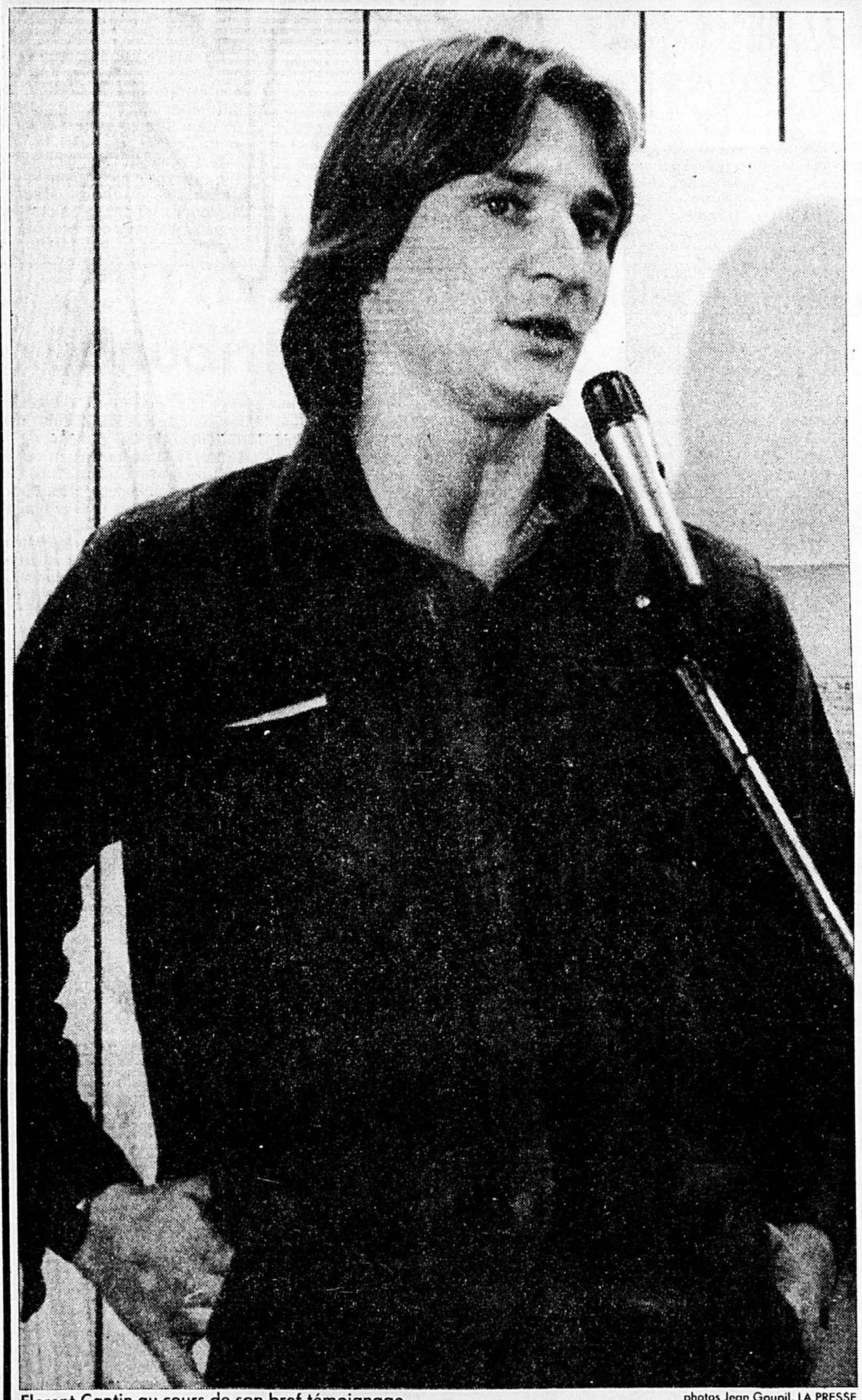

Florent Cantin au cours de son bref témoignage

photos Jean Goupil, LA PRESSE

Le feu a pris à la deuxième tentative

par Martha GAGNON

Devant 260 citoyens qui ont suivi religieusement l'enquête du coroner Cyrille Delage, Florent Cantin, 21 ans, a été tenu hier criminellement responsable de la mort des 45 personnes survenue le Jour de l'An à la suite du terrible incendie qui a détruit le club social Opémiska.

Sur un ton sec, l'air absent, Florent Cantin qui n'a fait qu'une apparition éclair à l'enquête publique, a avoué sans détour qu'il avait voulu «faire une farce» en approchant son briquet près des décorations de sapin qui se trouvaient dans la salle où s'amusaient fermement plus de 300 personnes. Le jeune garçon a posé ce geste à deux reprises. La première fois qu'il a allumé son briquet, rien ne s'est produit. La flamme a surgi violemment lors de la deuxième tentative.

Trois témoins ont affirmé hier avoir vu Florent Cantin s'amuser avec son briquet près des branches de sapin qui formaient une arche de décoration à l'entrée principale. Une serveuse, Mme Danièle Couture, l'a aperçu alors qu'il tentait d'éteindre le feu en l'arrosant avec de la bière. Peu de temps avant, elle avait observé le jeune homme qui, le bras dans les airs, allumait son briquet près du sapinage. Un autre témoin, Régis Malenfant, a entendu Florent Cantin crier une fois sorti de l'édifice enflammé: «C'est de ma faute, c'est de ma faute!» Il avait l'allure d'un homme traumatisé.

La mère de Florent Cantin semblait décontenancée après le verdict du coroner.

Ne cherchant pas à attirer la sympathie de l'assistance, Florent Cantin a confirmé ces faits, sans laisser percevoir d'émotion. Pas une seule fois, il n'a caché son visage devant les caméras qui le mitraillaient. Adoptant une attitude résignée, il a simplement dit ceci: «Je ne voulais pas mettre le feu aux branches de sapin. Mais la substance était

— Voir CHAPAIS, page A 6

Le coroner Delage parle de négligence

— page A 6

«Je ne pensais pas réussir, je voulais faire une farce»

LES GUÉRISSEURS

Monique Périès sait soigner son image...

Poursuivant sa série d'articles sur les guérisseurs, Claude V. MARSOLAIS nous présente aujourd'hui Monique Périès, une radiesthésiste qui sait soigner sa publicité, sachant exploiter à son avantage les témoignages de personnes crédibles. Chaque samedi matin, elle reçoit à Rosemont entre 300 et 500 personnes et empocherait au moins $2,000 par séance. Toutefois, depuis huit ans, la guérisseuse a payé plus de $32,000 en amendes de toutes sortes.

— page D 1

Une offre de $50 millions à Khomeiny

BALTIMORE, Maryland (AFP) — Un millionnaire du Minnesota a annoncé hier qu'il avait offert une rançon de $50 millions à l'ayatollah Khomeiny en échange de la libération des 50 otages détenus à l'ambassade des Etats-Unis à Téhéran.

M. Percy Ross, qui était interviewé par une radio de Baltimore, a précisé qu'il était prêt à mettre $1 million de sa poche et qu'il avait reçu des assurances fermes de 49 autres personnes pour réunir une rançon globale de $50 millions.

«Je pense que $50 millions est un prix très bas pour le retour des otages dans notre pays», a commenté le millionnaire qui a précisé qu'il avait envoyé un télégramme à l'ayatollah pour lui faire part de sa proposition.

édito

- M. Ryan et les droits linguistiques

par Vincent PRINCE

— page A 4

sommaire

Arts et spectacles: A 14 à A 16
—Horaires: A 16
Bandes dessinées: C 8
Décès, naissances, etc.: D 12
Économie: C 1 à C 7
Êtes-vous observateur?: D 7
FEUILLETON Sophia Loren: C 11
Horoscope: C 8
Le monde: D 14 à D 16
L'auto: B 8, B 9
Mot mystère: C 8
Mots croisés: C 8
Page des lecteurs: A 5
Petites annonces: C 9 à C 11
D 6 à D 11
Quoi faire aujourd'hui: A 16
Radio et télévision: A 16
Sports: B 1 à B 7, B 10, B 11
—Canne et fusil: B 6
Vivre aujourd'hui: D 1 à D 4

Victoire du Canadien 3 à 2

Encore Guy Lafleur!

Guy Lafleur avec le but de la victoire et avec le jeu qui devait préparer le but égalisateur plus tôt dans le match s'est une nouvelle fois imposé comme le meilleur joueur des deux équipes et le Canadien a obtenu une victoire de 3-2 sur les Flames d'Atlanta hier soir au Forum. Une victoire assez facile malgré la maigre marge d'un but, les Flames n'ont dû qu'à leur gardien Daniel Bouchard de ne pas subir une râclée. A noter que Denis Herron qui avait bien fait en première période dans les buts du Canadien a été remplacé par Michel Larocque pour le reste du match. Herron grippé a été incapable de revenir sur la glace au début du second engagement. C'était la quatrième victoire consécutive du Canadien, sa plus longue série de succès depuis le début de la saison.

— page B 1

le monde

• 104 pays contre l'URSS

La 6e Assemblée générale extraordinaire adopte à 104 voix contre 18 la résolution réclamant «le retrait immédiat et inconditionnel» des «troupes étrangères d'Afghanistan» et Washington envisage une aide «urgente» de $400 millions pour le Pakistan.

• 100 journalistes expulsés

L'Iran décide d'expulser la centaine de journalistes américains couvrant la prise d'otages au moment où les Etats-Unis annoncent leur intention de procéder à des sanctions économiques auxquelles ils souhaitent voir leurs alliés se joindre.

— pages D 14, D 15

Du riz frit au poulet sans poulet

Aucune norme n'est imposée lors de la fabrication des mets chinois et l'étiquette de plusieurs de ces produits vendus dans les épiceries est pour le moins trompeuse. Ainsi, une analyse de l'Institut de bio-endocrinologie effectuée pour le compte de la Coopérative des consommateurs de Montréal a permis de déterminer que certains riz chinois au poulet ne contiennent pas un seul morceau de poulet. Par contre, on y a relevé en quantité importante des traces de bactéries. Quant aux sauces soya, plusieurs ne sont que de vulgaires imitations et les roulés aux oeufs ne contiennent en moyenne que 3 p. cent de viande. Par ailleurs, Gilles NORMAND rapporte que les sandwiches à la viande et aux oeufs vendus dans les machines distributrices sont assez souvent contaminés, tandis que les petis poudings prêts à manger ne contiennent souvent que des saveurs artificielles et coûtent quatre fois plus cher que le pouding fait à la maison à partir de lait en poudre. Comment améliorer la situation? Par des mécanismes de contrôle plus sévères à l'endroit des distributeurs et par une plus grande collaboration des consommateurs.

— page A 8

Création d'une banque d'affaires: pas pour demain

par Gilles GAUTHIER
de notre bureau de Québec

QUÉBEC — Il semble bien loin le jour où le Québec se dotera d'une banque d'affaires ou d'une institution de même genre, les financiers susceptibles de s'y intéresser n'en ayant pas entendu parler depuis que l'idée a été lancée et le gouvernement en étant encore à faire l'étude de diverses hypothèses.

«Il n'y a eu aucune rencontre formelle, ni même préliminaire, pour en discuter ou en amorcer l'étude de façon concrète», a déclaré à LA PRESSE le président du Mouvement Desjardins, M. Alfred Rouleau, qui s'était dit prêt à y participer lors du sommet socio-économique de Montebello.

Un porte-parole de M. Germain Perreault, de la Banque Nationale du Canada, qui avait lancé l'idée de créer une banque d'affaires lors de ce sommet, affirme de son côté que son institution «attend une invitation du gouvernement pour s'impliquer davantage».

Rien de neuf non plus du côté de M. Jacques Gagnon des Caisses d'entraide économique.

On comprend mal que l'ex-ministre de l'Industrie et du Commerce, Rodrigue Tremblay, ait pu écrire dans sa lettre de démission en septembre dernier que la mise sur pied d'une banque d'affaires ait été en marche avec la collaboration de ces trois personnes.

Au gouvernement, on fait présentement l'inventaire de diverses hypothèses et on pencherait plutôt pour le moment vers la création d'une «société de placements» qui regrouperait des organismes sous contrôle étatique (telles la Caisse de dépôt, la SDI ou la SFG) et des institutions du secteur privé.

Cette société de placement pourrait notamment former le bloc québécois dans l'établissement de certains des «joint ventures» que préconisait l'énoncé de politique du gouvernement pour le développement des ressources.

Reste à savoir si elle jouera également le rôle de «fournir aux entreprises les plus dynamiques une source de fonds additionnelle qui favorise leur expansion sans accroître leur endettement» que le premier ministre Lévesque attribuait dans son message inaugurant la session à un nouveau «mécanisme de financement» que le gouvernement entendait mettre sur pied.

Ce qui correspondrait à la notion de «banque d'affaires», dont l'ex-ministre Tremblay se faisait depuis longtemps le promoteur quand il a été démis.

On a fortement l'impression que cette idée n'a vraiment existé jusqu'à maintenant que dans l'esprit de M. Tremblay.

N'avait-il pas dit au moment de quitter l'exécutif qu'elle tomberait à l'eau maintenant qu'il n'était plus là?

Son successeur Yves Duhaime avoue qu'il n'a pas eu le temps d'y penser depuis sa nomination et affirme qu'il se penchera sur le dossier d'ici à quelques semaines.

M. Rouleau a bien raison de dire que rien ne laisse croire que ça va se faire demain.

photo J.-Y. Létourneau, LA PRESSE

Roy en faveur de «zones-franches»

Au cours d'une rencontre à l'hôtel de ville de Montréal, hier matin, le chef du Crédit social, M. Fabien Roy, a discuté avec le maire Jean Drapeau de la possibilité de créer une zone-franche autour de l'aéroport de Mirabel, ainsi qu'une zone de port-franc dans le port de Montréal. Selon M. Roy, une telle initiative créerait de 5,000 à 10,000 emplois directs dans la région de Montréal au cours des cinq premières années de sa réalisation. Comme on sait, de telles «zones-franches» permettent de nombreux avantages fiscaux et, de ce fait, attirent les capitaux étrangers. Hier, M. Roy a été incapable de préciser quels seraient exactement les retombées économiques de son projet, mais il se dit assuré qu'il pourrait s'agir là d'un excellent moyen de combattre le chômage. Le chef créditiste a finalement rappelé qu'il existe déjà 28 zones-franches aux Etats-Unis alors qu'on n'en retrouve aucune au Canada.

Le salaire minimum haussé le 1er février

QUÉBEC (PC) — Tout indique que le Québec relèvera son salaire minimum à compter du premier février prochain.

«Ce serait une date stratégique» a commenté hier un porte-parole du bureau du ministre du Travail, ajoutant que le ministre Pierre-Marc Johnson a déjà en main une proposition qu'il compte soumettre la semaine prochaine à ses collègues du Conseil des ministres.

Le même porte-parole a révélé que la proposition de hausser le salaire minimum devait être présentée aux membres du cabinet Lévesque au cours des dernières semaines mais que la question avait été reportée à plus tard, à cause de dossiers plus urgents.

Le salaire minimum avait été relevé en avril dernier à $3.47 et contrairement à la pratique des dernières années il n'y a pas eu de deuxième augmentation au cours de 1979.

Le Québec arrive au deuxième rang des provinces pour le taux du salaire minimum. Il n'est devancé que par la Saskatchewan dont le taux est de $3.55.

La Quotidienne
Tirage d'hier
4-6-7

Radiée de la liste des partis politiques

L'Union populaire devant les tribunaux

Le juge Raymond Décarie, de la Cour fédérale, poursuivra aujourd'hui l'audition d'une requête de l'Union populaire, M. Henri Laberge, visant à forcer le directeur général des élections du Canada, M. Jean-Marc Hamel, à reconnaître sa formation comme parti politique dûment enregistré.

C'est le 2 janvier dernier que l'Union populaire avait été radiée de la liste des groupements politiques reconnus sur la scène fédérale, pour n'avoir pas respecté l'échéancier du 31 décembre 1979 pour remettre la déclaration exigée à cette fin. Cette dernière, comme M. Hamel l'a lui-même expliqué à la Cour, lui était plutôt parvenue le 2 janvier et, par surcroît, avait été jugée incomplète, puisqu'elle ne portait pas le sceau du nouveau vérificateur du parti.

À la suite de cette radiation, le nouveau parti l'Union populaire perdait notamment le privilège de présenter des candidats aux élections fédérales du 18 février prochain.

Se croyant injustement lésé dans ses droits, le président de l'UP, M. Henri Laberge, a décidé de contester la décision devant les tribunaux, alléguant notamment que M. Hamel n'avait donné aucune chance à la formation de s'expliquer avant de l'expulser de l'échiquier électoral.

Hier, par le biais de son procureur, Me Guy Bertrand, il a fait valoir que le retard dans la présentation des documents était essentiellement dû à des technicalités «postales», si l'on peut dire. Les papiers exigés ont été mis à la poste le 27 décembre. La déclaration exigée aurait pu tout aussi bien arriver au bureau de M. Hamel le 31 décembre, n'eût été de sa fermeture prématurée, en raison du congé des Fêtes. D'où le fait qu'il en a pris possession seulement le 2 janvier.

Afin de permettre à Me Michel Parent, qui représente le directeur des élections, de préparer sa réplique, le juge Raymond Décarie décidait, en début de soirée, hier, d'ajourner à aujourd'hui la reprise de l'audience.

LA MÉTÉO

à Montréal

AUJOURD'HUI	DEMAIN
Minimum: −5 Maximum: 0	
Ensoleillé avec passages nuageux	Beau et doux

au Québec

RÉGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	—	−5	Ennuagement	Nuageux
Outaouais	—	0	Ensol., passages nuageux	Beau et doux
Laurentides	—	−2	Ensol., passages nuageux	Nuageux et doux
Cantons de l'Est	—	0	Nuageux	Nuageux et doux
Mauricie	—	−3	Ensol., passages nuageux	Nuageux
Québec	—	−2	Ensol., passages nuageux	Beau et doux
Lac-Saint-Jean	—	−4	Ensol., passages nuageux	Nuageux
Rimouski	—	0	Dégagement	Nuageux
Gaspésie	—	0	Dégagement	Nuageux
Baie-Comeau	—	−2	Dégagement	Nuageux
Sept-Iles	—	−2	Dégagement	Nuageux

au Canada

	Aujourd'hui	Capitales	Min.	Max.
Colombie-Britannique	Nuageux	Victoria	− 2	6
Alberta	Ensoleillé	Edmonton	−21	−10
Saskatchewan	Nuageux	Regina	−14	− 2
Manitoba	Nuageux	Winnipeg	−19	− 7
Ontario	Ensoleillé	Toronto	0	4
Nouveau-Brunswick	Nuageux	Fredericton	−11	5
Nouvelle-Écosse	Nuageux	Halifax	−10	5
Ile-du-Prince-Edouard	Nuageux	Charlottetown	−12	3
Terre-Neuve	Nuageux	Saint-Jean	−12	5

si vous partez...

aux États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max.
New York	−2	8	Chicago	−4	0	Nile-Orléans	13	19
Washington	1	8	San Francisco	14	17	Miami	22	30
Boston	−2	7						

vers les capitales

Amsterdam	—	−2	Londres	—	−3	Stockholm	—	2
Athènes	—	5	Le Caire	—	—	Sydney	—	—
Berlin	—	−5	Lisbonne	—	8	Tokyo	—	5
Bruxelles	—	−2	Madrid	—	5	Tunis	—	15
Casablanca	—	11	Moscou	—	−2	Vienne	—	−8
Genève	—	−3	Paris	—	−3	Varsovie	—	−4
Hong Kong	—	13	Rome	—	12			

vers les plages

Acapulco	22	30	Bermudes	17	21	Nassau	—	—
Mexico	7	23	Barbade	18	23	Rio de Janeiro	—	—

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTÉE, 7 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400» Port de retour garanti.

TARIFS D'ABONNEMENTS

LIVRAISON A DOMICILE:	lundi au samedi	$1.75
	Lundi au vendredi	$1.25
	Samedi seulement	0.75

ABONNEMENTS PAYES D'AVANCE

	Nombre de semaines		
par courrier: Canada	13	26	52
Lundi au samedi	$37.00	$74.00	$148.00
Lundi au vendredi	$24.00	$48.00	$96.00
Samedi seulement	$13.00	$26.00	$52.00

ETATS-UNIS — PAYS ETRANGERS

	Nombre de semaines		
par courrier:	13	26	52
Lundi au samedi	$55.25	$110.50	$221.00
Lundi au vendredi	$34.45	$68.90	$137.80
Samedi seulement	$20.80	$41.60	$83.20

INFORMATION GENERALE	285-7272
REDACTION	285-7070
PROMOTION	285-7100
RELATIONS DE TRAVAIL	285-7383

PETITES ANNONCES (annonces classées)

Commandes (du lundi au vendredi 9h à 17h)	285-7111
Pour changer ou annuler (du lundi au vendredi 9h à 16h30)	285-7205

GRANDES ANNONCES

Détaillants	285-7202
National, Télé-Presse, Vacances, voyages	285-7306
Carrières et professions, nominations	285-7320

COMPTABILITE

Grandes annonces	285-6892
Petites annonces	285-6901

Pour tout genre d'abonnements, nos bureaux sont ouverts de 9h à 19h (Samedi: 8h à 16h) 285-6911

L'embarras du choix

Si vous vous adressez à nous lors de l'achat d'une maison, vous aurez l'embarras du choix. En définitive, vous choisirez en tenant compte de l'architecture, du nombre de pièces, du quartier, du prix.

Quelle que soit l'importance que vous accordiez à ces divers éléments, il est fort probable que nous vous dénicherons la propriété qui vous plaira.

Chez nous, le service personnalisé ainsi que de solides recommandations de financement viennent se greffer au vaste choix.
Voilà comment nous nous sommes assuré la confiance des gens qui désirent acheter ou vendre.

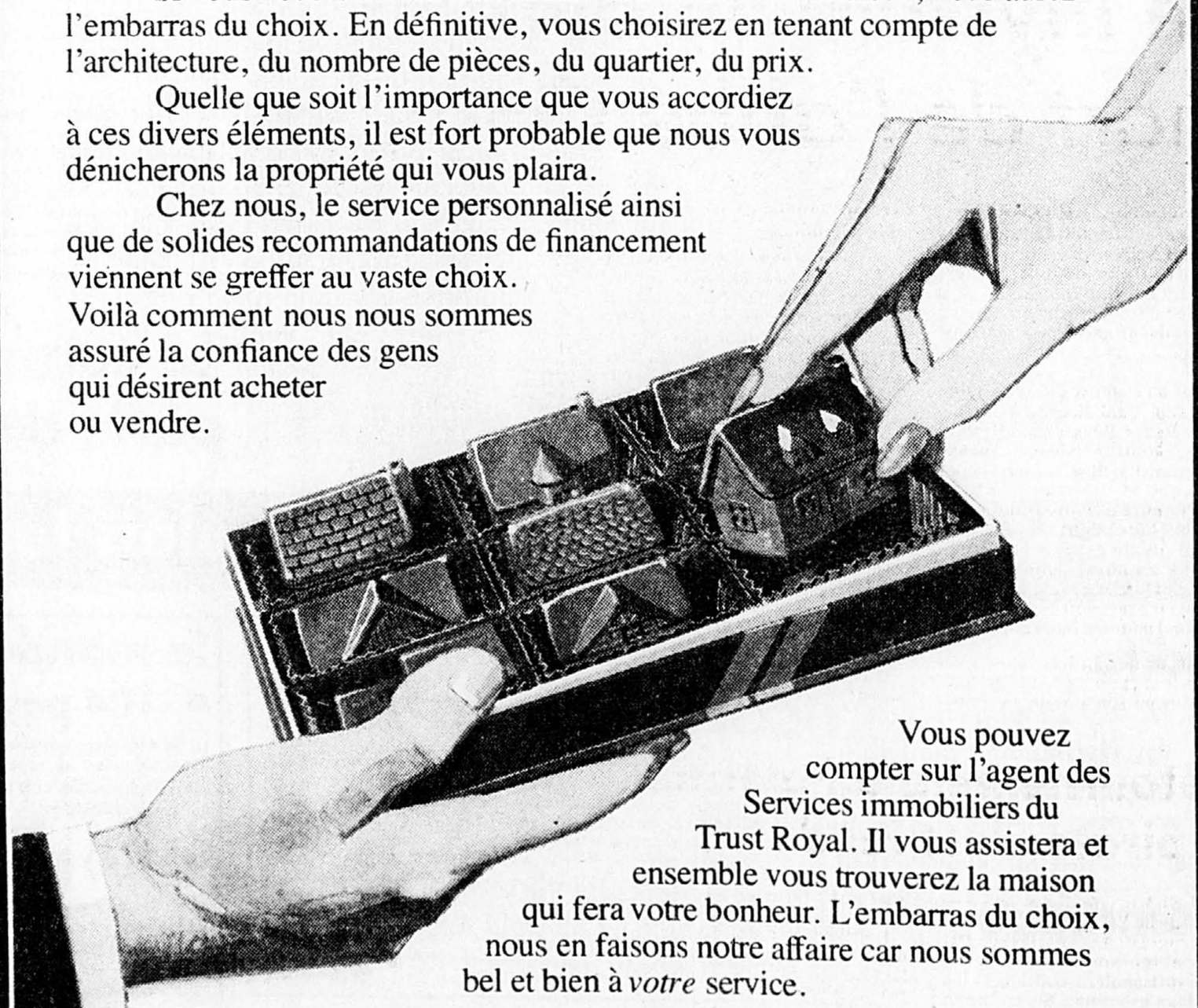

Vous pouvez compter sur l'agent des Services immobiliers du Trust Royal. Il vous assistera et ensemble vous trouverez la maison qui fera votre bonheur. L'embarras du choix, nous en faisons notre affaire car nous sommes bel et bien à *votre* service.

IMMEUBLE Trust Royal L'ENSEIGNE QUI FAIT VENDRE

Trust Royal
SERVICES IMMOBILIERS
... à votre service

la presse

MONTRÉAL,
MARDI 15 JANVIER 1980
page A3 •

Moins d'incendies mortels en milieu résidentiel

Tardif rabroue les architectes et les accuse d'opportunisme

par Georges LAMON

«Il m'apparaît abusif d'exploiter un événement tragique comme celui de Chapais pour défendre des intérêts corporatistes et vider une querelle entre professionnels.»

C'est en ces termes que le ministre des Affaires municipales du Québec, M. Guy Tardif, a répondu à l'Ordre des architectes du Québec qui reprochait la semaine dernière à son ministère de ne pas s'assurer que la loi des architectes soit respectée lors de l'approbation des plans de construction. Le ministre a encore insisté sur le fait que dans cette tragédie qui a fait 45 victimes, la qualité même des plans n'était pas en cause. «Ça m'apparaît de l'opportunisme d'une certaine chasse gardée professionnelle», a encore commenté M. Tardif.

Le ministre qui présidait, au cours d'une conférence de presse hier à Montréal, le lancement de la troisième phase du plan quinquennal mis sur pied par son ministère pour sensibiliser la population à la prévention des incendies, s'est par ailleurs réjoui des résultats encourageants déjà obtenus en deux ans seulement.

C'est surtout au niveau des pertes de vie dans le secteur résidentiel que le ministre Tardif a noté une remarquable amélioration. En effet, en 1979, sur 126 décès à la suite d'incendies, 85 seulement se sont produits dans le secteur résidentiel. En 1978, on en comptait 138 contre 128 en 77, et 158 en 76. Ce qui a fait dire au ministre Tardif que «le bilan des pertes de vie causées par l'incendie en milieu résidentiel est de loin le moins élevé des 10 dernières années».

Dans l'ensemble des pertes de vies dans des incendies, c'est l'année 79 qui offre la meilleure fiche avec 126 à l'exception, bien sûr des 45 victimes de l'incendie de Chapais. En 78, on avait dénombré 200 pertes de vie contre 177 en 77, 198 en 76, 170 en 75, 185 en 74, 176 en 73, 187 en 72 et 140 en 71.

Rappelons également qu'en1978, pour ne citer que cette année, 200 personnes avaient trouvé la mort dans 142 incendies qui avaient fait 547 blessés et causé des pertes matérielles de $226,386,040.

Ce sont les enfants de moins de neuf ans qui forment un important taux de pourcentage de ces pertes de vie (17 p. 100 en 1978).

Le ministre Tardif a expliqué que cette année, la publicité du ministère vise surtout «à convaincre le public à préparer une marche à suivre adaptée à leur logement en cas d'incendie».

Ainsi l'accent sera mis sur l'importance de préparer les jeunes enfants à réagir à l'incendie. Puisque, selon des études réalisées par la Direction générale de la prévention des incendies du ministère, lors d'incendies les enfants vont instinctivement se cacher sous un lit ou au fond d'un placard plutôt que de crier ou de fuir. Pour leur part, les parents ont tendance à prendre panique, à sortir de la maison pour avertir les pompiers sans songer aux enfants. Enfin, au moins 60 p. 100 des parents n'ont jamais discuté avec leurs enfants d'un plan d'évacuation en cas d'incendie.

C'est donc sous le thème «Prévenons les incendies tragiques» avec le personnage animé «PIT le sorteux» que le ministère propose au public différentes démarches pour prévenir ou échapper à des incendies.

Ainsi suggérera-t-on de se munir de détecteurs de fumée, de discuter en famille des risques d'incendies et de prévoir les réactions, d'élaborer un plan d'évacuation, des actions à faire en cas de détection d'un feu, de prévoir un point de rencontre à l'extérieur et de simuler par un exercice pratique l'évacuation du logement et veiller à en déceler les difficultés.

Plus de 337 municipalités participeront à cette vaste campagne d'éducation populaire, par l'entremise des services de prévention des incendies et de 15 comités régionaux d'éducation populaire. Enfin, les enseignants de l'élémentaire seront également appelés à apporter leur contribution grâce à un guide pédagogique intitulé «Le feu: apprendre à s'en sortir», qui pourrait s'intégrer à l'enseignement habituel.

Photo UPC

Mme Flora MacDonald a participé à une émission de radio hier à Montréal.

«X» donnait des informations à la GRC sur des rapports d'impôts

OTTAWA (PC) — Un employé du ministère fédéral du Revenu a fourni au service de sécurité de la GRC des informations contenues dans des rapports d'impôts parce qu'il croyait que la sécurité du Canada était plus importante que de garder confidentielles ces informations.

Le fonctionnaire, identifié seulement comme étant «X», qui témoignait hier devant la Commission McDonald chargée d'enquêter sur les activités de la GRC, a déclaré qu'il n'était pas absolument certain que son geste était légal ou non.

Selon un témoignage emanant de la GRC, «X» était la clé entre le ministère du Revenu et le service de sécurité du corps fédéral de police, ayant fourni des informations sur 52 dossiers entre 1969 et 1973. «X» est impliqué dans plus des deux tiers des 132 cas pour lesquels la GRC a obtenu des informations confidentielles.

Le témoin «X» a admis que son geste avait pu ternir l'image du ministère mais il a aussi déclaré qu'il avait volontairement fourni les informations au service de sécurité de la GRC et qu'il n'a jamais reçu d'argent pour cela. Il a ajouté qu'il témoignait en toute liberté devant la Commission.

Un responsable de la GRC, Roger Shorey, qui a eu des contacts avec «X», a souligné que les échanges avaient été gardés le plus secret possible parce que c'était illégal.

Par ailleurs, Sylvain Cloutier, sous-ministre du Revenu de mars 1970 à septembre 1971, a déclaré qu'il pensait avoir le droit de donner des informations à la GRC puisque son rôle était de recueillir de l'argent, or c'est aussi la raison d'être des rapports d'impôts.

Il a ajouté qu'en 1970, il avait rejeté une requête de la GRC car les informations demandées n'auraient pas servi à démasquer des fraudeurs de l'impôt.

En 1972, le ministère et le service des enquêtes criminelles de la GRC s'entendaient sur des échanges d'informations pour combattre le crime organisé. Cette entente fut à l'origine au profit du ministère du Revenu et non de la GRC, de souligner Cloutier. Des documents montrent aussi que la GRC avait autorité pour utiliser les dossiers d'impôt pour enquêtes sur la sécurité nationale, en vertu de la loi des mesures de guerre de 1940.

Après que cette autorisation eut été révoquée en 1946, la GRC a continué de cultiver ses sources pour obtenir les informations d'une façon officieuse. C'est en 1978 qu'on a donné l'ordre à la GRC de cesser le manège.

Par ailleurs, durant les années 60 et 70, la GRC n'a pas eu de succès dans ses tentatives d'obtenir des renseignements confidentiels de plusieurs ministères et services: Travail, Santé et Bien-être, Statistique Canada, Commission d'assurance-chômage.

Les hockeyeurs soviétiques exclus des séries au Canada?

Selon le ministre fédéral des Affaires extérieures, Flora MacDonald, le gouvernement canadien pourrait éventuellement considérer le refus de laisser les hockeyeurs soviétiques participer à des matches au Canada, afin de protester contre l'invasion de l'Afghanistan par l'Union soviétique.

«La situation est bien plus sérieuse que plusieurs gens le croient», de dire le ministre au cours d'une visite à Montréal hier.

Le président de la ligue Nationale de hockey, John Ziegler, était lui aussi de passage à Montréal hier. Lorsqu'il a été mis au courant des déclarations du ministre McDonald, il s'est contenté de répondre: «Si le Canada croit que c'est là la politique qu'il devrait adopter, nous allons l'encourager avec joie.»

Ziegler ne croit pas qu'une telle sanction amènerait une détérioration des relations entre la ligue Nationale et les dirigeants du hockey soviétique.

Déjà, des pourparlers sont en cours pour organiser une autre série internationale de la coupe Canada pour septembre prochain, à laquelle plusieurs clubs nationaux d'Europe prendraient part et l'Union soviétique fait partie de ce groupe.

D'autre part, le premier ministre Clark a déclaré hier que le Canada participera probablement aux Jeux de Moscou, si le Comité international olympique décide de maintenir le choix de cette ville, malgré l'intervention soviétique en Afghanistan.

«Je ne veux pas boycotter les Jeux, a souligné M. Clark dans une tribune radiophonique. Je veux que le Canada y participe.»

D'ailleurs, a poursuivi le premier ministre, le Canada ne songera à d'autres villes pour les Jeux que si le CIO décrète qu'ils ne peuvent pas avoir lieu à Moscou. «On pourra alors penser à Montréal», a-t-il noté.

Par ailleurs, les États-Unis ont adressé une note au Japon proposant que les prochains Jeux olympiques se tiennent ailleurs qu'à Moscou en signe de protestation contre l'intervention soviétique en Afghanistan, a annoncé hier à Tokyo un haut fonctionnaire du ministre japonais des Affaires étrangères.

Selon ce fonctionnaire, qui a requis l'anonymat, le gouvernement japonais s'abstiendra d'arrêter une décision immédiate de boycottage des Jeux olympiques de juillet prochain, laissant au Comité olympique international et aux organisations sportives internationales le soin de prendre position sur cette question.

Le mystère entoure la mort de l'abbé Gagnon

par Madeleine BERTHAULT

Monsieur Raoul Gagnon, prêtre de Saint-Sulpice et vicaire à l'église Notre-Dame depuis 1947, est décédé à Saint-Domingue le 9 janvier dans des circonstances qui semblent exclure la mort naturelle.

Joint hier soir à Caracas, l'ambassadeur canadien au Venezuela, M. Roger Rousseau, a déclaré que «tout s'est passé bizarrement». Il a été averti par télex que M. Gagnon avait été trouvé mort à Saint-Domingue, dans un hôtel dont on ignore le nom. Puis, le corps a été transporté à l'hôpital pour qu'on le remise et le conserve à la morgue puisqu'on prévoyait le renvoyer à Montréal pour les funérailles.

Mais, on ne sait pas ce qui s'est passé, le corps n'a pas été refrigéré et devant son état de décomposition avancé, il a été enseveli à Saint-Domingue.

M. Rousseau a souligné que Caracas est à deux heures et demie d'avion de Saint-Domingue et que tout s'est passé vite à partir du télex annonçant le décès de M. Gagnon jusqu'à son ensevelissement. Bien que la police de Saint-Domingue enquête, M. Rousseau n'est pas très confiant des résultats: «Ici, les enquêtes, ça ne tourne pas à grand-chose.»

M. Raoul Gagnon était âgé de 63 ans et avait été ordonné prêtre en 1945. Il était, depuis 1947, directeur national du Mouvement eucharistique, connu également sous le nom d'Adoration nocturne, devenant par la suite vice-président mondial de ce mouvement.

À Notre-Dame, il était l'organisateur des célébrations de la Fête-Dieu, de l'Assomption et de la fête du Christ-Roi. Il était parti pour Saint-Domingue le 2 janvier dernier, son médecin lui ayant ordonné de prendre du repos. Il devait séjourner à Saint-Domingue pendant un mois.

Chômage:

Hausse au Canada, statu quo au Québec

OTTAWA (PC) — Le nombre des travailleurs sans emploi a été de 779,000 en décembre dernier. Ce nombre est supérieur à celui de 771,000 chômeurs en novembre, a rapporté mardi Statistique Canada.

Par contre, compte tenu des facteurs saisonniers, pour le mois de décembre, le pourcentage des personnes cherchant du travail le mois dernier a été de 7.1 pour cent de la main-d'oeuvre disponible totale. Ce pourcentage était de 8.1 pour cent, un an plus tôt, en décembre 1978. Il y avait alors 859,000 travailleurs qui cherchaient un emploi.

Pour 1979, le taux moyen annuel de chômage a été de 7.5 pour cent. En décembre dernier, le nombre de personnes incapables de se trouver un emploi augmentait pour un troisième mois consécutif.

L'agence fédérale a spécifié que le total de la main-d'oeuvre, qui englobe les personnes ayant un emploi aussi bien que celles cherchant du travail, est passé de 11,287,000 en novembre à 11,165,000 en décembre, toujours compte tenu des facteurs saisonniers. Pour décembre, ce nombre était de 2.7 pour cent supérieur à ce qu'il était un an plus tôt, en décembre 1978, avec une main-d'oeuvre disponible de 10,871,000 personnes.

Terre-Neuve en tête

C'est à Terre-Neuve que l'on trouvait le taux de chômage le plus élevé, à 15 pour cent de la main-d'oeuvre. Ce pourcentage était de 14.6 en novembre. Suivait l'Île-du-Prince-Edouard, à 10.6 pour cent, une amélioration au regard de la situation en novembre, alors que 11.7 pour cent de la main-d'oeuvre était inactive.

Le taux désaisonnalisé, pour décembre, a diminué de 10.2 à 10.1 pour cent en Nouvelle-Ecosse; de 10.6 à 10.2 pour cent au Nouveau-Brunswick; et de 6.6 à six pour cent en Ontario.

Le pourcentage des sans-emploi est demeuré le même au Québec, à 9.5 pour cent de la main-d'oeuvre totale, ainsi qu'au Manitoba à 4.6 pour cent, et en Saskatchewan à 4.1 pour cent.

Il a par ailleurs augmenté en Alberta, passant de 3.5 en novembre à 3.7 pour cent en décembre; et en Colombie-Britannique, où il est passé de 6.8 en novembre à 7.3 pour cent en décembre.

COURS DE FLEURISTE
Cours donné sous la direction de Pierre-J. Hébert (auteur de A B C du bouquet)
Renseignements :
Atelier de Montréal
388-6957
Permis no 749516
Ministère de l'Éducation
culture personnelle

Fine Cuisine Familiale
Professeur
Henri Bernard
COURS DE BASE
Recettes-Techniques-Fondements
12 leçons, 1 par semaine
1re leçon à titre d'essai
6, 7, 13 ou 14 février
PERFECTIONNEMENT
6 leçons indépentantes:
cours de cuisine de réception
1 par semaine
commençant le 19 fév.
PROSPECTUS
PROGRAMMES
843-6481
Institut Culinaire Henri Bernard
2015 de la Montagne
Suite 610, Montreal
Permis no. 749640
Culture Personnelle

Fiducie du Québec
Vient de paraître...
Le Guide des plans enregistrés d'épargne-retraite de la Fiducie du Québec, édition 1980

Cette nouvelle brochure de 52 pages vous présente de façon encore plus approfondie tous les renseignements relatifs à l'épargne-retraite et vous propose ensuite les Plans disponibles à la Fiducie du Québec, avec un tableau comparatif pour une vue d'ensemble de leurs caractéristiques. Vous y retrouverez:

Les plans enregistrés d'épargne-retraite... ce qu'il faut en savoir
qu'est-ce que c'est
combien ça rapporte
comment ça fonctionne
c'est pourquoi
sont-ils tous pareils
comparer pour décider

Les plans enregistrés d'épargne-retraite de la Fiducie du Québec
le Plan Dépôts garantis
le Plan Fonds Desjardins Hypothèques
le Plan Gestion autonome
le Plan Obligations d'épargne

Cette nouvelle brochure vous est offerte gratuitement.
Pour l'obtenir, venez ou téléphonez-nous.

Montréal:
Complexe Desjardins (514) 281-8840
De l'extérieur, sans frais: 1-800-361-6840, poste 8840.

Nouvelle succursale de Laval:
Place Val des Arbres (514) 668-5223
De l'extérieur, sans frais: 1-800-361-3905.

Québec
Complexe Centre-Ville, Sainte-Foy:
(418) 653-6811
De l'extérieur, sans frais: 1-800-463-4792.

La Fiducie du Québec... pour un choix de Modes d'épargne

desjardins

éditorial

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

la presse

ROGER LEMELIN
président et éditeur

FERNAND ROY
vice-président exécutif

JEAN SISTO
éditeur adjoint

YVON DUBOIS directeur de l'information
MARCEL ADAM éditorialiste en chef

M. Ryan et les droits linguistiques

La position adoptée par la commission politique du Parti libéral provincial en matière linguistique devrait faire normalement l'objet d'un large consensus chez nous.

Si cette position était accueillie favorablement par le reste du pays, les droits des francophones à des services et, notamment, à l'enseignement dans leur langue maternelle, seraient non seulement élargis mais garantis à peu près pour toujours grâce à leur enchâssement dans la constitution.

Tout d'abord, on soumettrait au moins le Nouveau-Brunswick et l'Ontario aux mêmes règles qui sont déjà appliquées au Québec et au Manitoba en vertu de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique actuel en ce qui concerne la langue des tribunaux et des documents législatifs. On sait pertinemment, surtout depuis les récents jugements de la Cour suprême sur la loi 101 et sur la loi manitobaine de 1890, qu'il y a là une importante protection pour les droits des groupes minoritaires.

Cette demande est d'ailleurs réaliste en ce que les deux provinces concernées sont déjà engagées dans cette direction.

En vertu de la proposition des libéraux provinciaux, on «constitutionnaliserait» aussi l'actuelle Loi fédérale des langues officielles avec les avantages qu'elle octroye surtout aux francophones. On ferait de même au sujet de la radio et de la télévision en langue française.

Toujours dans l'optique du projet de réforme du groupe Ryan, peu importe la province où ils sont domiciliés, les francophones pourraient avoir accès en leur langue aux services de santé et aux services sociaux des gouvernements provinciaux, du moins là où ils seraient suffisamment regroupés pour justifier leur requête. Ils auraient également droit à des procès en français chaque fois que l'accusation portée contre eux serait susceptible de conduire à une peine d'emprisonnement.

Mais, ce qui est peut-être plus important, le document des libéraux propose que les francophones aient accès aux écoles françaises tant au niveau primaire que secondaire et que, partout où leur nombre le justifie, ils aient la possibilité de contrôler eux-mêmes leurs institutions scolaires.

Ce dernier point mérite particulièrement d'être souligné. Plusieurs minorités francophones à travers le pays réclament depuis longtemps la possibilité de diriger elles-mêmes leurs réseaux d'écoles. Bon nombre des injustices qu'elles ont subies proviennent du fait que les décisions sont prises par des commissions scolaires où elles sont en minorité. Celles-ci ont le pouvoir, en vertu de la loi, de leur rendre justice, mais elles ne s'en soucient pas toujours, loin de là. De toute façon, l'axiome reste vrai qui veut qu'on ne soit jamais mieux servi que par soi-même.

Évidemment, tout n'est pas précisé dans le manifeste libéral. On ne dit pas, par exemple, comment s'appliqueraient exactement les principes énoncés en faveur des droits des minoritaires anglophones du Québec qui, en principe, doivent être traités sur le même pied que les minoritaires francophones du reste du pays.

Le manifeste parle de langue maternelle. On peut probablement en conclure que tous les citoyens du Québec qui ont l'anglais comme langue maternelle devraient être admis à l'école anglaise s'ils le désirent. Cela inclurait aussi bien les immigrants en provenance de pays anglo-saxons que les gens de langue anglaise qui nous arrivent des autres provinces du Canada.

Il faudrait modifier certaines clauses de la loi 101, mais les non-anglophones continueraient apparemment d'être dirigés vers l'école française.

Quant à la maîtrise des institutions scolaires, on peut dire que les anglo-protestants au moins la possèdent déjà au Québec. Le régime proposé par M. Ryan ne changerait donc pas grand-chose à la réalité actuelle.

Certains estimeront que M. Ryan et son parti auraient dû prévoir des droits moindres pour la minorité anglophone du Québec étant donné que sa survivance est moins menacée que celle des minorités francophones dans le reste du pays. Le chef libéral estime sans doute qu'on peut promouvoir les droits d'un groupe sans brimer ceux d'un autre.

Quoi qu'il en soit, les progrès du français au Québec, en ces dernières années, grâce à la législation autant qu'à un sursaut de fierté, permettent probablement d'éviter toute mesquinerie inutile.

Ce qu'il faut retenir, de toute façon, des propositions libérales, c'est l'égalité juridique entre les deux langues officielles du pays qu'on veut étendre au plus grand nombre de secteurs spécifiques. Si l'on pouvait en arriver à baser une nouvelle constitution sur de tels principes, on pourrait dire que celle-ci respecte à un haut degré la dualité ethnique du pays. Les sautes d'humeur des autorités fédérales ou provinciales ne risqueraient plus d'y changer quoi que ce soit. On aurait là des minima auxquels on ne pourrait qu'ajouter à mesure qu'on atteindra à une plus grande maturité politique.

Vincent PRINCE

bloc-notes

Dissection du veto soviétique

À la motion soumise par les États-Unis au Conseil de sécurité des Nations unies et qui recommandait l'application de sanctions économiques obligatoires à l'Iran, coupable de détenir illégalement 50 otages américains, l'Union soviétique a opposé son veto : le 114e dans les 34 années d'existence de l'ONU, soit près de 3,5 par année, ce qui est impressionnant comme moyenne.

À 114 reprises, en un tiers de siècle, les Soviétiques se sont dressés en censeurs du sentiment majoritaire de la communauté internationale. À 114 reprises, ils ont eu recours à un privilège qui leur permet d'empêcher la prise de décisions démocratiques. À 114 reprises, ils se sont prétendus le seul pays au monde à avoir des vues raisonnables et justes sur les graves questions qui se posent à la conscience de l'humanité. Ainsi donc, l'Iran ne menace aucunement la paix mondiale. L'URSS vient de le décréter.

Bien sûr, aucun pays au monde ne peut se vanter de n'avoir rien à se reprocher. Tous ont quelques crimes et vilenies qui souillent leur passé. Aussi, cela devient-il extrêmement agaçant pour la majorité des pays du monde de se voir faire la morale par un pays qui a sur la conscience autant, sinon plus de péchés que les autres. L'URSS a réagi en Afghanistan à des menaces infiniment moins flagrantes qu'une prise d'otages au mépris de règles diplomatiques universellement respectées. Qu'à cela ne tienne, l'URSS a le souci de la morale... surtout chez les autres.

Le privilège du veto à l'ONU peut donner une impression de force. En réalité, il n'est qu'un aveu de faiblesse. Plusieurs des motions soumises au Conseil de sécurité depuis sa création ont visé des infractions commises par l'URSS ou ses satellites. En recourant constamment au veto pour s'éviter des sanctions, les Soviétiques se trouvent à mettre en relief, sans s'en rendre compte, le caractère délinquant de leur conduite internationale.

S'en prenant aux « montagnes de mensonges » que raconte présumément le Président Carter, le Président Brejnev a fait état, en fin de semaine, des « hypocrites qui se croient tout permis dans l'arène internationale, témoin le Vietnam,...» Le chef du Kremlin s'aventure sur un terrain glissant. S'il avait fait allusion au Vietnam pour en dégager le bien-fondé, il aurait pu, avec un semblant de logique, justifier sa propre intervention en Afghanistan. Mais il a fait allusion au Vietnam pour en souligner le caractère impérialiste et odieux. Or, en intervenant en Afghanistan, les Soviétiques se montrent tout aussi impérialistes et odieux.

Le leader soviétique s'enlise dans sa propre logique, car s'il a raison de condamner l'impérialisme américain au Vietnam, il se rend ridicule en cherchant à bénir l'impérialisme soviétique en Afghanistan.

Pressés par une opinion publique de plus en plus en alerte, les Américains durent renoncer au rôle de gendarme du monde qu'ils s'étaient donné. Ils se tiennent maintenant tranquilles. Leur conduite est devenue exemplaire pour les autres grandes puissances.

Loin de leur savoir gré d'une pareille conduite, les Soviétiques profitent de l'impunité qu'elle leur assure. Ils se lancent dans des aventures de plus en plus hasardeuses en présumant que Washington ne réagira pas, ou n'aura pas le cran de le faire. En somme, M. Brejnev cherche à enfermer les Américains dans une morale qu'ils se sont eux-mêmes imposée. Il profite de ce que les grands pécheurs qu'ils furent jadis aient désormais le ferme propos de ne plus pécher, pour commettre, à leur place, les péchés que continue à abhorrer le reste de l'humanité.

M. Brejnev joue avec le feu. Le voilà en danger de croire que la retenue dont font désormais preuve les Américains trahit un déclin de leur puissance. C'est là s'illusionner dangereusement. C'est précisément par le pouvoir qu'ils ont de s'abstenir d'intervenir que les Américains font la démonstration de leur force, tandis que les veto soviétiques ne prouvent qu'une chose : que la majorité des pays du monde désavoue leur impérialisme.

Jean PELLERIN

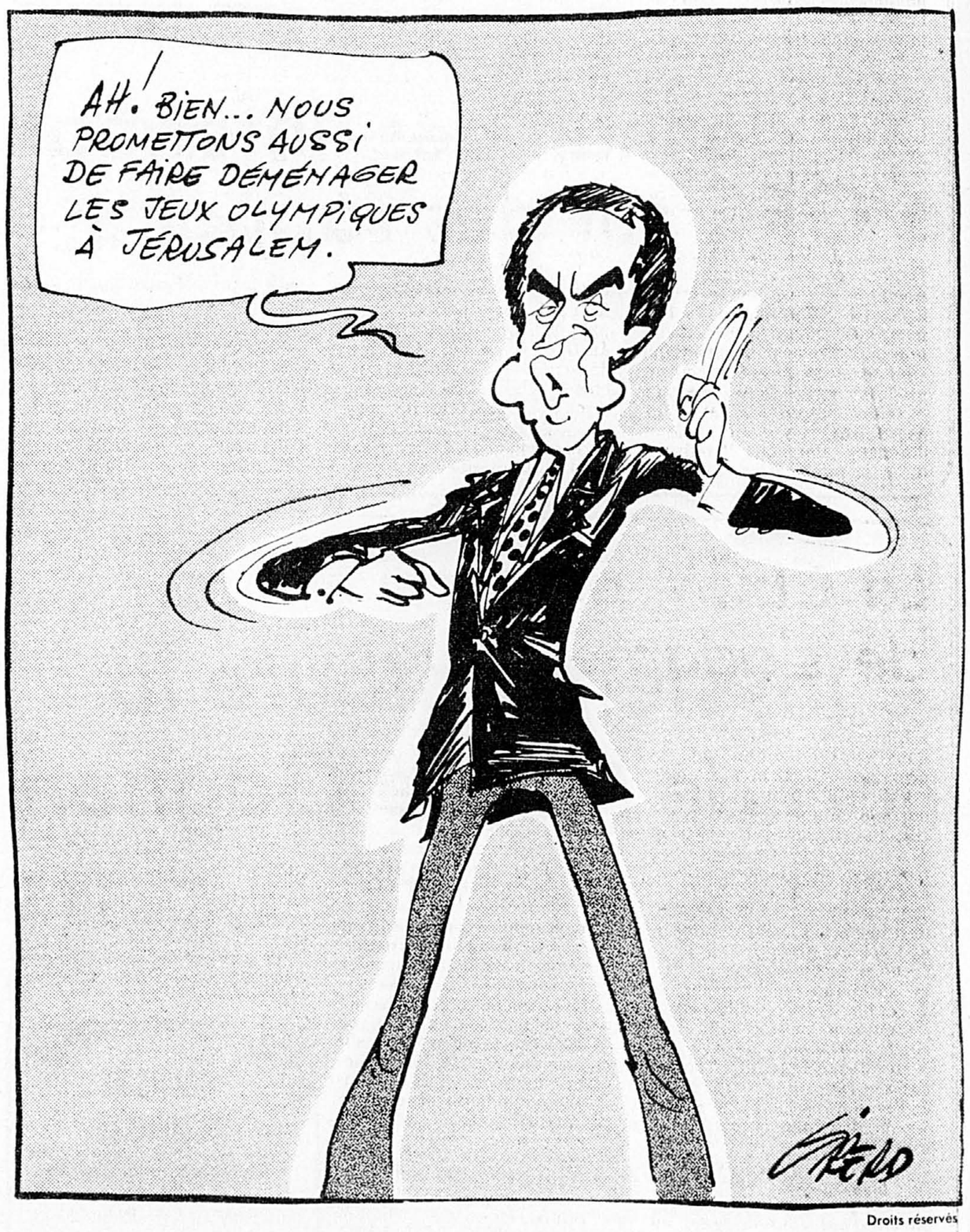

Droits réservés

La dissidence d'Indira Gandhi

L'Inde ne soutient pas les États-Unis dans la grande controverse qui oppose l'Amérique à l'URSS à propos de l'Afghanistan. Son délégué s'est exprimé sur ce point dans l'enceinte des Nations unies en des termes parfaitement clairs. Il s'agit d'une dissidence très importante dans un concert qui a tout, par ailleurs, pour conforter grandement les Américains.

Mme Indira Gandhi a-t-elle voulu par cette manifestation d'indépendance effectuer sur la scène internationale une rentrée remarquée, après une éclipse que son triomphe électoral tout frais fera oublier? Ce serait vraiment un peu court comme explication.

Il est vrai que le retour au pouvoir de cette femme de 62 ans tient de l'exploit sportif. N'avait-elle pas été chassée du gouvernement il y a trois ans dans des conditions voisines de l'ignominie? Après les élections de 1977, elle paraissait à jamais anéantie. Elle était atteinte dans sa personne et dans son fils, personnage bizarre, qu'elle défend âprement. La voilà donc revenue au pouvoir avec une confortable majorité.

Un tel succès donne de l'assurance. Mais les distances que prend le gouvernement de l'Inde vis-à-vis des États-Unis s'expliquent surtout par le souci de préserver la sécurité de l'Inde et de défendre les intérêts indiens.

Une certaine mollesse qu'on décèle ou qu'on croit déceler chez les Européens (chez M. Helmut Schmidt, chancelier de l'Allemagne fédérale, et chez le président de la France, M. Giscard d'Estaing) trouverait peut-être son explication dans le même genre d'évaluation des risques que comporte un alignement trop empressé sur les positions américaines.

Mais, liée par tant de souvenirs communs aux États-Unis, l'Europe reste soucieuse de ne pas ajouter à l'exaspération de ses amis et alliés. La montée des pays producteurs de pétrole, la déroute des USA au Vietnam, la provocation insensée de l'Iran, puis la brutale intervention des Soviétiques en Afghanistan: autant de catastrophes qui ont jalonné l'histoire des relations internationales des États-Unis ces dernières années. Longtemps gênée elle-même par la tutelle de ses puissants amis et alliés, il n'est pas sûr que l'Europe compatisse jusqu'aux larmes. Mais elle comprend et ménage les susceptibilités des États-Unis, tout en tentant de sauver de la détente ce qui peut encore être sauvé.

Pour toutes sortes de raisons, l'Inde n'a pas à écouter ses sentiments. Elle était proche de l'URSS avant même le retour de Mme Gandhi; elle «colle» aux Soviétiques dans la présente crise. Dès lors que Washington fait des avances au Pakistan et à la Chine, l'Inde ne voit pas d'autre recours que l'URSS.

En 1959, un sérieux différend éclata entre la Chine et l'Inde à propos du Tibet. En 1962, ce fut la guerre entre les deux pays, aux frontières de l'Himalaya.

La dissidence de l'Inde préoccupe à bon droit les États-Unis. Les poètes ont toujours voulu voir dans l'Inde le modèle même du pacifisme. Pacifique, l'Inde l'est plus ou moins. Et elle dispose de l'armement nucléaire. Quant au Pakistan, puissance avec laquelle le pays d'Indira Gandhi a des démêlés incessants, il aspire à l'arme suprême. Washington va lui faciliter les choses.

Guy CORMIER

Dans la presse anglophone

Le PQ veut un chèque en blanc

Malheureusement pour le Parti québécois — et heureusement pour M. Claude Ryan — M. René Lévesque demande à la population de lui accorder un chèque en blanc avec sa question du référendum, mais une bonne partie des Québécois ne le croient pas quand il explique ce que lui et son parti feront avec ce chèque en blanc.

Le Parti québécois demande un mandat visant à obtenir, par des négociations, ce qui équivaut à l'indépendance et «en même temps» à une association économique avec le Canada. C'est la stratégie de l'«étapisme» — une avance prudente, par étapes, pour en arriver à gagner les «timorés» à l'idée de l'indépendance. Ceux-ci sont excusables de craindre que cette politique ne les entraîne sur une pente savonneuse et qu'après avoir obtenu un mandat pour quelque chose de moins terrifiant que l'indépendance, le PQ ne veuille ensuite aller jusqu'au bout...

Les puissants séparatistes qui forment le parti de M. Lévesque savent combien il est difficile, présentement, d'en venir à une entente entre les provinces de l'Ouest, riches en ressources, d'une part, et la province de l'Ontario d'autre part.

Lors de la dernière conférence fédérale-provinciale, la première que présidait M. Clark, le Québec a expliqué ces divergences entre l'Est et l'Ouest en prenant la défense des provinces de l'Ouest, même si ce sont précisément celles qui ont le moins d'intérêt à s'associer économiquement à un Québec indépendant.

En vertu d'une telle association, on maintiendrait les tarifs élevés qui protègent les industries du Québec et de l'Ontario et on ferait payer au consommateur de l'Ouest des prix beaucoup plus élevés qu'il ne devrait en supposant que le Québec sorte de la Confédération. En vertu de cette association, on peut présumer qu'il en coûterait très cher à l'Alberta et à la Saskatchewan pour fournir au Québec du pétrole en dessous des prix mondiaux.

Les discussions qui ne manqueraient pas de se produire autour de cette question fourniraient aux séparatistes une excellente occasion de dire que les «Anglais» détestent le Québec. Le fait que les provinces de l'Ouest se disputeraient tout autant avec l'Ontario qu'avec le Québec n'arrêterait nullement les séparatistes — les propagandistes jouent sur les émotions, non sur les faits.

Si, par miracle, la souveraineté-association se produisait, en dépit de la condition impossible posée par le Québec, selon laquelle le gouvernement fédéral et les neuf provinces anglaises ne doivent former qu'une seule voix, alors les séparatistes auraient une occasion rêvée de démontrer que l'association ne fonctionne pas.

Les structures qu'ils proposent pour l'association leur donneraient droit de veto sur les plus importantes décisions économiques. Le Canada anglais trouverait cela intolérable. Et ce qui est plus important, le veto que le Canada anglais opposerait aux décisions prises par le Québec serait également intolérable pour celui-ci... — (3 janvier)

The Ottawa Journal
(Traduit par la Presse Canadienne)

lettres DES LECTEURS

la presse
MONTRÉAL,
MARDI 15 JANVIER 1980

Un prêtre ne peut pas être «comme tout le monde»

J'ai lu avec intérêt la série d'articles de Georges Lamon publiés récemment dans LA PRESSE sous le titre «Des prêtres comme tout le monde». On nous y brosse un portrait sympathique de quelques jeunes prêtres de la nouvelle cuvée, si j'ose ainsi m'exprimer, et cela fait plaisir, pour changer, d'entendre des gens déclarer qu'ils «se sentent bien dans leur peau» dans un état exigeant, ingrat et méconnu.

Je me permets d'apporter sur ce sujet quelques commentaires qui, bien entendu, n'ont rien de personnel à l'égard d'aucun de ces jeunes prêtres. Tout d'abord, le titre de cette série: «Des prêtres comme tout le monde» me paraît pour le moins ambigu. Evidemment, le prêtre, parce qu'il est humain, est «comme tout le monde». En même temps, en raison du caractère sacré dont l'a revêtu le sacrement de l'Ordre ainsi que des pouvoirs et des fonctions qui en découlent, il est différent et même, essentiellement différent. Ceux qui perdraient de vue cette distinction se leurrent dangereusement. Le prêtre qui ne veut être qu'un homme parmi les hommes fera sans doute un excellent animateur social (un laïc dévoué le serait aussi bien), mais il restera bien en deça de la mission à laquelle il a été convié par le sacrement qu'il a reçu.

J'ai du mal à comprendre quelle espèce de fausse humilité porte certains prêtres à se vouloir «comme tout le monde», à déprécier le caractère sacré de leurs fonctions et à minimiser les signes extérieurs de leur état sous le fallacieux prétexte — qui n'est que vaste illusion — qu'ils se mettront ainsi mieux à la portée et seront plus appréciés de ceux qu'ils ont à évangéliser.

Dans la même veine, je reste quelque peu sceptique devant les propos que l'un des jeunes prêtres interviewés met dans la bouche de certains chrétiens de son milieu: «Que l'Eglise cesse de parler, de discourir; qu'elle soit plus proche des gens, que les prêtres soient des hommes à l'écoute de ce que l'on dit.» Ce langage me paraît emprunté directement au répertoire d'excuses dont certains baptisés, prétendument désabusés, usent comme prétexte pour prendre leurs distances vis-à-vis de l'Eglise et justifier leur «apostasie tranquille.»

Si je ne me trompe, l'Eglise a pour mission première d'ouvrir le monde à Dieu en s'ouvrant elle-même au monde à cette fin, pour rendre son message aussi accessible que possible aux hommes de chaque époque. Les deux sont inséparables, mais dans cet ordre d'importance. Pareillement, je ne crois pas que le rôle du prêtre soit, d'abord, de nous prêcher une religion qui «colle à la vie» mais plutôt de faire en sorte que nos vies «collent» mieux à la volonté de Dieu et à l'enseignement de l'Eglise. N'oublions pas que si les deux premiers commandements sont inséparables, le premier précède tout de même le second.

Etrange, donc, cette interprétation du rôle de l'Eglise d'après laquelle celle-ci devrait «cesser de parler et de discourir». Que l'on se rappelle la parole de saint Paul: «Comment croire si nul n'écoute, et comment écouter si nul ne parle»? Qui transmettrait aux hommes la parole de Dieu si l'Eglise ne parlait plus par la bouche de ses prêtres, même si ceux-ci ne le font pas toujours avec l'inspiration et l'éloquence d'un Bossuet?

Ce dont je reste fermement convaincu, c'est que les chrétiens attendent avant tout de leurs pasteurs qu'ils les édifient en les évangélisant et que, ce faisant, l'on sente au moins en eux que quelque chose de Dieu transparaît, comme on l'a dit du curé d'Ars. Je suis moi-même frère et beau-frère de prêtres et père d'un religieux prêtre. J'ai connu, dans ma vie, beaucoup de clercs: certains n'étaient que médiocres mais plusieurs admirables, et le plus grand nombre étaient des pasteurs zélés, pieux, compréhensifs et constamment disponibles, même — ce qui n'est pas incompatible — s'ils n'étaient pas à tu et à toi avec tout le monde, ne portaient pas le blouson ni le col roulé et ne vous abordaient pas en disant: appelle-moi Jean-Pierre.

Le sacerdoce ministériel a fait ses preuves et n'a pas à être réinventé. Il n'est pas différent aujourd'hui, ni dans sa nature ni dans son rôle ni dans ses exigences puisqu'il continuera à réclamer du prêtre le don total de sa personne pour éclairer et servir l'homme dans son cheminement terrestre, à la lumière de la foi, dans l'amour de Dieu et la fidélité à l'Eglise. De cette tâche qu'il a reçue du Seigneur, le prêtre peut et doit se sentir humblement fier.

Pierre DERMINE
Montréal

Ne pas confondre pornographie avec érotisme ou vulgarisation sexuelle!

Dans une récente édition de votre quotidien, vous avez publié la lettre d'Agathe Lafortune-Martel, au sujet d'une pétition de madame Monica Matte contre les publications «pornographiques». En premier, je m'empresse de préciser qu'il n'existe pas de publications pornographiques en vente chez les dépositaires de journaux et magazines du Québec. On n'y trouve que des publications que les personnes sexuellement complexées, rétrogrades et inhibées qualifient de la sorte parce qu'elles accordent une grande importance à l'érotisme et à l'information sexuelle.

Personnellement, je me sens fortement visé par la pétition de madame Matte et par les propos d'Agathe Lafortune-Martel, parce que je suis justement éditeur du genre de publications qui sont en cause. Je suis même un pionnier en ce domaine et ma carrière a commencé avec **Ici Montréal,** il y a une dizaine d'années, alors que l'érotisme, dans les publications dites «de sexe», consistait à relater de fausses histoires de viol, ce qui fait un rude contraste avec les chroniques de sexologie qu'on multiplie de nos jours dans les publications qui accordent une grande place à l'érotisme.

Ce que je trouve injuste et déloyal, dans la campagne qui a été entreprise, contre les publications québécoises qu'on se plaît à qualifier injustement de «pornographiques», c'est qu'on ne fait aucunement mention des magazines américains de ce genre qui abondent chez les dépositaires de journaux et revues. Pourtant elles sont beaucoup plus audacieuses et frisent la porno de plus près.

De plus, que les responsables de cette campagne sachent que les études et expériences ayant été faites à ce sujet en Suède et au Danemark ont clairement démontré que les enfants sont bien plus intéressés aux publications du genre «comics» et de leur âge qu'aux publications pornographiques. Le journaliste Laurent Laplante a pu du reste le constater en se rendant dans ces pays avec deux juristes éminents, lors de la mémorable enquête de la Commission Prévost.

Que les instigatrices de cette campagne anti-porno sachent aussi qu'une enquête qui a été faite aux Etats-Unis par les réputés sexologues William-H. Masters et Virginia-E. Johnson de l'université de St-Louis, au Missouri, a clairement démontré que les personnes qui critiquent la vulgarisation sexuelle et toute forme d'érotisme sont fortement inhibées, complexées et qu'elles n'ont pas une vie sexuelle harmonieuse.

Ces propos n'arrêteront évidemment pas la campagne qui est en cours, mais que leurs instigatrices ne la mènent pas seulement contre les publications québécoises en cause, mais aussi et surtout contre les publications de ce genre qui sont d'une origine étrangère. Ce sera plus honnête et plus juste, bien que cela n'empêchera JAMAIS la diffusion des publications concernées, en raison de la liberté de presse qui existe chez nous et qui existera toujours.

Les instigatrices de cette campagne trouvent surtout que la femme se «dégrade», en s'affichant dans les publications érotiques. Mais qu'elles sachent que les modèles qui les illustrent l'ont fait de leur plein gré, tout comme celles qui se dégradent réellement dans les cabarets présentant des danseuses nues ou «topless».

Pour le mot de la fin, qu'on sache que si j'ai décidé de consacrer mon existence et ma carrière journalistique à l'érotisme ainsi qu'à la vulgarisation sexuelle, je ne suis aucunement un maniaque ou un obsédé sexuel, mais un honnête et paisible père de famille qui a même fait des études, en sexologie, afin de mieux servir ses compatriotes, sur le plan de la vulgarisation sexuelle, même si nous sommes encore au Québec à l'âge de pierre en ce domaine.

Robert GERMAIN
Éditeur et sexologue

Tarte à la crème...

S'est-on demandé pourquoi les gens de la télévision imposent aux téléspectateurs cette forme cynique qui s'apparente à la «tarte-à-la-crème» des bouffonneries américaines? Ce dernier «Bye Bye» était tout à fait à l'image des pseudo-artistes de Radio-Canada, non à celle de notre société à mentalité pluraliste...Le public, d'habitude généreux de sentiment et facilement patient, ne supportera pas plus longtemps ce qu'on pourrait appeler la TYRANNIE du régime-télévision. Nous subissons sans toujours pouvoir réagir une forme de dictature et d'oppression encore plus subtile, plus pernicieuse que celle des gouvernements d'Iran, de Guinée ou du Chili... Certes, on ne torture pas, on ne mutile personne «physiquement», mais on se permet toutes sortes d'ingérences dans la vie privée des gens. On rit de tout et de rien; on rit aux frais des contribuables. Ces pseudo-artistes, ces prétendus spécialistes en communications, ont le loisir de se gausser des autres, alors qu'ils n'ont pas encore pris conscience du ridicule dont ils se couvrent eux-mêmes.

Le «régime-télévision» est devenu le gouvernement opérationnel en place; il est devenu la religion québécoise ou canadienne (le mythe des vedettes). Ce régime a créé des «dynasties», des «clans», ceux des intouchables: tel comédien a taillé une place à son fils, qui n'a pas nécessairement du talent et des études adéquates... On verra même toute une famille se donner la vocation de la comédie ...ou du «show-business»! Qu'est-ce que c'est, si ce n'est pas là, du pur favoritisme? Pourtant le monde du travail est à l'heure des «concours publics» et des compétences. Le régime oligarchique est ce qu'il y a de plus opposé à la démocratie!

La télévision deviendra-t-elle un jour un «instrument authentique de communication et d'éducation» qui, même sous la forme ludique, atteindrait toujours les adultes comme les enfants?

Catherine PRINCE-LACHANCE
Laval

■

J'espère que Radio-Canada prendra en 1980 la résolution de trouver de nouveaux scripteurs pour son spectacle de fin d'année, car si la politique et les messages commerciaux continuent d'alimenter l'esprit des auteurs de sketches, les téléspectateurs diront à leur tour Bye Bye à VOTRE Bye Bye et iront zieuter aux autres canaux.

Des imitations de Trudeau, Lévesque, Ryan, on en a marre! De la politique, on en a marre! De la politique, on en mange 365 jours par année, ne pourriez-vous pas nous servir d'autre salade et nous divertir autrement la dernière heure de l'année?

Point n'est besoin d'avoir une imagination bien fertile pour monter des numéros avec les têtes de nos politiciens; c'est de sortir de ce cercle qui semble impossible à réaliser. Est-on vraiment si pauvre en talents au Québec?

Seuls les maquilleurs ont eu le mérite d'un travail extraordinaire, fantastique. Des artistes jusque dans les tripes. Bravo à eux!

Encore cette année on a eu à subir ces exécrables rires en boîte ou «commandés», en plus de ce «lipsing» non synchronisé qui n'a vraiment pas sa raison d'être pour une émission enregistrée à l'avance et supposément corrigée.

Que diable! Grouillez-vous à Radio-Canada!

Claire MARCOUX
Montréal

La CECM périra si elle persiste à refuser de s'adapter à notre société pluraliste

L'historien Arnold Toynbee nous apprend qu'une société progressive ne demeure jamais stable et immobile; ou elle s'adapte et croît ou elle devient stérile et périt. Sa survie dépend de sa volonté et de sa capacité d'affronter et de vaincre les menaces à son existence. En outre, Toynbee nous avertit que la disparition de la société ainsi menacée est acquise lorsque cette dernière se réfugie dans l'entrave confortable de sa culture et de ses habitudes traditionnelles.

Comment l'histoire jugera-t-elle la CECM qui a décidé de s'écarter de nos impératifs sociaux par son refus d'administrer des écoles neutres dans une société devenant de plus en plus pluraliste? Est-ce que son évaluation des parents francophones de l'école polyvalente Pierre-Laporte ne sera pas aussi sévère? Ces parents qui veulent créer un ghetto pour protéger 750 de leurs enfants contre la «pollution culturelle» de 265 élèves anglophones de Mount Royal Catholic High (MRCH)!

Quoique j'aurai plusieurs occasions pour convaincre mes collègues, commissaires à la CECM de l'imprudence de notre geste, je voudrais dès lors soumettre quelques questions à la réflexion des instances aux prises avec ces deux écoles perturbées.

1) Les parents de MRCH ne devraient-ils pas s'interroger sur la viabilité pédagogique d'une école secondaire de 265 élèves, peu importe son lieu? La pédagogie d'une école secondaire devient douteuse lorsque ses inscriptions tombent en bas de 600.
2) Les parents des élèves anglophones actuellement inscrits à Pierre-Laporte même, ne devraient-ils pas s'inquiéter de l'ambiance hostile dans laquelle baignent leurs enfants?
3) Que feraient ces parents francophones si, demain, ces 265 élèves anglophones s'inscrivaient légalement à Pierre-Laporte, introduisant ainsi une bonne dose supplémentaire de «pollution culturelle» aux classes mêmes de cette école?
4) Iraient-ils jusqu'au bout de leur logique en demandant au ministre de l'Education de protéger la culture et la langue davantage, par un amendement de la loi 101, pour sévèrement limiter le nombre d'anglophones dans les écoles françaises?
5) Veulent-ils également contingenter les autres non-francophones, car ils vont sûrement polluer la langue?
6) De quelle façon désignera-t-on les écoles françaises réservées pour les «purs», par rapport à celles des «impurs»?
7) Semble-t-il que le ministre de l'Education favorise la réservation de Pierre-Laporte aux «purs» seulement. Comment justifie-t-il cette flagrante contravention de la charte du français?
8) Dans quelle mesure cet imbroglio est-il la conséquence d'un vrai souci culturel et non de la mesquinerie politique la plus répréhensible?

Mes collègues commissaires à la CECM et les parents de Pierre-Laporte ont vraiment besoin d'une dose urgente du Saint-Esprit.

A moins que la CECM reconnaisse les besoins de notre société pluraliste, elle périra en tant qu'institution catholique.

Il importe que les parents de Pierre-Laporte cessent leurs exagérations, qu'ils fassent preuve d'un minimum de confiance en eux-mêmes, qu'ils protègent leur langue et leur culture en rivalisant avec le fait anglophone.

Le Québec n'échappera pas au dicton: «Adaptez-vous et croissez, ou devenez stériles et périssez!»

Robert SAUVE
Commissaire, CECM

P.S.- Les puristes culturels pourraient apprendre de certaines écoles de la CECM où, en dépit de clientèles massivement anglophones, on connaît des notes d'examens en français comparables à n'importe quelle école française, «pure ou impure».

N.B.

- *Priorité est accordée dans cette page aux lettres brèves, d'intérêt général, se rapportant à des articles parus dans LA PRESSE.*
- *Les correspondants doivent inscrire lisiblement leurs nom, adresse et numéro de téléphone.*
- *LA PRESSE ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues, ni à retourner les lettres, manuscrits ou autres documents non publiés.*
- *L'auteur assume l'entière responsabilité de ses opinions.*
- *Tout en respectant la pensée de l'auteur, LA PRESSE se réserve le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible.*
- *Si possible écrire à la machine, à double interligne.*
- *Prière d'adresser vos lettres comme suit: «Lettres des lecteurs», LA PRESSE, C.P. 4200, succ. Place d'Armes, Montréal, H2Y 3MI.*

Un autre son de cloche

J'écoutais dernièrement une émission de Radio-Canada sur la désormais célèbre question de la laïcisation des écoles, et les arguments fournis par les partisans de la disparition des cours de catéchèse au nom du «pluralisme» m'ont semblé l'illustration frappante de cette tendance: tout niveler par la base.

Rechercher l'égalité de cette façon n'est d'ailleurs pas particulier au domaine scolaire, c'est la même chose du côté social. Je croyais naïvement que le but des mouvements marxistes était d'élever le niveau général de la vie. On m'a fait comprendre que je me trompais grossièrement: il s'agit avant tout de couper les têtes qui dépassent... Même chose du côté langage: il y a quelques années, pour être bien vu, il fallait parler et écrire en «joual».

Ceux qui voulaient respecter la langue française étaient traités de «crétins arriérés»... Même des conférenciers religieux se prêtaient à ce jeu, pour faire plus «peuple»... C'était vraiment l'égalité dans la médiocrité!

Pour en revenir aux écoles, on semble opposer «morale naturelle» et «morale chrétienne» comme s'il n'y avait aucun rapport entre les deux, comme si la première était le plus pur produit de l'esprit humain, alors que la seconde émanerait de siècles d'obscurantisme, pour ne pas dire des âges préhistoriques! C'est vraiment trop drôle! Certaines personnes auraient avantage à suivre des cours d'histoire de l'humanité.

Sait-on que pendant des millénaires, l'homme n'a eu pour se guider que les seules lumières de sa raison, plus ou moins éclairée selon les époques? À l'aide de cette raison, il a établi un certain code d'éthique moral — ne pas tuer, ne pas voler, ne pas prendre la femme du voisin, etc. —, et un grand nombre de lois civiles, assorties de sanctions sévères. On croyait alors que le destin de l'homme se jouait uniquement sur la Terre, et on faisait des lois pour que cette vie soit vivable dans une société organisée. Sous ce régime, le pouvoir civil était tout-puissant, et les droits des «faibles» — femmes, enfants et esclaves — pratiquement inexistants.

Cela se passait avant Jésus-Christ. Puis Jésus est venu nous apprendre que l'avenir de l'homme dépasse infiniment sa vie sur la Terre. À ceux que cette nouvelle vie intéresse, il a donné les moyens d'y entrer: c'est ce qu'on appelle les «conseils évangéliques». Et c'est cette Bonne nouvelle incroyable et inconnue dans le passé que les professeurs de catéchèse sont censés apprendre à nos enfants. Faut-il les en empêcher, au nom du «pluralisme sacré»?...

Simone BORDELEAU
La Sarre

photo Jean Goupil, LA PRESSE

Cette jeune fille de 17 ans a perdu son père et sa mère, le couple Armand Paré.

La bêtise, l'insouciance et la négligence à l'origine du drame

par Martha GAGNON

La tragédie de Chapais est une dure leçon qui forcera le gouvernement du Québec à réviser sa législation en ce qui concerne la sécurité dans les édifices publics. Il n'y a pas que la bêtise qui est à l'origine de ce drame, mais aussi l'insouciance et la négligence.

C'est d'ailleurs ce qu'a voulu démontrer le coroner Cyrille Delage qui a adressé des reproches à peine voilés au ministère du Travail qui ignore encore aujourd'hui le degré de danger que constituent les décorations de sapin dans un endroit public; au gouvernement du Québec qui possède une réglementation confuse et mal adaptée aux besoins de sécurité; aux organisateurs de la soirée du Jour de l'An qui auraient dû prévoir un tel danger en voyant cette arche de branches de sapin à l'entrée de la salle.

Si les responsabilités sont multiples, il est difficile de pointer du doigt les responsables. Il semble bien que la négligence et, dans certains cas, le manque de compétence et de connaissances de plusieurs personnes soient des facteurs qui ont contribué à ce terrible incendie.

Le soir du Nouvel An, il n'y avait aucune personne responsable des mesures d'urgence sur les lieux pour prendre le contrôle de la situation. Aucune procédure d'évacuation n'était connue. Quant aux décorations faites de branches de sapin, elles ne dérangeaient personne. L'inspecteur des bâtiments pour la mine Falconbridge qui était le propriétaire du club Opémiska, M. Walker Klucaric, a même admis à l'enquête hier, qu'il considérait ce genre de décorations moins nocif qu'un arbre de Noël illuminé. Jamais, il n'a manifesté de réticence à cet égard.

C'était pourtant la deuxième année que le Club Lions utilisait des branches de sapin pour décorer la salle. Avant le premier janvier, plus exactement le 8 décembre, un party a eu lieu dans les même conditions. Il y a aussi le directeur du personnel pour la compagnie, M. Normand Bédard, qui lui aussi ne s'est pas inquiété de ce type de décoration. Quant au directeur du service d'incendie de la ville, M. Réjean Lessard, s'il a admis que l'utilisation de branches de sapin dans une salle publique représentait un danger, il n'a posé aucune interdiction. Selon lui, il n'avait pas à se mêler des affaires de la compagnie Falconbridge qui était responsable de ce local.

Des recommandations

Devant tous ces faits, le coroner Delage a demandé au directeur général de la prévention des incendies au niveau des Affaires municipales, M. Gilles Lamothe, de préparer des recommandations précises qui auront un but pratique et non théorique, pour amener une modification de la loi 149.

M. Lamothe s'est dit en parfait accord avec une telle demande. Il a à son tour rappelé que la province de Québec est l'un des rares endroits où les matériaux combustibles ayant un taux de propagation des flammes élevé, ne sont pas défendus dans les lieux publics.

Dans le cas de Chapais, il a expliqué que l'on avait créé une situation de risques plus élevée que normalement. De plus, les mesures qui ont été utilisées pour y faire face se sont avérées nettement insuffisantes.

M. Lamothe a aussi parlé de la possibilité qu'une poursuite soit intentée contre les organismes impliqués qui n'auraient pas respecté les règlements de sécurité.

Quant au ministère du Travail, le coroner Delage a déclaré ne pas comprendre qu'à ce niveau les inspecteurs ne sachent pas encore si l'on doit interdire les décorations de sapin alors que cet arbre se retrouve en abondance dans les maisons durant la période des Fêtes.

M. Gilles Lamothe. téléphoto PC

Le coroner Cyrille Delage

Les orphelins s'organisent tant bien que mal

Les orphelins de Chapais s'organisent tant bien que mal. C'est pour eux que la vie est le plus difficile. Des enfants d'une même famille se retrouvent à droite et à gauche, à Roberval ou à Chibougamau, chez une tante ou un cousin. Ils sont éparpillés.

Comme cette jeune fille de 17 ans dont le père et la mère sont disparus. Il s'agissait du couple Armand Paré qui a laissé quatre enfants dans le deuil. Depuis l'incendie, les jumeaux âgés de 14 ans vivent à Saint-Félicien chez une tante en attendant qu'on leur trouve une nouvelle famille. L'autre frère de 15 ans semble avoir reçu un accueil favorable chez un autre membre de la famille. Et la blonde adolescente se prépare à aller vivre en appartement avec son ami qui vient de se trouver un emploi.

(photo LA PRESSE, Jean Goupil)

Plus de 200 personnes ont assisté à l'enquête du coroner. On reconnaissait plusieurs familles éprouvées qui attendaient le dénouement de cette triste histoire.

CHAPAIS

SUITE DE LA PAGE A 1

tellement sèche que tout a flambé immédiatement. Je ne pensais pas réussir à allumer les branches. Je voulais faire une farce».

Voilà les seules paroles qui sont sorties de la bouche du garçon qui a vite fait de quitter cette salle d'audience bondée où toutes les paires d'yeux étaient fixées sur lui.

Une mère triste

Visiblement ébranlée après le verdict du coroner, la mère de Florent Cantin, accompagnée du curé Guénette et d'une religieuse, a demandé à voir son fils avant son départ pour la prison d'Orsainville où il attendra sa comparution. Entourée de policiers et de gardes de sécurité qui étaient fort nombreux pour l'occasion, Mme Cantin a eu la force d'affronter la foule pour la première fois hier. La famille qui s'était réfugiée au Lac-Saint-Jean après le drame est maintenant revenue à Chapais.

Nerveuse et inquiète, Mme Cantin semblait décontenancée par les événements. Dans la salle, la plupart des gens se disaient satisfaits du verdict du coroner Delage.

Si c'est une Cadillac que vous voulez

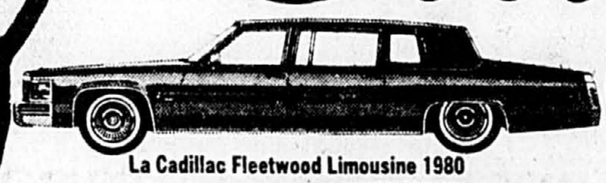

La Cadillac Fleetwood Limousine 1980

La Cadillac Sedan de Ville 1980

La Cadillac Séville 1980

La Cadillac coupé de Ville 1980

La Cadillac Fleetwood Brougham 1980

La Cadillac Eldorado 1980

Choisissez parmi 150 pour livraison immédiate

Voitures usagées de la plus haute qualité

Stock 00826A
CADILLAC 1979
Sedan de ville, entièrement équipée, couleur brun chocolat. $11,995

Stock 92093A
BUICK ELECTRA 225 Limited 1979
2 portes, entièrement équipée, air conditionné, de couleur noir. $9295

Stock 80830
BUICK RIVIERA 1978
2 portes, entièrement équipée, air conditionné, couleur bleu azure. SPÉCIAL CHAMPLAIN

Stock 00246A
CADILLAC COUPE DE VILLE 1978
Entièrement équipée, air conditionné, couleur bleu. $10,595

Stock P209
PONTIAC GRAND PRIX 1979
2 portes, entièrement équipée, couleur vert 2 tons. $7995

Stock 015G1A
PONTIAC GRAND LE MANS 1979
2 portes, entièrement équipée, couleur brun chocolat. $6795

Stock 00919A
CHEVROLET MONTE CARLO 1979
2 portes, entièrement equipée, couleur rouge. $6495

Stock 01716A
ACADIAN 1979
2 portes, air conditionné, radio, couleur noir. $4995

Plan de financement GMAC
Location à court et long terme

Plan de protection continue

GM

PONTIAC Cadillac BUICK CAMIONS GMC GM

Champlain

c'est chez qu'il faut aller

1000 boul. Ile des Soeurs NO 1 AU CANADA 761-3535

PLANTES SUITE DE LA PAGE A 1

plantes sont surtout affectées par l'action combinée du froid et du vent. Elles se déssèchent peu à peu et meurent. Une bonne couverture de neige empêche cela. Les gels et dégels répétés brisent aussi leurs racines. Là encore, la neige empêche ces écarts de température.

Mais la situation n'est pas rose pour tout le monde. Certaines plantes plus fragiles, notamment les fraisiers, subissent sûrement des pertes actuellement si leurs propriétaires ne les ont pas recouvertes de paillis.

Même situation dans le cas des plantes ornementales. Selon M. Jean Landry, architecte-paysagiste à l'Institut botanique de Montréal, seules les espèces très fragiles comme les rhododendrons par exemple, souffrent actuellement de l'absence de neige. Surtout si leur propriétaire n'a pas pris des mesures élémentaires d'isolation.

«Le gel en profondeur forme des pastilles de glace qui peuvent détruire les racines des plantes fragiles. Dans le cas des conifères, précise M. Landry, le gel du sol, surtout au printemps, peut entrainer la mort par dessication, l'évaporation de l'arbre ne pouvant s'effectuer normalement.»

«Le plus grand danger qui guette la végétation actuellement, ajoute-t-il, serait une longue période de grands froids, sans chute de neige».

Par ailleurs, M. Landry affirme que certains pépiniéristes et des horticulteurs effectuant le commerce de plantes en pots (arbustes, petits conifères, etc.) connaissent peut-être des difficultés actuellement à cause de la pénurie de neige.

«Ces plantes en pots sont habituellement isolées de façon partielle par du paillis et la neige effectue habituellement l'isolation complémentaire.

C'est le gel et le dégel qui menace les plantes

par Paul POULIOT

Les conditions climatologiques plutôt extraordinaires que nous connaissons dans la région de Montréal depuis le début de l'hiver ont amené bon nombre de personnes à se demander si de telles conditions étaient favorables ou non aux plantes. Plusieurs s'interrogent en particulier sur les effets possibles de l'absence de neige sur le sol.

Il importe de préciser, tout d'abord, que ce n'est pas le froid, même très vif, qu'il faut craindre dans le cas des plantes qui survivent normalement à l'hiver, soit les plantes ligneuses (arbres, arbustes et vignes) et les vivaces herbacées. Il n'est donc pas nécessaire de les envelopper d'épaisses couvertures afin de les empêcher de souffir des baisses trop considérables du mercure. Ce qui importe, c'est d'éviter à ces végétaux les fluctuations de température, particulièrement au niveau des racines.

Cet hiver le risque est considérable que les plantes soient endommagées parce que leurs racines ne sont pas protégées par une couche de niege. Un moyen d'obvier à cette anomalie, c'est d'épandre sur le sol une couche de paillis (tourbe horticole, compost d'écorce, paille hachée, etc.) d'au moins quatre pouces.

A moins que les conditions météorologiques ne changent radicalement au cours des prochains jours, les amis des plantes devront, pour s'assurer la survie de leurs plantes au jardin, avoir recours au paillage. Il serait bon aussi, surtout où les plantes sont installées du côtés du vent dominant, d'y placer un écran protecteur, sous forme de clôture à neige ou de brise-vent recouvert de jute.

Parlez anglais dès le 14 avril.

Pas de problème: Berlitz® peut vous apprendre l'anglais ou n'importe quelle langue de votre choix. Des phrases simples au début puis un dialogue de plus en plus soutenu. Une ambiance sympathique et un enseignement exempt d'exercices grammaticaux et d'examens fastidieux.

100 BERLITZ® ANS
Depuis 1878

2055, rue Peel Montréal 288-3111

50 Place Crémazie Montréal 387-2566

Immersion Totale® et leçons particulières. Services de traduction et d'interprétation. Les frais de tous les programmes sont déductibles de l'impôt.

"Berlitz" et "Immersion Totale" sont des marques déposées des Ecoles Berlitz langues vivantes du Canada Ltée. Permis de culture personnelle no 749585 Ministère de l'Education du Québec.

LOCATION • LOCATION • TION • LOCATION • LOCATION • LOCATION • LOCATION

SPÉCIAUX DE LOCATION
RAPIDES FORD

Fairmont 1980	$158 par mois
Granada 1980	$182 par mois
Thunderbird 1980	$198 par mois

POUR LIVRAISON IMMÉDIATE
(pour 36 mois taxe et immatriculation en sus) — Aussi plusieurs autres modèles

RAPIDES FORD LTÉE
3176, VICTORIA, LACHINE
Pour informations: Diane Godin;
637-5811

Au Canada, aucune autre ligne aérienne n'est supérieure à Air Canada.
Incontestablement!

Air Canada est la seule ligne aérienne à desservir, de Montréal, 30 autres villes canadiennes.

Air Canada compte en moyenne, par jour, 550 décollages et atterrissages au Canada seulement, ce qui équivaut à un départ à toutes les 2.9 minutes.

Air Canada possède 105 appareils, soit la flotte la plus importante du Canada.

Air Canada ne craint pas les comparaisons avec les autres lignes aériennes canadiennes.

Plus que des mots, voici des faits

De Montréal (Dorval) à

Halifax
4 vols par jour, tous sans escale, le premier à 8h50, le dernier à 19h.

Calgary
au moins 6 vols par jour, dont 2 avec une seule escale à 7h et à 7h25, et le seul vol sans escale en début de soirée à 19h25.

Edmonton
au moins 5 vols par jour dont 1 avec une seule escale à 17h35.

Régina
au moins 3 vols par jour, le premier à 7h25 et le dernier à 17h.

Winnipeg
au moins 5 vols par jour, dont 1 sans escale à 18h25.

Ottawa
au moins 9 vols par jour tous les jours de la semaine, de 6h55 à 22h35.

Toronto
sur semaine, 14 vols. Rapidair et 4 vols réguliers par jour, sans escale, s'échelonnant de 6h50 à 22h. En week-end, 12 par jour. Quelle fréquence!

Vancouver
4 vols par jour dont le seul vol sans escale à être offert en début de soirée à 18h25.

Cet horaire est sujet à changements sans préavis.

Et nous allons également à . . .
Charlottetown, Fredericton, Gander, Moncton, Saint-Jean (N.-B.), Stephenville/Corner Brook, St-Jean (T.-N.), Sydney/Glace Bay, Yarmouth, Québec, Val d'or, Sept-Îles, Rouyn/Noranda, London, North Bay, Sault-Ste-Marie, Sudbury, Thunder Bay, Timmins, Windsor, Saskatoon, Victoria.

Ce coupon vous donne droit à un ensemble crayon-stylo Sheaffer d'une valeur de $15.

Une exclusivité de Budget pour les passagers d'Air Canada.

Il vous suffira de présenter ce coupon avec votre billet d'Air Canada, la prochaine fois que vous louerez une auto modèle compacte ou plus grand, chez Budget. Vous recevrez en retour un ensemble de crayon-stylo "White Dot" de Sheaffer d'une valeur de $15.
À tout comptoir Budget participant dans les aéroports canadiens.
Un seul coupon par location. En vigueur du 1er janvier au 31 mars 1980.

Budget

N'hésitez pas à communiquer avec votre agent de voyage ou avec Air Canada, au 931-4411, pour obtenir tous les renseignements qui faciliteront vos déplacements d'affaires.

AIR CANADA

cégep ROSEMONT

Le 16 janvier à 20h
Fin de la période d'inscription
SESSION «HIVER 1980»

133 cours offerts
le soir, le jour

5 cours par correspondance:
inscriptions toute l'année

ÉDUCATION DES ADULTES
ROSEMONT
376-6310

Toute question mérite une réponse...

Et une bonne question au sujet de la Régie des rentes est de savoir où sera relocalisé le bureau de Montréal.

À compter du 21 janvier prochain, c'est au 1055, boul. Dorchester est, que sera situé le bureau.

Le personnel de la Régie sera heureux de répondre à toutes vos questions entre:
8h30 - 12h
13h - 16h30

Tél: 873-2433

Régie des rentes du Québec

Mets chinois, petits poudings, sandwiches de distributrices

Des produits à l'étiquette souvent trompeuse et contenant parfois un taux troublant de bactéries

par Gilles NORMAND

Dans bien des secteurs de l'industrie alimentaire, on se paye la tête des consommateurs en plus de se taper leurs portefeuilles...

En effet:

- aucune norme n'est imposée pour la fabrication des mets chinois et l'étiquette de plusieurs est trompeuse;
- les roulés aux oeufs (egg rolls) vendus chez l'épicier, une farce;
- le riz au poulet vendu chez Steinberg et chez Métro ne contient pas de poulet, tandis que celui fabriqué chez China Town et chez Chun King a un contenu bactériologique troublant;
- les sauces soya V-H et Chun King sont de vulgaires imitations;
- des petits poudings qui dupent et qui coûtent jusqu'à quatre fois le prix du fait à la maison;
- les sandwiches des machines distributrices sont contaminés une fois sur deux.

Telles sont les grandes lignes d'un rapport d'analyses faites en laboratoire à l'Institut de bio-endocrinologie de la rue Hamon, pour le compte de la Coopérative des consommateurs de Montréal. Les résultats, assortis de mises en garde et de recommandations appropriées, ont été communiqués, hier, à l'occasion d'une conférence de presse.

Etant donné la grande variété de mets chinois sur le marché, les analystes se sont bornés à l'examen des roulés aux oeufs, du riz frit et de la sauce soya. Comme il n'existe aucune recette sur laquelle on peut s'appuyer pour dire avec exactitude ce qu'est un bon «egg roll», on a tenté d'établir une comparaison avec ce qui entrait dans la composition des mets de même type provenant de cinq restaurants chinois réputés et fréquentés, dont on se refuse à donner les noms puisqu'ils ne sont pas visés par cette recherche.

En passant, on a noté un fort taux de glutamate monosodique dans les produits des cinq restaurants, 2.1 pour cent, soit près de dix fois plus que ce que l'on injecte dans l'industrie (0.2 à 0.3 pour cent).

La composition moyenne des roulés des cinq restaurants a été établie ainsi: 50 pour cent de pâte, 30 pour cent de légumes et 20 pour cent de viande. Quant aux 16 variétés de roulés aux oeufs, à la viande ou aux crevettes qui ont été analysées et qui provenaient des comptoirs (frais, refrigérés ou congelés) des grandes chaines, ils offraient un contenu bien différent: de 0.1 à 11 pour cent de viande pour une moyenne de 3 pour cent. On souligne même qu'il s'agit d'une farce et que la liste des ingrédients devrait être modifiée dans bien des cas, pour ne pas que l'on taxe carrément l'étiquette de trompeuse.

«Pire encore, les roulés n'étant pas normalisés par la loi, China Town se permet même de ne pas inclure d'oeufs dans sa liste d'ingrédients composant la pâte de ses mini-roulés», précise le rapport.

On ajoute que le prix des roulés de format régulier se maintient autour de 20 cents l'unité, alors qu'avec six fois plus de viande, le prix unitaire ne dépasserait pas 11 cents l'unité s'ils étaient faits à la maison. Et ils se congèleraient fort bien.

Du riz aux bactéries

A quel moment la dénomination d'un produit trompe-t-elle? C'est la question qui vient à l'esprit des auteurs du rapport en constatant la faible présence du poulet dans les riz au poulet, autant dans les cinq restaurants visités que dans les produits des comptoirs. Le taux moyen relevé dans les assiettes des restaurants est de 3 pour cent, tandis que deux échantillons de ce riz vendu aux comptoirs de Métro et de Steinberg, ne contenaient pas le moindre soupçon de viande de poulet.

Toutefois, on a noté en quantité importante des traces de bactéries «obligeant à mettre en doute la qualité de fabrication des riz de China Town et de Chun King».

Plus précisément, on y a relevé la présence de coliformes, que Larousse décrit comme une variété de colibacilles, bactéries vivant la plupart du temps à l'état de saprophyte dans l'intestin de l'homme et qui peuvent, sous certaines influences, devenir pathogènes et être responsables entre autres de diarrhée. On a aussi trouvé des staphylocoques, nom générique donné à des microcoques caractérisés par leur groupement en grappes, très souvent pyogènes, agents de diverses infections (furoncles, anthrax), selon le dictionnaire Robert.

Par ailleurs, comme il n'existe aucune recette standard ni de normalisation pour la fabrication des sauces soya, il a été impossible de détecter des cas de surdilution. Toutefois, toujours selon le rapport publié par la Coop des consommateurs de Montréal, les listes d'ingrédients comparés font «ressortir les sauces V-H et surtout Chun King comme de vulgaires imitations. Elles sont à éviter».

L'analyse révèle de plus que l'industrie vend des produits prêts-à-manger qui contiennent presque deux fois moins de lait que le produit maison ou que le produit en poudre auquel on ajoute du lait.

On a noté que les saveurs artificielles remplacent les ingrédients d'origine et qu'il y a duperie lorsqu'on appelle un dessert pouding aux fraises alors qu'il n'en contient pas. On estime que les «prêts-à-manger» sont vendus jusqu'à quatre fois le prix du fait à la maison à partir de lait en poudre.

Si l'on devait accorder un prix à partir de la liste d'ingrédients qui se rapproche le plus de la recette maison, voici comment l'on classerait différents poudings: 1) Nestlé, Laura Secord et Jell-O, qui contiennent quatre additifs; 2) Royal, avec cinq additifs; 3) Del Monté, sept additifs; 4) Rich's, 14 additifs.

Un micro-test évaluant la qualité bactériologique de 50 sandwiches à la viande ou aux oeufs vendus dans les machines distributrices, a détecté la présence de contamination assez importante dans un échantillon sur deux.

On estime que des mécanismes de contrôle plus sévères à l'endroit des distributeurs ainsi qu'une collaboration plus étroite des consommateurs qui passent trop souvent sous silence leurs intoxications permettraient d'améliorer la situation.

On pourrait au moins lire l'étiquette d'un produit avant d'acheter. Certains sont bons, d'autres moins et d'autres pas, comme il a été révélé lors d'une conférence de presse présidée par Mme Luce Poulin (au centre), de la Coop des consommateurs de Montréal.

Riz au poulet?

Marque	Prix* 100g	% poulet
Wong Wing	0.33	5
China Town	0.35	6
Chun King	0.38	3
Steinberg (comptoir)	0.47	0
Métro (comptoir)	0.35	0

* Prix en vigueur à Montréal, en octobre 79.

Cinquante sandwiches décortiqués provenant de distributrices

Provenance	sandwiches contaminés	contamination
Hôpital Sacré-Coeur (Montréal)	3 sur 10	importante
Cité de la Santé (Laval)	7 sur 10	importante
Hôpital Maisonneuve (Montréal)	1 sur 10	très faible
Cégep Ahuntsic (Montréal)	6 sur 10	moyenne
Cantine mobile La Cantinière (Montréal)	5 sur 10	importante

Syndicalisation des pigistes à Radio-Canada

Le conflit de juridiction Uda-SGCT

Une enquête «spartiate» du CCRT qui nécessitera cinq semaines d'audiences publiques

par Ingrid SAUMART

Il faudra cinq semaines d'audiences publiques et une cinquantaine de témoins pour déterminer «qui est pigiste à Radio-Canada et qui ne l'est pas» et de plus qui aura le droit de les représenter.

C'est le Conseil canadien des relations de travail qui a décidé de tenir ces audiences (qui ont débuté hier au Ritz Carlton) afin de trancher une fois pour toutes la question de juridiction syndicale «sur la personne» des 150 contractuels à l'emploi de de Radio-Canada, au service des affaires publiques. Pour le moment, c'est l'Union des Artistes qui est le seul et unique représentant des ces journalistes, commentateurs et animateurs qui eux prétendent être représentés par le Syndicat général du cinéma et de la télévision affilié à la CSN.

Dès l'ouverture de la session hier matin, Me Claude Foisy qui préside ces audiences publiques a prévenu les participants qu'il allait leur imposer un régime spartiate. Du neuf à cinq avec une heure pour déjeuner et deux pauses-café de dix minutes, au rythme de quatre jours par semaine pendant cinq semaines. «C'est la seule façon dont nous allons pouvoir nous en sortir», ajoutait-il.

Mais déjà, l'horaire de la première journée a été perturbé par le fait que toutes les parties en cause voulaient l'enregistrement en sténotypie des débats de ces audiences «qui constituent un précédent dans l'histoire des relations de travail au Canada» et que Me Foisy s'y opposait. Il a finalement acquiescé à la demande générale et ce n'est qu'en début d'après-midi que l'on a pu entendre le premier témoin.

Le divin Alcide

C'est M. Alcide Ouellet, témoin de l'Union des Artistes, qui a été le premier à venir expliquer au conseil le pourquoi et le comment de ses fonctions. Et puis, à la lumière de ce qu'il a raconté hier, n'essayez pas de le remplacer à Radio-Canada pour faire la météo, cela semble assez compliqué.

Alcide Ouellet

Gilles Tremblay

D'abord, il faut se lever vers quatre heures du matin, arriver au bureau une heure plus tard, consulter les cartes d'Environnement Canada, faire ses propres prédictions et finalement mettre les écouteurs et attendre le «cue».

«La durée de mes interventions dépend de la bonté de l'animateur», expliquait M. Ouellet qui est entendu à quatre reprises en direct et trois fois en «enregistrement» entre 6h30 et 11 heures tous les matins.

M. Ouellet qui a débuté à Radio-Canada en 1965 a expliqué qu'il avait été contacté, dans un premier temps, par Jacques Houde et qu'il avait toujours signé des contrats avec Radio-Canada, «sans vraiment savoir ce qu'il y avait dedans» et qu'un jour, quand on lui a dit qu'il devait devenir membre de l'Union des Artistes, eh bien, il est devenu membre de l'UdA, «ce à quoi je n'avais pas d'objection».

Au départ, sa participation à des émissions de Radio Canada représentait environ 10% de son revenu annuel, mais ce chiffre est maintenant de 40% environ. De plus, la Société Radio-Canada lui rembourse les frais de location d'un local, situé dans le même édifice qu'Environnement Canada à Dorval, et qui lui sert de studio. Il a même raconté que la ville de Dorval a voulu à un certain moment lui faire payer des taxes pour l'utilisation de ce local mais que finalement, ils sont revenus sur leur décision «parce que c'était un service public.»

Après avoir annoncé qu'on n'aurait pas de tempête de neige avant un bon bout de temps, M. Ouellet a été remplacé par le commentateur sportif Gilles Tremblay qui est venu expliquer à la commission le complexe fonctionnement de son travail de pigiste.

M. Tremblay qui entreprend cette année sa dixième saison comme analyste à la Soirée du Hockey a expliqué qu'il travaille pour Radio-Canada quand il s'agit de commentaires à la radio et qu'il signe un contrat pour chaque émission alors que pour les commentaires des matches télévisés, c'est avec Canadian Sports Network, une filiale de MacLaren Advertising, que se négocient les contrats en début de saison.

M. Tremblay qui est occupé huit mois sur douze par ses commentaires sportifs a expliqué qu'il lui était impossible d'avoir un autre travail régulier mais que pendant la saison d'été, il participait à des écoles de hockey, traduisait des films et était également copropriétaire d'un magasin d'appareils électroménagers.

Ses commentaires sportifs représentent un peu plus que les deux tiers de ses revenus annuels, et s'il a déjà eu des offres pour aller travailler ailleurs qu'à Radio-Canada, il les a toutes refusées «pour ne pas perdre sa crédibilité.»

«Je ne vois pas pourquoi, expliquait-il, je ferais des commentaires à $35 pièce pour une station de radio de Montréal une demi-heure après les avoir faits à Radio-Canada. Ce serait très mauvais pour mon image.» M. Tremblay a également expliqué qu'il avait enregistré des réclames commerciales et qu'on le sollicitait encore à l'occasion «pour vendre des Gaines Burger» et qu'il n'hésitait pas à refuser ces propositions.

Dubois et Ouimet en appel

Preuve qualifiée de «fabulation» par la défense

par André CÉDILOT

C'est essentiellement à l'absence de preuves et à l'attitude du juge dans son adresse au jury que se fondent les arguments de Jean-Guy Dubois et Jacques Ouimet, qui ont porté en appel le verdict de culpabilité prononcé contre eux il y a deux ans pour le meurtre d'un ex-barman de l'hôtel Iroquois, en 1975.

La victime, Jean-Guy Fournier, on s'en rappellera, avait alors été trouvée noyée dans le canal Lachine, en matinée du 23 octobre de cette année-là. Quant à Dubois et Ouimet, ils avaient été appréhendés dans les heures précédentes, au moment où ils s'apprêtaient à quitter les lieux.

Par la suite, au terme d'un retentissant procès qui avait duré plusieurs semaines, les deux prévenus avaient été condamnés à l'emprisonnement à perpétuité, sans espérance de libération conditionnelle avant 14 ans, par le juge Paul Reeves, après qu'un jury des Assises les eut trouvés coupables.

Hier, devant les juges Jean Turgeon, Antonio Lamer et John Nolan, de la Cour d'appel du Québec, le procureur du membre de la célèbre famille des Dubois, Me Léo-René Maranda, a tenté de démontrer que le jury avait pu errer dans son jugement, notamment par l'influence de certaines remarques ou informations «partisanes ou erronées» qu'a, d'après lui, formulées le juge Reeves dans ses directives aux jurés.

«Le résumé des faits que le juge a présenté s'accompagnaient d'arguments nettement favorables à la Couronne... certains éléments de la défense ont même été escamotées... le juge a tenté de démontrer aux jurés la culpabilité de l'appelant. Il s'est forcé à trouver dans la preuve les éléments incriminants contre Dubois», a indiqué l'avocat dans son plaidoyer, qui a duré plus de trois heures. A l'appui de ses prétentions, il a soulevé une quinzaine de points, dans les commentaires du magistrat, qui auraient pu être préjudiciables à son client.

«Comme la Couronne s'était employée à le faire, le juge, dans sa charge, a nettement favorisé la possibilité d'une seule solution à la mort de Fournier: celui-ci était inconscient, il a été projeté à l'eau, Dubois et Ouimet se trouvaient dans les environs, par conséquent il s'agit-là d'un meurtre et ils en sont les auteurs», a déclaré Me Maranda. «A mon avis, il s'agit d'un cas flagrant de verdict dirigé, certainement du moins sur l'accusation de meurtre.»

Au dire de l'avocat, rien dans la preuve présentée par la Couronne n'a directement relié Dubois et Ouimet au meurtre de Fournier, en autant, bien entendu, qu'il s'agisse d'un meurtre, ce dont il n'est même pas certain, puisque la victime a péri noyé!

Comment alors expliquer les blessures au visage de Fournier? a demandé le juge Nolan.

«Personne n'a établi de relation entre une bagarre et la chute à l'eau; ni parlé de chute accidentelle au cours d'une bagarre; ou même que Fournier s'est volontairement jeté à l'eau», a répliqué Me Maranda, qui a invoqué certaines dispositions de la loi pour faire valoir le refus de témoigner des deux suspects, lors de leur procès.

Quant aux traces de sang qui ont été trouvés sur les pantalons de Jean-Guy Dubois, elles ne prouvent rien non plus, à ses dires, puisqu'elles étaient tellement «délavées» qu'un policier a même pensé, dans les instants qu ont suivi l'arrestation du suspect, qu'il s'agissait de «rouille».

En général, Me Maranda juge la preuve présentée contre ses clients comme une «fabulation», ayant relevé certaines erreurs dans les plans de la scène du crime et certaines contradictions dans les témoignages de policiers appelés à déposer lors du procès.

Quant au procureur de la Couronne, Me Jean-Pierre Bonin, il s'en est tenu à reconstituer la preuve qu'il avait présentée à l'époque quant aux circonstances de l'arrestation de Jean-Guy Dubois et Jacques Ouimet, ainsi que des allées et venues de la victime, Jean-Guy Fournier, le 23 octobre 1975. Il a aussi rappelé les déclarations de certains témoins appelés par la défense qui, sur certains points, corroboraient la version des principaux témoins de la police.

Après avoir pris bonne note de ces plaidoyers, les magistrats de la Cour d'appel ont pris le tout en libéré et devraient rendre une décision dans les prochaines semaines. Entre-temps, Jean-Guy Dubois et Jacques Ouimet continueront de purger leur sentence au pénitencier.

élections80

l'express

Turner et Macdonald sont de la partie

John Turner et Donald Macdonald, que l'on voyait éventuellement succéder à Pierre Trudeau il y a encore très peu de temps, font campagne en faveur de candidats libéraux de la région de Toronto. M. Turner a déjà accepté de parler en faveur de certains candidats, dont Ken Robinson (Ecobicoke Lakeshore) lors d'un dîner à $100 le couvert. M. Macdonald est cependant plus actif, faisant même du porte à porte, spécialement dans Rosedale qui fut son château-fort de 1962 à 1975, en faveur du porte-étendard libéral Anne Cools. Le comté appartient aux conservateurs depuis l'élection de David Crombie, ancien maire de Toronto et ministre de la Santé dans le cabinet Clark.

La FTQ reste coite

Telle que LA PRESSE l'avait laissé entendre la semaine dernière, la Fédération des travailleurs du Québec a décidé de ne pas accorder, cette année, d'appui «global et officiel» au Nouveau parti démocratique.

Ce faisant, la FTQ se départage de sa maison-mère, le Congrès du travail du Canada qui, comme on le sait, appuie à fond de train les troupes de M. Ed Broadbent.

Ceci dit, il est possible, nous a-t-on dit hier à la FTQ, que l'on appuie localement certains syndiqués qui viendraient du mouvement syndical.

Cet appui ne sera pas de grande importance puisqu'on n'a pas encore décidé où «on voulait pointer» et il se résumera semble-t-il à une apparition de M. Louis Laberge dans un ou deux comtés en faveur de candidats que sa centrale jugerait valables et qui proviendraient, vraisemblablement, de ses rangs.

Dubois: une troisième tentative

M. Jean-Guy Dubois représentera de nouveau le Parti libéral dans la circonscription de Lotbinière lors de l'élection du 18 février.

M. Dubois, qui en est à sa troisième tentative pour obtenir le siège de Lotbinière aux Communes, a été choisi, dimanche, au cours d'une assemblée d'investiture qui réunissait quelque 500 militants, à Victoriaville.

Il sera opposé au député sortant, M. Richard Janelle, qui a joint les rangs du Parti conservateur après avoir été élu sous la bannière créditiste le 22 mai dernier.

Du côté du Crédit social, c'est le président de l'association du comté, M. Roland Beaulieu, qui a été choisi comme candidat.

Son unique adversaire à l'assemblée d'investiture, M. Maurice Faucher, s'est désisté.

L'enjeu, c'est le pétrole

Le budget conservateur et l'invasion de l'Afghanistan sont étroitement reliés, a indiqué hier Mlle Flora MacDonald, ministre canadien des Affaires extérieures.

«Nous ne pouvons séparer notre budget et nos politiques énergétiques de ce qui se passe sur la scène internationale», a-t-elle déclaré devant les étudiants de l'université Concordia de Montréal.

L'invasion soviétique en Afghanistan a été entreprise pour mettre la main sur les pays voisins riches en pétrole, a souligné le ministre, et l'objectif de la politique conservatrice d'augmenter les prix du pétrole canadien est de rendre le pays autosuffisant en matière d'énergie.

«Ne soyons pas naïfs, a-t-elle dit. L'enjeu est de savoir qui contrôlera les réserves pétrolières au Proche-Orient.»

aujourd'hui

Le premier ministre Joe Clark est dans la région de Niagara Falls, aujourd'hui, et se rend à Fort Erie au milieu de l'après-midi. Il s'envole pour Regina en soirée. Le chef de l'Opposition Pierre Elliott Trudeau prend la parole devant un club de femmes de carrière, à midi à Toronto. Il s'envole ensuite pour Saskatoon pour y arriver en soirée et y passer la nuit. Le chef néo-démocrate Ed Broadbent prend l'avion pour Halifax au milieu de la matinée et prend la parole devant le Board of Trade de l'endroit. Il prend ensuite l'autobus pour Sydney pour rencontrer des partisans et y passer la nuit.

Triomphe à London

Trudeau promet aux retraités au moins le seuil de pauvreté

par Michel GIRARD

Afin de permettre aux personnes âgées de 65 ans et plus qui vivent seules de recevoir un revenu annuel atteignant au moins le seuil de la pauvreté, les libéraux du Canada, s'ils reprennent le pouvoir le 18 février prochain, instaureront un programme social devant combler la différence de $900 entre le revenu de ces gens et le seuil actuel de la pauvreté.

Cette mesure sociale qui s'inscrit dans l'un des cinq grands thèmes du programme électoral dévoilé en fin de semaine par le leader libéral, sera annoncée aujourd'hui au cours d'une conférence de presse que M. Trudeau donnera à Toronto. Il s'agit d'assurer une plus grande sécurité individuelle en venant en aide à ceux qui en ont le plus besoin.

Selon l'ex-ministre de la Santé et Bien-être social, Mme Monique Bégin, qui a défendu une telle mesure depuis qu'elle s'occupe activement des politiques sociales pour le Parti libéral du Canada et qui accompagnera l'ex-premier ministre Trudeau lors de la conférence de presse d'aujourd'hui sur cette question, cette mesure de supplément au revenu touchera pas moins de 645,000 personnes âgées.

Mme Bégin a toutefois précisé que le programme serait vraisemblablement appliqué progressivement à cause des sommes importantes qui sont en jeu, soit quelque $579 millions.

En plus, au cours de cette conférence de presse sur les politiques sociales qu'entend réaliser le Parti libéral s'il est élu, il y a le fonds de pension pour la maîtresse de maison. Ce fond de pension serait cependant sur une base volontaire, c'est-à-dire que les «reines du foyer» seraient entièrement libres d'y souscrire selon le même genre de contribution qui existe pour le Régime des rentes du Canada ou le Régime des rentes du Québec.

Comme autre mesure intéressante, il faut s'attendre à ce que les libéraux permettent la «transférabilité» des fonds de pension privés. Pour ce faire, des mécanismes seraient instaurés afin que les fonds de pension puissent «suivre» chaque travailleur d'un emploi à l'autre.

Par ailleurs au-delà de 4,000 étudiants de l'Université Western Ontario, à London, (soit plus du quart du nombre total d'étudiants de cette université), ont réservé hier un accueil des plus chaleureux au chef du Parti libéral, rapporte l'agence PresseCanadienne.

«Les Russes ont profité de la faiblesse des États-Unis devant la crise iranienne pour envahir l'Afghanistan», d'expliquer M. Trudeau alors qu'il répondait aux questions des étudiants qui n'ont pas manqué l'occasion de faire revivre en quelque sorte les années de la fameuse Trudeaumanie.

Quant au Canada, M. Trudeau a dit qu'il ne peut qu'avouer son impuissance devant cette invasion soviétique de l'Afghanistan. Cette impuissance démontre à son avis la nécessité pour les pays de l'Otan de faire preuve d'une plus grande unité face à la puissance soviétique qui suit «un plan préétabli d'impérialisme militaire et idéologique».

D'autre part, il va sans dire que le leader libéral a poursuivi ses attaques en règle contre le premier ministre Joe Clark en dénonçant entre autres les multiples promesses non tenues par ce dernier. Il a déclaré que le chef conservateur a fait du Canada la risée sur le plan international dans l'affaire de l'ambassade canadienne en Israël.

De plus, le chef de l'opposition a qualifié «d'injuste» le budget du Parti conservateur qui aurait pu entrainer, d'après lui, la ruine économique du pays.

M. Trudeau

Clark fait l'éloge de la petite entreprise

par Claude PAPINEAU

OAKVILLE, Ont. (PC) — Au cours de son bref exercice du pouvoir, le gouvernement conservateur s'est appliqué à agir de sorte que la petite entreprise demeure le coeur de l'économie canadienne.

C'est ce qu'a déclaré, hier, à Oakville, en banlieue de Toronto, le premier ministre Joe Clark, alors qu'il prenait la parole à un déjeuner de la Chambre de commerce.

Il a déclaré que les conservateurs avaient déjà entamé les réformes nécessaires pour renverser la tendance de la dernière décennie au cours de laquelle, a-t-il dit, on a pris l'habitude de s'en remettre de plus en plus à l'État.

Il en est résulté, a dit M. Clark, un sentiment de frustration provoqué par une dépendance accrue, par le désordre économique, par des déficits gouvernementaux et par la multiplication des interventions de l'État et de règlements.

M. Clark a indiqué que son gouvernement avait choisi d'encourager la petite entreprise parce que, a-t-il souligné, elle représente 30 pour cent de la production et contribue à plus de 65 pour cent de la création d'emplois au pays.

Parmi les mesures déjà proposées par le gouvernement, M. Clark a rappelé notamment la création d'un régime d'obligations spéciales permettant aux petits entrepreneurs de se procurer des crédits allant jusqu'à $500,000 à la moitié des taux d'intérêts en cours.

Il a souligné que le budget prévoyait la déductibilité pour fins d'impôt du salaire d'un conjoint oeuvrant dans une entreprise non incorporée.

téléphoto CP

Le premier ministre Joe Clark a été accueilli «chaleureusement» par une de ses admiratrices à Hamilton, Ontario, lors d'une assemblée politique réunissant les candidats locaux hier.

Parrain de la motion qui a «ressuscité» le leader libéral

Robinson: «Avec Trudeau, nous ne pouvions pas faire d'erreur»

par Rhéal BERCIER
de notre bureau de Toronto

Toronto

TORONO—Quand il a parrainé la motion devant le caucus libéral invitant M. Pierre Trudeau à conserver son poste de leader et à mener ses troupes à la victoire, le député d'Etobicoke Lakeshore, M. Ken Robinson, n'a pas songé un seul moment aux répercussions de cette décision sur l'électorat de son comté.

Il a admis, au cours d'une entrevue à LA PRESSE, que le sentiment anti-Trudeau, qui prévalait spécialement dans la région de Toronto, était la principale raison de sa défaite à l'occasion des élections de 1972.

Mais, en 1974, il arrachait le comté aux néo-démocrates par une majorité de 1,600 voix. En 1979 toutefois, il voyait sa majorité fondre à 747 voix seulement. Sauf pour cette brève interruption. M. Robinson représente ce comté depuis 1968. Il est âgé de 51 ans.

C'est toujours une véritable lutte à trois dans cette circonscription. Le 22 mai, les conservateurs recueillaient 15,044 voix et les néo-démocrates, 14,265.

Le portait d'alors

M. Robinson rappelle «les moments difficiles» de la période des Fêtes: «Nous n'avions plus de leader. Il nous fallait une figure connue sur le plan national. Nous ne savions pas qui serait candidat, sauf Pierre de Bané. Il aurait été difficile de tenir une campagne au leadership le plus rapidement possible, établir par la suite notre programme électoral quand nous ne savions pas qui serait éventuellement notre nouveau chef et que les conservateurs, de leur côté, avait déjà commencé leur campagne.»

Il note aussi qu'il fallait également rendre justice aux candidats à la direction du parti, leur laisser le temps de se faire connaître et de faire état de leurs réflexions et de leur propositions pour les années à venir.

«L'on s'engageait dans le choix d'un chef qui nous aurait dirigé durant combien d'années? Pierre Trudeau est en poste depuis 12 ans, Lester Pearson a été chef des libéraux pendant presque autant d'années. Et nous avons pensé à l'intérêt national, avant celui de notre parti. Les gens qui votent veulent connaître à qui ils accordent leur confiance. Avec M. Trudeau, nous ne pouvions pas faire d'erreur.»

L'équipe»

M. Robinson est enthousiasmé par la nouvelle attitude de son chef. «Jamais, depuis mon entrée en politique, je n'ai été en meilleure position pour influencer les décisions du parti. Et quand on sera au pouvoir, j'espère que ce sera à mon tour de devenir ministre.»

Le député sortant d'Etobicoke Lakeshore est membre de la commission politique du PLC, préside également un comité sur le transport en commun et est porte-parole du parti en cette matière.

«M. Trudeau s'éloignait des racines du parti, c'est-à-dire des députés, ce qui a pourtant toujours été le succès des libéraux. Maintenant, il écoute et fait plus attention à nos vues et à nos perceptions. Avant, l'on n'était pas utilisé. Maintenant, on est appelé à faire notre contribution. Et ce sera cela qui sera déterminant le 18 février. Ce sera une victoire d'équipe.»

Trudeau, c'est le flip; Clark, c'est le flop

— Broadbent

TORONTO (PC) — Le chef du Nouveau parti démocratique, M. Ed Broadbent, a affirmé hier que les électeurs ne verront que du toc dans le programme électoral du Parti libéral et qu'ils ne seront pas assez crédules pour penser que les libéraux pourront accomplir dans les années 80 ce qu'ils n'ont pu faire dans les années 70.

Parlant à des journalistes et lors d'une émission de lignes ouvertes, M. Broadbent a attaqué vertement les libéraux, deux jours après que M. Pierre Elliott Trudeau ait dévoilé, dans des termes généraux, les promesses de son parti.

Ce programme, d'après le chef néo-démocrate, est une condamnation des 11 années au pouvoir de M. Trudeau, au cours desquelles le déficit de l'État s'est accru de $11 milliards, le chômage a grimpé et la justice sociale s'est rétrécie.

Il a aussi mis dans le même sac les chefs des deux grands partis: «Je pense que nous avons deux flipflops, Trudeau c'est le flip et Clark c'est le flop.»

Il a toutefois approuvé le premier ministre Clark pour sa réaction à l'invasion de l'Afghanistan par l'Union soviétique, ajoutant que les Jeux olympiques devraient être tenus ailleurs qu'à Moscou mais qu'on ne devait pas demander aux athlètes canadiens de boycotter les jeux s'ils ont lieu en URSS. Le gel des exportations de céréales vers l'URSS d'après lui, est «une réaction approprié pour le moment».

Selon M. Broadbent, le souci récent des libéraux pour le chômage, la conservation de l'énergie, la saine adminsitration des finances de l'État et, «par-dessus tout, pour la justice sociale, ne trompera personne dans le pays. Les Canadiens vont très bientôt clamer que c'est du toc électoral, rien qu'un truc pour attirer des voix.»

Clark ne se prend pas pour Redford

Le beau brummel du cinéma américain Robert Redford sera sans doute heureux d'apprendre que le premier ministre Joe Clark n'ose pas se comparer à lui au Canada. Prenant la parole hier à Hamilton, le mari de Maureen McTeer a en effet déclaré qu'il ne se fait aucune illusion quant à sa popularité relative face à celle de la vedette d'Hollywood. Il a implicitement souhaité que les électeurs canadiens fassent preuve d'assez de discernement pour voter pour lui malgré tout. On chuchote dans les milieux du cinéma qu'inspirés par l'humilité de Joe Clark, les séducteurs au charme très discret que sont Jerry Lewis et Woody Allen songeraient sérieusement à poser leur candidature à la présidence des Etats-Unis...

Crombie fait savoir qu'il est en pleine forme

Ne reculant devant rien pour prêcher par l'exemple, le ministre convalescent de la Santé, David Crombie, a fait savoir hier, par l'intermédiaire de son organisatrice en chef, Barbara McDougall, qu'il est en plein forme. Réfutant des propos qu'on prête à ce dernier selon lesquels, advenant une réélection du gouvernement Clark, il ne serait pas en état d'assumer à nouveau des responsabilités ministérielles, celle-ci a expliqué que: «Ça prend bien des libéraux pour colporter des rumeurs aussi malicieuses alors que David, en bonne santé et en parfaite condition, est profondément impliqué dans la campagne électorale en cours.» Pendant ce temps, l'ex-maire de Toronto devenu ministre conservateur par la grâce de Joe Clark, se remet de sa récente hospitalisation pour une crise cardiaque en se faisant gentiment dorloter au domicile de sa maman...

Broadbent n'a pas de préférence

Le leader néo-démocrate, Ed Broadbent, a laissé savoir hier à Terre-Neuve qu'il n'a vraiment pas de préférence entre Joe Clark et Pierre Trudeau comme premier ministre du Canada. Sans aller pour autant jusqu'à identifier quel serait à ses yeux le meilleur homme politique pour diriger le pays. Pour éviter toute méprise malheureuse, il faudrait peut-être que LE collaborateur du chef créditiste Fabien Roy prévienne ce dernier qu'il ne faut pas conclure trop vite à un appui caché de M. Broadbent à son endroit et lui suggérer que, peut-être, le premier ministre idéal selon le chef du NPD s'appelle-t-il tout simplement... Ed Broadbent.

Cossette n'est pas difficile

Point n'est besoin d'être libéral, conservateur, néo-démocrate, créditiste ou communiste pour se rallier le vote du président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, Jean-Marie Cossette, qui, de son propre aveu, n'a jamais voté à une élection fédérale depuis 1957. Il suffit de s'engager à prôner l'abolition de la loi des mesures de guerre et la poursuite des travaux de la Commission Keable sur les activités illégales des corps policiers au Québec. C'est du moins ce qui ressort d'une déclaration récente de M. Cossette qui invite les 200,000 membres de la SSJB à voter à partir de ce double critère. Comme ce dernier n'a pas cru utile d'énoncer de règles pour l'établissement d'un second choix, il faut souhaiter pour ces électeurs que seuls les candidats d'un parti donné prennent cet engagement sans quoi leurs votes risquent d'aller vers d'autres candidats que ceux de l'Union populaire.

Pierre GRAVEL

Lagos

IBERIA vous y mène. Une centaine d'autres destinations vous sont offertes à partir de Madrid. Profitez de votre escale pour vous familiariser avec la culture madrilène, la cuisine, les boutiques, le casino, la vie nocturne. Offrez-vous le service 1ère classe. Découvrez une des grandes capitales de l'Europe. Pour en savoir plus, communiquez avec votre agent de voyage ou avec IBERIA: 861-9531.

IBERIA
LIGNES AÉRIENNES INTERNATIONALES D'ESPAGNE

L'attentat au consulat de Cuba n'a pas encore été revendiqué

(D'après CP) — La police de Montréal ne comprend pas pourquoi personne n'a encore revendiqué l'attentat à la bombe survenu hier matin au consulat de Cuba à Montréal. L'explosion a fait voler en éclats les fenêtres du consulat de même que celles des maisons voisines, parmi lesquelles se trouve la maison que vient d'acquérir M. Pierre Trudeau.

Selon la police, les auteurs d'attentats de ce genre habituellement se font vite connaître.

La bombe qui a explosé est de fabrication très artisanale et de petite taille. La police croit qu'elle a été lancée par dessus la clôture de deux mètres qui entoure le consulat. L'explosion n'a fait aucun blessé.

On ignore si la bombe a explosé en touchant le sol ou si elle était reliée à un cadran déclancheur.

Les policiers qui sont arrivés sur les lieux peu de temps après l'explosion ont dû faire le pied de grue sur le trottoir, les agents de sécurité du consultat n'ayant consenti à ouvrir les portes que 15 minutes plus tard environ.

Les porte-parole du consulat ont déclaré à la police que le système de télévision en circuit fermé relié aux portes a mal fonctionné immédiatement avant l'explosion.

Il semble que la délégation cubaine n'ait reçu aucun avertissement ni aucune menace reliés à l'attentat et qu'elle ne sache pas qui pourrait en être l'auteur.

VOTRE HÔTEL VOUS ENVOIE-T-IL COUCHER TROP TÔT?

Si à votre hôtel, vous n'avez d'autre choix que de vous coucher trop tôt, venez donc à l'Auberge!

Vous y apprécierez la joie de vivre de notre club, La Boîte, jusqu'aux petites heures . . ou vous succomberez au charme de la fine cuisine du Chateauneuf, notre restaurant de gourmets.

A l'Auberge vous trouverez un agréable mélange du charme d'outremer, allié aux commodités modernes . . un choix de 240 chambres et suites superbes, et mille autres "à-côtés" pour agrémenter votre séjour . . notre piscine intérieure, notre sauna et même le bain tourbillon. Et tout cela, à 10 minutes seulement de la colline parlementaire.

Pensez-y . . lors de votre prochain voyage à Ottawa, choisissez l'Auberge . . où l'on ne vous obligera jamais à vous coucher trop tôt!

L'Auberge de la Chaudière

2 rue Montcalm, Hull, Québec J8X 4B4, vue superbe sur la capitale nationale.
Pour réservations sans frais, appelez (de partout au Canada) 1-800-567-1991 (de la région d'Ottawa Hull) 778-3880.
Membre de l'Association "Preferred Hotels": Canada: 1-800-661-1262 (E.U. 800-325-7500)
Représentants: The Leading Hotels of the World: E.U. 800-223-6800; État de New York: 212 838 3110.

COURS DE PSYCHOLOGIE À LA TÉLÉVISION

Le Collège Édouard-Montpetit offre en collaboration avec Télécâble Vidéotron un cours de psychologie télédiffusé au Canal 35, 14 fois par semaine pendant 13 semaines à compter du **28 janvier.**

Les étudiants seront tenus de rencontrer leur professeur 3 fois seulement au cours de la série et recevront dès le début, un cahier d'accompagnement qui leur permettra de suivre facilement le cours à leur résidence.

Les étudiants qui ne se sont pas encore inscrits pourront se présenter en personne au **Collège Edouard-Montpetit, 945, chemin de Chambly à Longueuil, le 28 janvier à 19h.**

***Pour plus de renseignements, téléphoner au service de l'Éducation des Adultes du Collège à* 463-1840.**

MISE AU POINT:

Dans notre cahier publicitaire «Grands soldes d'hiver canadiens» en vigueur jusqu'au 26 janvier 1980 veuillez prendre note qu'à la page 26 pour des raisons hors de notre contrôle, tous les articles à l'exception des no: 097 427 715 et 097 419 507 ne seront pas offerts. Toutefois les commandes seront acceptées.

Nous nous excusons de ce contretemps.
Simpsons - Sears

ESPAGNOL ITALIEN

UN SOIR PAR SEMAINE MARDI OU JEUDI
20 COURS

À l'école secondaire ÉMILE NELLIGAN
4750, av. Henri-Julien
(près du métro Laurier)

Début des cours: 15 et 17 janvier 1980

Autorisés à titre de culture personnelle (soir) par le Ministère de l'Education du Québec.
No de permis: 749694
PROFESSEURS COMPÉTENTS — PRIX RAISONNABLES

Depuis 1940, plus de 15,000 personnes ont suivi nos cours. Dès la première année, nos étudiants peuvent se débrouiller.

Pour renseignements, écrivez ou téléphonez à:
L'UNION DES LATINS D'AMERIQUE, INC., 844-6835 ou 844-2433

L'UNION DES LATINS D'AMERIQUE L.P. 15-1-80
59 ouest, rue Saint-Jacques Bureau 300, Montréal, Québec. H2Y 1K9

Je désire des renseignements au sujet de vos cours } ☐ d'espagnol ☐ d'italien

aussi votre dépliant et un exemplaire de votre bulletin.

NOM.....TÉL.....

ADRESSE.....

à l'avant-garde...la BNE à l'avant-garde...

Pour répondre à **TOUS** les besoins financiers des entrepreneurs dynamiques, la BNE lance un **TOUT NOUVEAU** service de financement complet,

le plan de financement

BNE

La BNE, la première banque à avoir facilité le prêt à la consommation, est fière d'offrir aux entrepreneurs dynamiques de chez nous un moyen nouveau, efficace et RAPIDE de financement.

Que vous soyez manufacturier, entrepreneur, professionnel, agriculteur ou que vous dirigiez une entreprise de transport ou de services, nous pouvons vous aider financièrement. Ce que nous désirons, c'est aider votre entreprise à se développer et à atteindre son plein potentiel.

Ce qui nous intéresse, c'est **votre avenir.** Vous ne serez donc pas étonné que nos critères de financement portent davantage sur votre fonds de roulement et votre capacité de faire des profits que sur votre bilan ou vos garanties. C'est pour cela que nous disons que nous misons davantage sur votre avenir que sur votre passé. Et c'est pour cela que nous avons créé le PLAN DE FINANCEMENT BNE.

Nous voulons vous offrir toute l'aide financière nécessaire, et le plus rapidement possible: qu'il s'agisse de financement à terme de l'équipement dont vous avez besoin, qu'il s'agisse de crédit-bail, ou d'un prêt à terme, à taux concurrentiel.

Pour administrer ce nouveau service, la BNE a recruté une équipe de spécialistes chevronnés qui sauront faire passer vos avoirs à l'action, et donner à votre entreprise l'élan que vous lui souhaitez.

Et cette équipe de spécialistes s'efforcera de vous donner une réponse dans les 24 heures qui suivront la présentation de votre demande.

Le nouveau PLAN DE FINANCEMENT BNE ne s'adresse pas uniquement aux clients de la BNE; il s'adresse à tous les entrepreneurs dynamiques désireux d'accroître leur part de marché ou de renforcer leur position dans leur secteur.

Notre équipe d'experts financiers attend vos demandes. Si vous croyez en l'avenir autant que nous, retournez-nous sans tarder le coupon de cette annonce ou adressez-vous au directeur d'une succursale de la BNE.

BNE
LA BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE

Je veux être à l'avant-garde

et réaliser un projet d'envergure qui me tient particulièrement à coeur.

Je n'entrerai pas ici dans tous les détails, mais je vous dirai tout de suite que votre nouveau PLAN DE FINANCEMENT BNE m'intéresse.

Auriez-vous l'obligeance de me faire parvenir une brochure explicative de votre PLAN DE FINANCEMENT BNE où je pourrais prendre connaissance des diverses formules de financement que vous m'offrez.

Je vous remercie et on s'en reparle bientôt.

Nom_____

Entreprise_____

Adresse_____

Ville_____ Code postal_____

Téléphone_____

Découpez et postez à:
La Banque de Nouvelle-Écosse
Service du marketing
715, square Victoria
Montréal, Québec H2Y 2H7

"Bien travailler, pour nous, c'est valorisant, quel que soit l'effort demandé".

Suzanne et Martin ont toujours su que le poste de membre d'équipage dans un avion représentait plus qu'un simple "travail". Ils se sont vite aperçus qu'il s'agissait d'une véritable carrière faite de responsabilités, de longues heures de travail et d'éventuelles mutations dans une autre ville. Mais ils savaient aussi qu'ils pourraient relever ce genre de défi. Et ils avaient raison d'être confiants, ils ont passé trois entrevues, ainsi qu'un programme de formation intensif. Si bien que quelques mois plus tard, ils faisaient partie de cette équipe professionnelle d'hommes et de femmes qui fait notre fierté.

Pour Suzanne et Martin, répondre à nos critères de base ne constituait pas le seul facteur déterminant. Ils présentaient tous deux ces qualités supplémentaires que nous recherchons chez tous nos postulants. C'est-à-dire une personnalité chaleureuse, une apparence soignée, une aisance à parler couramment plus d'une langue et un véritable souci d'assurer le meilleur service aux passagers. De plus, ils ont tous deux montré un sens d'initiative remarquable.

C'est grâce à des gens comme Suzanne et Martin que nous sommes devenus l'une des plus importantes compagnies aériennes au monde. Des gens qui sont satisfaits de leur profession, au point d'être fiers de travailler avec nous.

Si vous pensez qu'une carrière comme membre d'équipage offre le genre de défi et de valorisation que vous recherchez dans un travail, parcourez attentivement la liste des prérequis énumérés ci-dessous. Et ce n'est que si vous pouvez y satisfaire que nous vous demandons de venir à nos bureaux: 1, Place Ville-Marie, 38e étage, entre 9 h du matin et 4 h 30 de l'après-midi, du 14 au 18 janvier.

Nous vous remettrons notre brochure et un formulaire de demande d'emploi qui, une fois rempli, nous permettra de mieux vous connaître. Vous pouvez, si vous le voulez, y joindre un curriculum vitae.

- Être citoyen canadien ou immigrant reçu.
- Être un diplômé de cours secondaire ou l'équivalent.
- Avoir travaillé pendant au moins un an, ou avoir suivi des cours post-secondaires pendant au moins un an.
- Être disponible pour toute éventuelle affectation dans une autre ville.
- Être bien soigné de sa personne, jouir d'une bonne santé et être énergique.
- Avoir une bonne vision naturelle, pas moindre que 6/15 (20/50) pour chaque oeil. Le port des lunettes n'est pas permis. Les lentilles cornéennes sont acceptées, à condition que l'acuité visuelle ne soit pas moindre que 6/30 (20/100) pour chaque oeil, avant correction. Prière de consulter votre ophtalmologiste et/ou oculiste pour plus de précision.
- Taille: 158.7 cm (5'2") à 186.8 cm (6'1") déchaussé. Poids proportionnel.
- Avoir de l'entregent et pouvoir travailler efficacement, même lors de circonstances difficiles nécessitant un surcroît d'énergie.

AIR CANADA

Le projet Ryan

Impuissance généralisée et statu quo en pire

par Paul ROY

«Impuissance généralisée pour les provinces anglophones et statu quo en pire pour le Québec.»

Voilà comment le conseiller au programme du Parti québécois, Pierre Harvey, a résumé hier sa critique du projet de réforme constitutionnelle proposé la semaine dernière par le chef du Parti libéral du Québec, Claude Ryan.

L'économiste Harvey emboîtait le pas à son chef, René Lévesque, qui avait qualifié le document libéral de «cadeau du ciel» pour son parti, vendredi dernier. Mais alors que M. Lévesque s'était surtout intéressé aux incidences culturelles et linguistiques du document Ryan, M. Harvey, lui, en a critiqué plus spécifiquement les aspects économiques et fiscaux.

Citant l'économiste fédéraliste Pierre Fortin et la non moins fédéraliste Commission Pépin-Robarts, le conseiller au programme du PQ a établi que jusqu'ici, la stratégie fédérale de développement industriel a contribué à transformer le Québec en assisté social plutôt qu'en une économie génératrice de son propre développement. Donc, conclut-il, le premier élément du problème québécois que doit viser à corriger toute proposition constitutionnelle concerne le partage des avantages de l'union économique.

Pas la même signification

Or, M. Harvey reproche justement au chef du PLQ de réduire cette question à une simple difficulté régionale qui aurait la même signification pour les autres régions du Canada.

«On peut admettre que certaines provinces à majorité anglophone soient elles aussi réduites à la condition d'assistées sociales, de souligner M. Harvey, mais ce phénomène n'a pas la même signification pour le Québec...

«Le travailleur anglophone de la Nouvelle-Ecosse, par exemple, qui n'accepte pas d'être réduit à un chômage plus ou moins permanent peut profiter des programmes fédéraux de mobilité de main-d'oeuvre pour déménager à Toronto ou Calgary. Il devra accepter un certain déracinement, mais au moins, il se retrouvera dans un milieu culturel familier...

«Pour le Québécois francophone, c'est une toute autre histoire...»

M. Harvey souligne de plus que le départ de Québécois vers d'autres régions entraîne un affaiblissement de la «région Québec», situation d'autant plus dangereuse que, de l'admission même de la Commission Pépin-Robarts, «collectivement parlant, leur force (celle des francophones du Canada) est celle du Québec, ni plus, ni moins».

L'économiste du PQ considère donc le développement économique autonome du Québec comme une condition de la survie et du dynamisme de la culture française en Amérique du Nord.

Et s'il prétend que pour le Québec, les propositions Ryan équivalent au mieux au statu quo, il n'hésite pas à affirmer qu'elles seront également rejetées par le Canada anglais.

«Le reproche majeur qui sera formulé à l'encontre du projet Ryan par les anglophones, et non sans raisons d'ailleurs: la balkanisation du Canada en un ensemble inefficace et ingouvernable dans sa complexité.»

M. Harvey s'en prend notamment ici aux mesures fiscales contenues dans le projet libéral.

«Bien sûr, admet-il, les politiciens fédéralistes ont cru pouvoir se contenter de formules générales d'approbation mitigée, d'autant plus qu'ils ont, pour le moment, à mener une campagne électorale qui les oblige à éviter de se compromettre sur une question aussi brûlante. Mais, explique-t-il, les journaux anglophones à l'extérieur du Québec n'ont pas les mêmes préoccupations et leurs réactions disent bien qu'on a perçu la réalité du dilemme à résoudre et qu'on refuse la solution Ryan.»

Et M. Harvey s'empresse de citer des passages d'éditoriaux du *Toronto Star*, du *Hamilton Spectator* et du *Calgary Herald*, qui parlent «d'un pays balkanisé irrémédiablement», «d'un gouvernement fédéral émasculé» et qui se demandent «combien de temps une fédération reposant sur des bases pareilles pourrait survivre».

Et à un journaliste qui lui fait remarquer que la communauté anglophone n'a guère mieux reçu le projet de souveraineté-association du PQ, M. Harvey réplique qu'avec un «oui», le PQ aura un avantage de négociation que n'auront pas les partisans du «non».

ERRATA

Veuillez prendre note des corrections suivantes dans le cahier «Impressions» de Simpsons encarté dans LA PRESSE du samedi 5 janvier 1980;

Page 6, article A. Canapé-lit format queen. Le prix devrait se lire $569

Page 39, article E. La lettre E a été omise dans l'illustration du rideau blanc.

Page 39, article F. La lettre F a été omise dans l'illustration du rideau bleu.

Simpsons

Ça ne vous dit pas de jouer au 6/36? Jouez pour un autre.

Le jeu facile où il suffit de marquer 6 numéros sur 36

6/36

En vigueur du 15 janvier au 19 janvier, jusqu'à épuisement de la marchandise.

Sears

Le plus grand détaillant de couvre-planchers au Canada

Profitez du solde de tapis Sears pour décorer votre salle de séjour!

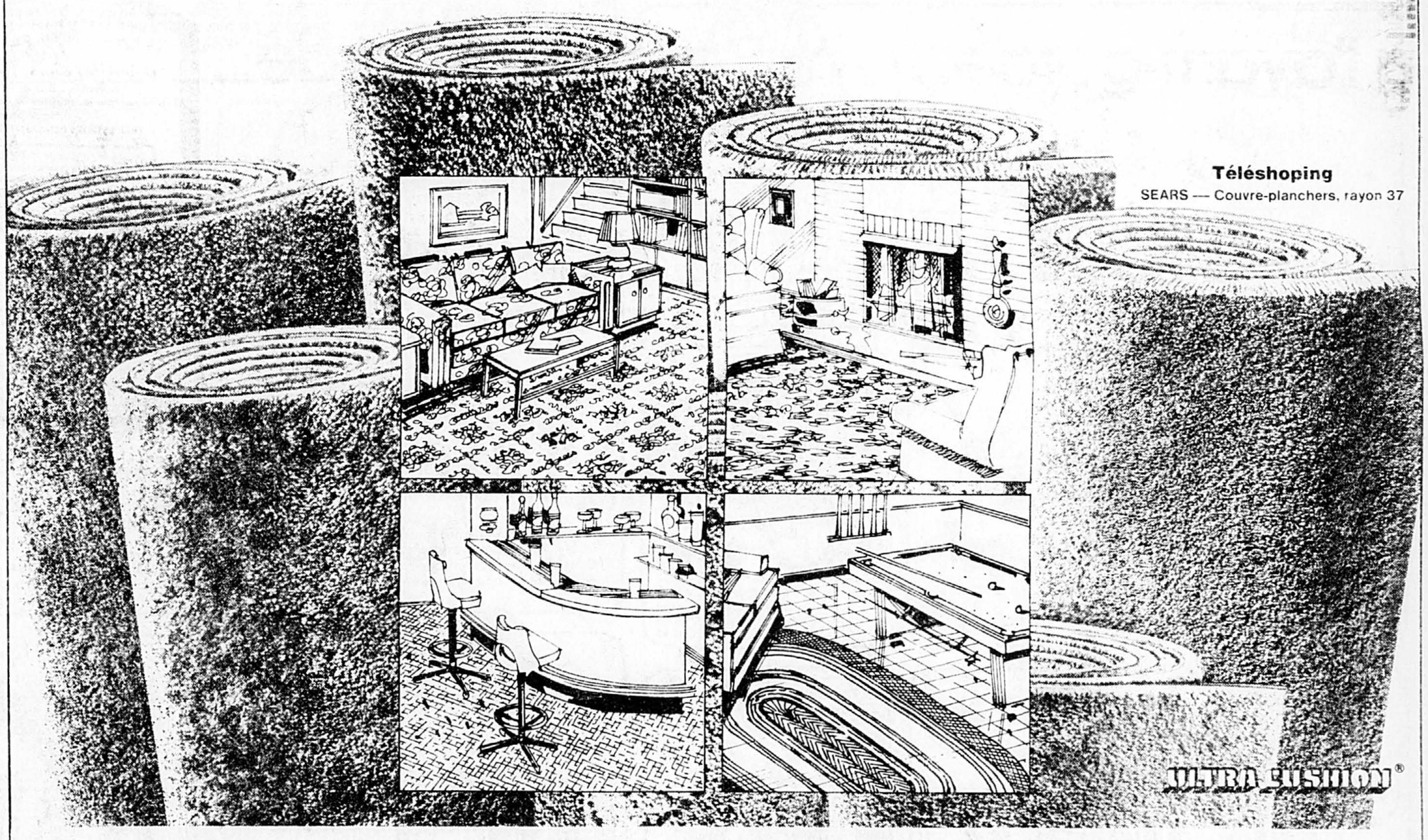

Téléshoping
SEARS — Couvre-planchers, rayon 37

Tapis tressé de style colonial

119.98 Rég. 149.98 ch. 8'6" x 11'6"

«Queenston». Un tapis tressé pratique et inusable. Tresses tubilaires durables: 99% nylon, 1% fibres variées. Indispensable pour toute pièce, aux meubles et décor style colonial. Réversible. Choix de 4 belles couleurs et 3 plus petits formats. 37R 023 034

Bouclé à motif floral

5.99 Rég. 6.99 ver. ca.

«Berwick». Poils de nylon 100%. Résiste aux taches et au statique. Envers mousse pour pose facile. Choix de 5 couleurs dans un joli motif floral. Environ 12' de largeur. 37R 022 730

Bouclé à motif multicolore

5.99 Rég. 6.99 ver. ca.

«Esprit». Poils 100% nylon. Résiste aux taches et au statique. Envers mousse pour pose facile à faire vous-même. 2 motifs au choix ainsi que 8 couleurs. Environ 12' de largeur. 37R 016 200

Bouclé durable à riche motif

6.99 Rég. 7.99 ver. ca.

«Picasso». Poils 100% nylon. Résiste aux taches et au statique. Envers caoutchouté pour pose facile... faites-le vous-même. Résiste à l'humidité et moisissure. Choix de 10 motifs. Environ 12' largeur. 37R 016 050

Bouclé texturé multicolore

10.99 Rég. 12.99 ver. ca.

«Wood Song». Très durable poils 100% nylon. Envers Ultra Cushion® confortable et pose facile à faire vous-même. Résiste aux taches et au statique. Un tapis multicolore peut camoufler les taches. Gardera son bel aspect longtemps. 7 couleurs. Environ 12' largeur. 37R 018 260

Peluche durable à motif

7.99 Rég. 9.99 ver. ca.

«Amherst». Poils 100% nylon. A motif et genre peluche. Envers mousse pour pose facile.. faites-le vous-même. Choix de 2 motifs très décoratifs. 4 couleurs pour chaque motif. Environ 12' largeur. 37R 022 720

Bouclé multicolore facile d'entretien

5.99 Rég. 6.99 ver. ca.

«Odessa». Poils 100% nylon durable et d'entretien facile. Envers coussiné mousse pose facile à faire vous-même. Décorer devient facile avec ce bouclé multicolore! Choix de 6 couleurs. Environ 12' largeur. 37R 016 300

Bouclé de qualité commerciale

8.99 Rég. 9.99 ver. ca.

«Continuity». Poils dense 100% nylon, facile d'entretien et très durable. Traité contre le statique. A poser partout dans la maison. Choix de 7 couleurs d'aspect tweed. Environ 12' largeur. 37R 010 220

Simpsons-Sears

PLACE VERTU VILLE ST-LAURENT
MAIL CHAMPLAIN VILLE BROSSARD
LES GALERIES D'ANJOU VILLE D'ANJOU
CARREFOUR DU NORD VILLE ST-JÉROME

COMMANDES TÉLÉPHONIQUES ACCEPTÉES SAUF SUR LES ARTICLES MENTIONNÉS MAGASINAGE EN PERSONNE SEULEMENT.

MONTREAL (METROPOLITAIN) • TÉLÉSHOPING 333-5811

ST-JÉRÔME (ET LA RÉGION) • TÉLÉSHOPING 432-1130

"RÉGULIER" ou "ÉTAIT" RÉFÈRE AUX PRIX Simpsons-Sears

Les produits alimentaires, beauté-santé ou d'entretien domestique de la section alimentaire au Miracle Mart du Carrefour Laval et du Mail Cavendish ne peuvent pas être payés avec les cartes de crédit Master Charge ou Visa.

Les prix de solde et prix spéciaux sont en vigueur du mercredi 16 janvier au samedi 26 janvier jusqu'à épuisement des quantités.

Miracle Mart

Chère petite maman, nous avons plein de belles choses pratiques pour bébé. Venez vite faire votre tour... vous serez ravie!

bébé d'abord...

Rabais jusqu'à $30

10.55 l'ens.

Coussin pare-chocs, 6 pièces recouvert de vinyle. **Ord. 13.59**

Matelas **22.99** ch.

Matelas de luxe, très ferme à 90 ressorts, recouvert de vinyle piqué entièrement lavable. Bourre de coton offrant une très bonne ventilation. **Ord. 31.99**

Non illustré: matelas "Posture-Firm" en mousse 4" et recouvert de vinyle. Bande ventilée. Pour tous les lits standards. **Ord. 15.99** **11.99**

Lit d'enfant **79.99** ch.

Couchez bébé dans un lit de style colonial. Fabriqué en bois franc, il est muni d'un sommier "posture matic" réglable à 4 positions. Verrous à double effet sur les côtés, stabilisateurs et rails de dentition. **Ord. 109.99**

Au choix **3.88** ch.

Couverture-dormeuse en acrylique et polyester. Fermeture à boutons-pression et bordure de tricot. Jaune, aqua ou rose. P.M.G.

Dormeuse en ratine de coton et polyester. Fermeture à glissière et joli motif de ballon. Jaune/blanc, bleu/blanc. P.M.

Dormeuse en ratine côtelée de coton et polyester. Fermeture à glissière. Jaune/blanc, bleu/blanc ou vert menthe/blanc. P.M.

Rabais $4

19.99 ch.

Marchette réglable "Super Coupe". Siège de vinyle rembourré, plateau de luxe entier. Pliable. **Ord. 23.99**

Rabais $15

49.99 ch.

Table à langer de style colonial. Baignoire amovible, table bourrée de mousse et recouverte de vinyle. Blanc ou ton noyer. **Ord. 64.99**

Rabais $3

19.99 ch.

Balançoire "Swingomatic". Plateau de plastique. Mécanisme de sécurité pour balancement continu de 15 minutes. **Ord. 22.99**

Rabais $10

29.99 ch.

Poussette "Umbroller Napper" à dossier rigide. Siège inclinable à 3 positions. Freins et courroie de sécurité. Pliable. **Ord. 39.99**

Rabais $6

21.99 ch.

La fameuse poussette "Umbroller Stroller". Ceinture de sécurité. Légère. Se plie en forme de parapluie pour un transport facile. **Ord. 27.99**

Rabais jusqu'à $13

36.99 ch.

Parc de jeu "Dorel" en filet. Pattes de renfort au centre. Charnières sans danger. 40"x40". **Ord. 49.99**
26"x40". **Ord. 44.99** **33.99**

Au choix **3.22** ch.

A. Dormeuse en ratine de coton et nylon. Imprimés variés. Fermeture à boutons-pression. NN. P.M.
B. Pyjama en ratine côtelé de coton et polyester. Fermeture à boutons-pression. Couleurs variées. NN.P.M.G.

A. **5.22** ch. B. **4.88** l'ens

A. Pyjama polo 2 pièces en coton et nylon. Corsage rayé et pantalon de ton uni. Encolure en V. Ton or, rouge, royal. 1, 2, 3.
B. Dormeuse 2 pièces en coton et polyester. Taille élastique à fermeture à boutons-pression. Imprimés bleu, jaune ou vert menthe. 1, 2, 3.

Rabais $10

22.99 ch.

Chaise haute pliante. Repose-pieds réglable, plateau de plastique et siège rembourré de mousse. **Ord. 32.99**
Chaise haute rigide. Ord. 25.99..19.99

Rabais $10

54.99 ch.

Siège d'auto "Strolee Wee Care". Spacieux, bien rembourré, siège baquet moulé réglable à 3 positions. Verrou de sécurité. **Ord. 64.99**

Rabais jusqu'à $3

5.99 ch.

Barrière de sécurité en bois franc, pouvant s'étendre jusqu'à 4'. **Ord. 7.99**
Barrière 7'. Ord. 10.99 ..... **7.99**

A. **5.66** l'ens B. **4.44** ch.

A. Dormeuse 2 pièces en molleton d'acrylique Acrylan*. Fermeture à boutons-pression. Taille élastique. Ton or, vert, royal. 1, 2, 3.
B. Couvre-tout avec capuchon en acrylique. Fermeture à boutons, cordon à la taille et bordure contrastante. Couleurs variées. Une taille.

A. **6.44** ch. B. **8.99** l'ens

A. Habit une pièce avec capuchon en acrylique et nylon. Fermeture à glissière. Couleurs variées. NN.P.M.
B. Habit deux pièces en tricot d'acrylique. Fermeture à boutons. Tons variés. 6, 12 et 18 mois. **Ord. 10.99**.

Rabais $4

13.99 ch.

Siège "Snuggle Seat" pour bébé. Courroie de transport. Support. Blanc avec imprimé. **Ord. 17.99**
Non illustré: siège réglable à 4 positions. **Ord. 5.89** **4.44**

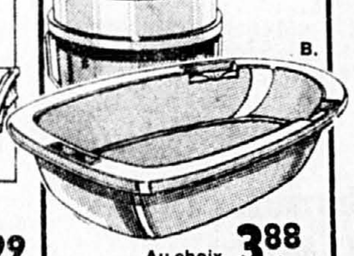

Au choix **3.88** ch.

A. Seau à couches de luxe en plastique blanc ou jaune. **Ord. 4.79**
B. Baignoire avec rebord en plastique. 2 porte-savons. **Ord. 5.49**

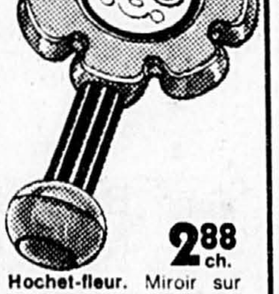

2.88 ch.

Hochet-fleur. Miroir sur un côté et joli visage sur l'autre. Un jouet sécuritaire pour amuser bébé.

Au choix **10.99** l'ens.

A. Ensemble en tricot double de polyester et coton pour garçons. Bleu ou brun. 12, 18 et 24 mois.
B. Ensemble en tricot double de polyester et coton pour filles. Bleu ou brun. 12, 18 et 24 mois.

3.66 ch.

Bath Eze... pour la baignoire. Permet de laver bébé en toute sécurité. En coton aux imprimés variés. **Ord. 4.99**

Rabais $3

8.99 ch.

Chaise percée en plastique. Démontable et pouvant servir de chaise. S'ajuste facilement à tous les sièges de cabinet. Blanc, rouge. **Ord. 11.99**

Rabais $7

$15 ch.

Fauteuil piqué réglable et rembourré de chaque côté pour le confort de bébé. Imprimé sur fond blanc. **Ord. 22.99**

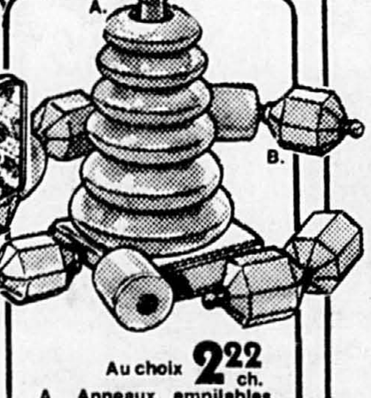

Au choix **2.22** ch.

A. Anneaux empilables "Rock-a-Stack".
B. Perles de plastique "Snap-lock" à enclencher.

Au choix **10.99** l'ens.

A. Ensemble en tricot double de polyester et coton pour garçons. Bleu ou brun. 12, 18 et 24 mois.
B. Ensemble en tricot double de polyester et coton pour filles. Bleu ou brun. 12, 18 et 24 mois.

A. **4.99** l'ens B. **3.22** ch. C. **9.99** l'ens.

A. Cardigan avec capuchon et chaussons en acrylique brossé. Tons variés. Une taille. **Ord. 6.59**
B. Gilet avec capuchon en acrylique. Couleurs variées. 9, 12 et 18 mois.
C. Ensemble avec capuchon en acrylique pour garçons et filles. Couleurs variées. 12, 18 et 24 mois.

Prix de solde et prix spéciaux en vigueur du mercredi 16 au samedi 26 janvier.
Les produits alimentaires,beauté-santé ou d'entretien domestique de la section alimentaire aux magasins du Carrefour Laval et du Mail Cavendish ne peuvent pas être payés avec les cartes de crédit Master Charge ou Visa.

Miracle Mart

profitez des bons prix!

A. **2.22** ch. B. **3.88** ch. C.D. **2.88** ch.

A. T-shirt en polyester et coton. Manches courtes. Boutons-pression aux épaules. Rayures variées. 12, 18 et 24 mois. 2.22
B. Salopette en polyester et coton pour bébés. Boutons-pression aux jambes. Couleurs variées. 12, 18 et 24 mois. 3.88
C. Petite blouse à manches longues. Faites votre choix parmi modèles, tissus et couleurs variés. 12, 18 et 24 mois. 2.88
D. Salopette en polyester pour garçons et filles. Salopettes pour filles avec volants sur bavette. Tons variés. 12, 18 et 24 mois. 2.88

A. **2.22** ch. B.D. **5.22** ch. C. **3.22** ch.

A. T-shirt en polyester et coton. Boutons-pression aux épaules. Blanc, bleu ou jaune. 12, 18 et 24 mois. 2.22
B. Salopette en velours côtelé de polyester et coton avec volant. Jaune, rose, saumon ou vert menthe. 12, 18 et 24 mois. 5.22
C. T-shirt en acrylique pour garçons et filles. Blanc, rose, jaune et bleu. **Ord. 4.29** 3.22
D. Salopette en velours côtelé de polyester et coton pour garçons. Vert, saumon, bleu ou beige. 12, 18 et 24 mois. 5.22

2.39 à 3.59 le paquet

Couches jetables Pampers

Très absorbantes. Paquet de 24. . **2.79**
Premiers pas Paquet de 24. . **3.59**
De jour Paquet de 30. . **2.79**
Nouveau-né. Paquet de 30. . **2.39**

1.69 ch.

Lotion Johnson & Johnson pour bébés. 240 ml. Pour la peau délicate de bébé.

1.99 ch.

Shampooing Johnson & Johnson pour bébés. 350 ml. Très doux pour les bébés.

2.39 ch.

Poudre Johnson & Johnson pour bébés. 680 grammes. Idéal après le bain.

11.55 l'ensemble

Habit 2 pièces en acrylique. Gilet avec capuchon. Glissière devant. Combinaisons de rouge, chamois ou ton or, 12, 18 et 24 mois.

16.99 l'ensemble

Habit 2 pièces en nylon. Gilet avec capuchon. Glissière devant. Doublure de kasha. Taille et poignets en tricot. Chamois, rouge ou ton or.

14.99 l'ensemble

Habit 2 pièces en acrylique. Gilet avec capuchon et pantalon avec pieds. Glissière devant. Combinaisons de rouge, bleu ou ton or.

1.59 ch.

Gelée de pétrole Vaseline. 500 grammes. Pour les soins de bébé.

1.79 le paquet

Coton-tiges Q-Tips. Pour les petits soins de bébé. Format économique de 400.

1.49 le paquet

Serviettes humidifiées "Baby Wash Cloths". Paquet de 70 petites serviettes.

1.33 ch.

Gilet en coton imprimé. 3, 6, 12 et 18 mois **Ord. 1.59**
Non illustré: gilet manches courtes. 3-24 mois. **Ord. 1.49** 1.22

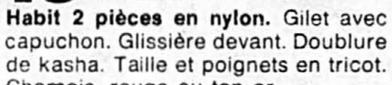

2 pour 2.10

Culotte en plastique et ratine. Blanc. P.M.G.TG. **Ord. 1.49.**
Aussi culotte avec double doublure. 2-4 mois. **Ord. 1.29** ..... .99

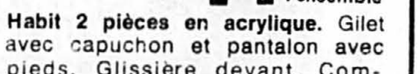

1.33 pqt

Culotte en plastique doux et confortable. Paquet de 6. P.M.G.TG.

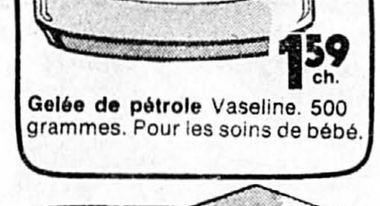

A. **6.49** l'ensemble B. **2.29** paquet

A. Ensemble de biberons
B. Paquet de 100 bouteilles jetables.

18.99 caisse

Lait concentré Enfalac ou Similac 15 onces/425 grammes. Caisse de 24.

.99 paquet

Savon Baby's Own. Doux pour la peau de bébé. 4 pains pour le prix de 3.

5.59 ch.

Mobile "Fruit of The Loom". De petits animaux aux jolies couleurs non toxiques.

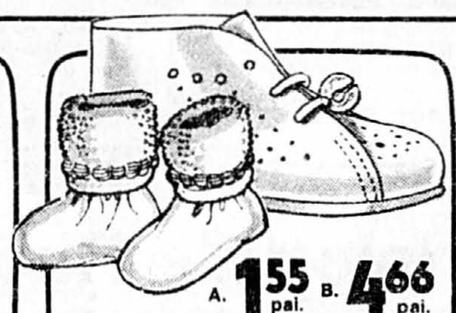

A. **1.55** pai. B. **4.66** pai.

A. Chaussons. 0-9, 9-18.
B. Chaussures pour bébés. Deux modèles. Cuir blanc. 0, 1, 2, 3.

A. **1.77** paquet B. **.99** le paquet

A. Loquet de sécurité. Ord. 2.59
B. Plaque anti-choc pour fiche. **Ord. 1.29**

3.49 boîte

Détergent en poudre Ivory Neige. Nettoie et adoucit le linge de bébé. 6 litres.

8.88 paquet

Couches extensibles Curity. Faciles à laver, et sèchent rapidement. Pqt de 12.

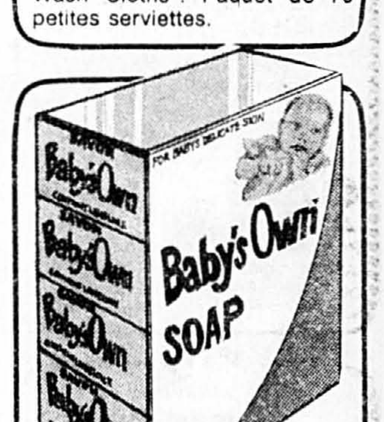

7.66 paquet

Paquet de 12 couches en finette de coton. Blanc seulement. 26"x26". **Ord. 8.49**

A. **2.99** ch. B. **1.33** paquet

A. Serviette en ratine de coton avec capuchon. **B.** Pqt de 4 débarbouillettes en coton. **Ord. 1.99**

5.88 ch.

Couverture thermale en acrylique Acrylan*. Lavable à la main. Couleurs variées.

5.66 ch.

Couverture en acrylique. Aqua ou jaune maïs. **Ord. 6.99. Non illustrée:** couverture "Sweetheart" 4.66

1.44 ch.

Coussin en coton sur un côté et plastique imprimé de l'autre. **Ord. 1.89**

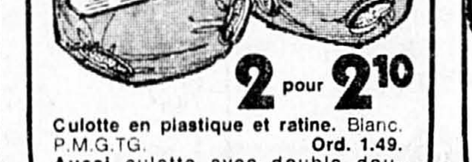

4.88 ch.

Housse piquée pour matelas. Contour passepoilé. **Ord. 6.79**

A. **3.44** paquet B. **2.33** ch.

A. Paquet de 2 petites couvertures. Couleurs variées. **Ord. 3.99**
B. Petite couverture multicolore.

Imprimé Walt Disney

Taie d'oreiller.
Ord. 1.79 ..... 1.66
Edredon piqué
Ord. 8.99 ..... 6.44
Drap emboîtant en finette.
Ord. 5.99 ..... 4.77
Drap emboîtant.
Ord. 5.99 ..... 4.77
Drap plat.
Ord. 4.99 ..... 3.44

Faites votre choix parmi une sélection de bavoirs. Modèles, tissus variés. Quelques uns en paquets. **.77 à 3.44**

master charge

- Place LaSalle
- Les Galeries Lachine
- Jean Talon et Pie IX
- Mail Cavendish, Côte St-Luc
- Pont Viau (Centre commercial)
- Chomedey (Centre commercial St-Martin)

OUVERT ● Lundi à mercredi 9 h à 18 h ● Jeudi et vendredi 9 h à 21 h ● Samedi 9 h à 17 h

- Place Longueuil
- Plaza Côte des Neiges
- Châteauguay, 180 boul. d'Anjou
- Place Versailles, métro Radisson
- Les Promenades Saint-Bruno
- Mail Champlain, Brossard
- Plaza Alexis Nihon, (terminus Atwater*)
- Plaza Greenfield Park
- Carrefour Laval.
- Mail West Island Trans. Sortie 35

OUVERT ● Lundi à mercredi 9h30 à 18h ● Jeudi et vendredi, 9h à 21h ● Samedi, 9h à 17h

Lun. à mer. 9 h 30 à 18 h.; jeu., ven. 9 h 30 à 21 h. samedi 9 h à 17 h.

CHARGEX VISA

MUSIQUE / LA SEMAINE

Le récital de Fisher-Dieskau sera consacré à Schumann

La saison musicale reprend lentement et les nouvelles sont rares. A Montréal, la semaine de musique se résume à ceci: un concert de l'Orchestre de chambre de Vienne avec Philippe Entremont, hier soir, et l'Ensemble de jazz de Vic Vogel vendredi soir, salle Claude-Champagne, dans le cadre des concerts publics de Radio-Canada.

La fin de semaine s'annonce un peu plus active:

a) samedi, 17h, à la Citadel de l'Armée du Salut (2085, Drummond), Musica Camerata Montreal présente les trois Quatuors pour flûte et cordes de Mozart (à la flûte: Carolyn Christie);

b) dimanche, 11h, au Piano Nobile de la salle Wilfrid-Pelletier, dans le cadre de «Sons et brioches», Louis-Philippe Pelletier et Eugene Plawutsky jouent les *Visions de l'Amen*, pour deux pianos, d'Olivier Messiaen. Il s'agit là d'une des oeuvres majeures de Messiaen, que le compositeur et sa femme, Yvonne Loriod, présentèrent déjà en concert à Montréal.

•

Une nouvelle série de concerts, présentés par la Librairie Hugo — et cela s'appelle «Les Concerts Hugo» — permet d'entendre des musiciens locaux le lundi soir, à la Queen Mary Road United Church de Hampstead. Lundi, le 21, on entendra la claveciniste Mireille Lagacé et le flûtiste Scott-M. Kosofsky (flûte à bec) dans un programme Bach-Vivaldi. Le programme pour le reste de la saison: l'Ensemble vocal Katimavik (28 avril) et le pianiste Marc Durand (12 mai).

•

La Régie de la Place des Arts nous communique quelques renseignements concernant les concerts qu'elle présentera bientôt, en qualité d'imprésario.

Pour le 25 février, le pianiste soviétique Mikhail Pletnyov modifie son programme. Il terminera, tel qu'annoncé, avec la septième Sonate de Prokofiev, mais jouera, auparavant, quatre Sonates de Scarlatti, la Sonate op. 10 no 2 de Beethoven, la *Rhapsodie hongroise* no 15 de Liszt et quatre *Etudes-Tableaux* de Rachmaninov.

Pour le 8 mars, l'Orchestre Symphonique de Pittsburgh annonce maintenant un soliste: le pianiste cubain Horacio Gutiérrez dans le troisième Concerto de Prokofiev (le même pianiste avait joué le même concerto avec l'OSM en décembre 1978...)

Enfin, la PdA a reçu le programme qu'a choisi Dietrich Fischer-Dieskau pour son récital du 5 mai. Cette fois, le célèbre baryton se consacrera à Schumann, dont il chantera 20 lieder... et, prière de noter: *aucun cycle*, uniquement des lieder isolés! Comme lors de ses trois récitals PdA des récentes années, Fischer-Dieskau sera accompagné par le pianiste Jörg Demus.

Le baryton Dietrich Fisher-Dieskau ne chantera que du Schumann lors de son prochain récital à la Place des Arts.

•

L'Atelier d'opéra de la Faculté de musique de l'université McGill, que dirigent Edith et Luciano Della Pergola, célèbre cette saison ses 25 ans d'existence. L'événement majeur de cette saison-anniversaire: *The Consul*, de Menotti, en mars.

•

La compagnie d'assurance Travelers commandite cette saison des concerts donnés par onze orchestres canadiens. Pour Montréal, la commandite va à l'Orchestre de chambre McGill, plus précisément au concert du 17 mars avec le flûtiste Jean-Pierre Rampal. Une subvention va également à l'Orchestre Symphonique de Québec pour un concert du 11 mars au cours duquel Peter Zazofsky, premier prix du Concours de violon de Montréal de juin dernier, jouera le célèbre Concerto en sol mineur de Bruch.

•

On annonce la mort, à 76 ans, du chef d'orchestre André Kostelanetz, bien connu dans le monde de la musique légère, et qui avait été le mari du fameux soprano Lily Pons, décédée il y a quelques années... Dans le même ordre d'idées, l'Orchestre des Boston Pops vient d'annoncer le nom du successeur d'Arthur Fiedler, décédé il y a quelques mois: il s'agit de John Williams, bien connu comme compositeur de musique de films (*Jaws, Star Wars...*).

Claude GINGRAS

Mozart-Johann Strauss:

Curieux concert

ORCHESTRE DE CHAMBRE DE VIENNE. Chef d'orchestre et soliste au piano: Philippe Entremont. Hier soir, salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts. Présentation: Concerts et Artistes Canadiens.

Programme:
Divertimento pour cordes en ré majeur, K. 136 ..... Mozart
Concerto pour piano et orchestre no 9, en mi bémol majeur, K. 271 ..... Mozart
Valse *Wo die Zitronen blühn, Moulinet-Polka, Fortuna-Galopp, Champagner-Polka* et valse *Wiener Blut* ..... Johann Strauss fils

par Claude GINGRAS

C'est une formation peu connue, dont on commence à peine à entendre parler (bien qu'elle existe, dit-on, depuis 30 ans), et qui entreprenait hier soir, à Montréal, une tournée de trois semaines en Amérique.

Il s'agit, assure-t-on, d'un orchestre dont l'effectif varie selon les besoins. Pour la présente tournée, les musiciens sont au nombre de 17. Ils sont dirigés par Philippe Entremont, le pianiste français bien connu, qui y paraît également comme soliste dans le Concerto K. 271 de Mozart.

Ce premier concert en Amérique a été donné devant une salle archi-comble: les 3,000 sièges de la salle Wilfrid-Pelletier étaient occupés. Je m'interroge encore à savoir ce qui, dans cette affiche, a pu attirer tant de monde et ne trouve qu'une seule possibilité: le nom de Vienne, synonyme des valses, de la joie de vivre...

La seconde moitié du programme était composée, en effet, de pièces de Johann Strauss (le fils, bien sûr, infiniment plus célèbre que le père), la première partie ayant été consacrée à Mozart. Rapprochement curieux que ce Mozart-Johann Strauss; de même, assez curieux concert que celui-là...

Au plan de l'exécution, c'est là un bon petit orchestre, avec une jolie sonorité, une bonne coordination et un intonation juste. Entremont dirige avec des gestes clairs et nets, parfois avec un peu trop de bras, et il obtient ici et là de belles nuances. Bien sûr, dans le Divertimento, les musiciens, en fait, n'ont pas besoin de chef. Par ailleurs, dans le groupe Johann Strauss, je demeure sceptique: il me semble assez peu probable, en effet, que des Viennois aient eu à apprendre d'un Français comment jouer la musique viennoise...

Applaudissements tièdes... mais il faut qu'il soit dit (et écrit) qu'il y a eu des rappels, et il y en a eu deux: *Pizzicato-Polka* et *Contes des forêts viennoises*, du même Strauss, toujours.

La pièce de résistance, c'est, bien sûr, le Concerto K. 271, lequel prend d'autant plus de dimension qu'il est présenté sur un piano assez exceptionnel. Pour la présente tournée, l'agent américain des pianos Bösendorfer fournit un de ses instruments dans chaque ville où s'arrête le petit orchestre. Hier soir, M. Entremont jouait donc, non pas sur le Steinway de Hambourg dont la Place des Arts a fait l'acquisition en 1976, mais sur un de ces Bösendorfer plus puissants encore et dont la tradition remonte à 1828 (longueur: 9½ pi.; prix: $38,000).

Concernant le jeu mozartien de M. Entremont: toutes les notes sont là, c'est rythmiquement en place, un peu dur, pas très musical, pas très profond non plus... à vrai dire pas très musical, donc pas très intéressant, et même assez monotone. Et, inutile de préciser, sans une once d'ornementation: M. Entremont n'a probablement jamais entendu parler de cela!

MUSIQUE / CRITIQUE

Le Théâtre Arlequin
présente
dans le cadre de la nouvelle série L'AMOUR
une série de conférences sur l'harmonisation du couple dans son vécu érotique et amoureux

«L'ÉROTISME au FÉMININ»
une conférence audio-visuelle du
Dr JEAN-YVES DESJARDINS
sexologue à l'Université du Québec
«Sur des images d'une grande beauté et d'une grande simplicité, un couple nous fait entrer dans l'intimité de son érotisme».
16-17-18-19-20 janvier à 20 h 30
Théâtre ARLEQUIN
1004 est, rue Sainte-Catherine
Métro Berri ou Beaudry
288-2943 / 527-0766

Au royaume des délices elle est REINE !
18 ANS Adultes

LA RAGE PLUS DU SEXE
Elles font TOUT
Rivoli: 1:00, 3:30, 6:00, 8:30 Parc: 6:30, 7:30, 8:55
RIVOLI 2 | PARC-VERDUN
ST-DENIS ET BELANGER 277-3125 | 720 DE L'ÉGLISE 768-2509

1837-1838-1839
les années des HIVERS ROUGES
288-2943 527-0766

de l'ÉROTISME en GRANDE PREMIÈRE
essayez son 'SUPER SPÉCIAL'
18 ANS Adultes

Martine la Masseuse
PLUS LES PLAISIRS SECRETS... Danielle Trudeau / Elisabeth Blue
Couples COMPLICES
COULEUR
12.00, 2.45, 5.30, 8.15
PAPINEAU 1
4519 PAPINEAU coin Mont ROYAL / tél 527-8535

CE SOIR 20h
LES AIGUILLEURS
De Brian Phelan
Traduction de Isabelle Famchon
Mise en scène de Jean-Louis Roux
Décor, costumes et éclairages de Robert Prévost
Avec Guy Provost, Jacques Godin, Christian Saint-Denis
Bande sonore: Paul Béland
tnm 861-0563
84 Ste-Catherine ouest
Place des Arts St-Laurent

RISING SUN
LE CLUB DE DES CÉLÉBRITÉS
ROUÉ DOU DOU BOICEL PRODUCTIONS INC.

Guitariste de jazz légendaire
JIM HALL
en trio
ce soir jusqu'à dimanche
• Louisiana Red 22-27 janvier
• Ahnad Jamal 12-17 février
• Shirley Scott 26 février-2 mars
RESTAURANT CAÏMAN MAINTENANT OUVERT
DATES À RETENIR
FESTI-JAZZ 17-20 JUILLET
SOLEIL LEVANT
286 o., rue Ste-Catherine. 861-0657

Michel Gélinas présente
Représentations supplémentaires
26 et 27 janvier
MAINTENANT

LES 17-18-19-20 janvier à 20 h 30
Billets: $15, $13, $11, $8, $6
joe dassin
SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi inclusivement de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

DUCEPPE
présente Histoires à dormir debout
8 janv. au 6 fév. 20h30
Une farce de Alan Ayckbourn
Traduction et adaptation de François Tassé
Mise en scène de Claude Maher
Décors et costumes Michel Demers
Éclairages Guy Simard
Roger Lebel
Olivette Thibault
Anne Caron
Michel Côté
Michèle Deslauriers
Louise Gamache
Normand Lévesque
Marc Messier
THÉÂTRE PORT-ROYAL
PLACE DES ARTS
Guichets: du lundi au samedi inclusivement de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

A la télévision de Radio-Canada

L'Age de l'énergie. Le mardi à 22h00. Pétrole qui monte... thermostat qu'on baisse... isoler la maison... faire la queue aux stations... électricité ou gaz, ou soleil peut-être?... et la Baie James?... OPEP, tanker, fusion, réacteur... et combien le gallon de Super? Plus que jamais, conserver l'énergie! Voici une filière en 13 émissions, pour comprendre l'énergie, aujourd'hui plus que jamais! Animateur: Gilles-Philippe Delorme. Reporter: Jean-Marc Carpentier. Réalisation: Aimée Danis, Jacques Gagné et Yves Plouffe des Productions du Verseau Inc. Une production d'Hydro-Québec, en collaboration avec Radio-Canada.

L'Energie à comprendre!

FAUT VOIR

Le médecin de Presley lui avait prescrit assez de médicaments pour en faire un drogué

MEMPHIS, Tennessee (UPI) — Selon le témoignage d'un pharmacologue, la quantité de stimulants, de calmants et d'analgésiques prescrite au chanteur Elvis Presley au cours des 20 derniers mois de sa vie était suffisante pour faire de lui un drogué.

Le Dr Raymond Harbison, un pharmacologue de l'Université Vanderbilt, a déclaré hier devant la Commission médicale de l'Etat, que si l'artiste avait pris tous les médicaments qui lui ont présumément été prescrits par le Dr George Nichopoulos, il serait devenu un habitué de la drogue et psychologiquement dépendant de ces comprimés.

Les audiences qui ont débuté hier visent à déterminer si le Dr Nichopoulos devrait perdre son permis de pratiquer la médecine pour avoir prescrit des quantités massives de médicaments à M. Presley et à d'autres personnes.

L'audience a été suspendue au milieu de l'après-midi, la cour devant décider si le médecin devrait être appelé à témoigner pour la poursuite.

Hier, de nombreux témoins ont défilé devant la commission, déclarant qu'ils avaient reçu des prescriptions de médicaments du Dr Nichopoulos pour lutter contre l'insomnie et l'embonpoint. Le médecin a soigné Elvis Presley pendant onze ans. Il est accusé d'avoir prescrit 12,000 stimulants, sédatifs et calmants au chanteur au cours des 20 mois précédant son décès à Memphis.

Le médecin aurait également prescrit une trop grande quantité de médicaments au chanteur Jerry Lee Lewis et à 18 autres personnes.

DU 4 AU 29 FÉVRIER
grand champion
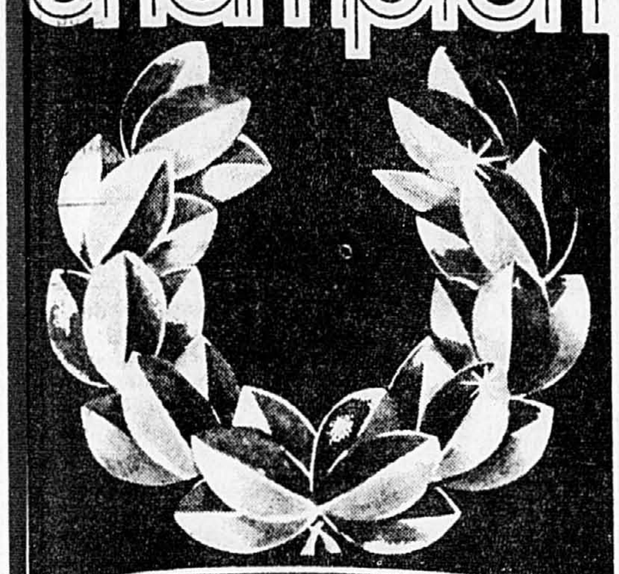
la presse

18 ans Adulte

Oserez-vous descendre dans cet univers?
the Sexualist
AUSSI DEUXIEME GRAND FILM
pussycat
4015 ST LAURENT & DULUTH 845-5215

DANSE FOLKLORIQUE
Enfants, adolescents et adultes
GIGUE
ARTISANAT
fléché, macramé et tapisserie haute-lisse
SESSION HIVER
(Début semaine du 14 janvier)
INSCRIPTION MAINTENANT
3e ANNÉE D'OPÉRATION
ATELIER CULTUREL
Les Sortilèges
6560, rue Chambord
Rens.: 274-5655

ÉLYSÉE 1 — 35 MILTON / 842-6053
Un bourgeois tout petit petit.
un film de MARIO MONICELLI
avec ALBERTO SORDI, SHELLEY WINTERS
7:15 — 9:30
ÉLYSÉE 2 — 35 MILTON / 842-6053
un film de Vittorio De Sica
7:15 — 9:30
Brèves Vacances
Florinda Bolkan
$2.50 ÉTUDIANTS avec carte
EN SPECTACLE COMPLET DE 4 HEURES ET DEMIE.
Jesus de Nazareth
7:15
Cinéma 7e art 722-0302 3180 rue BELANGER

jack'n jill
18 ans Adultes
...grace a Jack'N Jill, Samantha Fox et Jack Wrangler deviennent M. Monroe et Burt Reynold au chapitre des films erotiques. HIGH SOCIETY MAG
Laissez-vous transporter... WILD PLEASURES
Dès 10 h
EVE

Un film a ne pas manquer!
LA PRESENCE SENSUELLE DE JENNIFER WELLES EN FAIT UN FILM INOUBLIABLE!
18 ANS ADULTES
BLONDE VELVET
"JENNIFER WELLES... meilleure actrice"
PLUS
Wall Street WALKER
EROS — Dès 10H
59 ST. CATHERINE E 288-5513

Cinémas ODEON
Al Pacino
AND JUSTICE FOR ALL 14 ANS
5:00 - 7:05 - 9:10
Bonaventure 2 861 2726
John Belushi Lorraine Gary
1941 POUR TOUS
Atw.: 5:00 - 7:15 - 9:30
Atwater 1 935 4246 Neiges: 7:00 - 9:00
Côte-des-Neiges 2 735 5527
Adolescents 14-17 ANS $2.75 avec carte d'identité et photo
UN VIOLON SUR LE TOIT POUR TOUS
8:00 p.m.
Crémazie 388 4210
Bette Midler Alan Bates
THE ROSE 18 ANS
6:45 - 9:15
Place du Canada 861 4595
un film de Costa-Gravas
Yves Montand Romy Schneider
CLAIR DE FEMME POUR TOUS
7:30 - 9:30
Le Dauphin 2 721 6060
Steve Martin
THE JERK 14 ANS
Atw. 5:30 - 7:30 - 9:30
Déc. 7:30 - 9:30
Atwater 3 931 3313
Square Decarie 1 341 3190
L'ETRANGER le 8è Passager 14 ANS
PLUS! Butch Cassidy & le Kid premiers exploits
La Scala 721 5107
Le Paradis 3 354 3110
LES GUERRIERS DE LA NUIT 18 ANS
PLUS! TROUVEZ LE JOINT
Le Paradis 2 354 3110
Dustin Hoffman Meryl Streep
KRAMER vs. KRAMER POUR TOUS
Déc.: 7:00 - 9:00
Bon.: 5:10 - 7:15 - 9:20
Square Decarie 2 341 3190
Bonaventure 1 861 2725
La plus grande bande dessinée de tous les temps! POUR TOUS
LE SEIGNEUR DES ANNEAUX
Dauphin: 7:00 - 9:30. Champ & Bros.: 6:30 - 9:00
Le Dauphin 1 721 6060
Champlain 2 524 1685 Brossard 2 465 5906
Robert Redford Jane Fonda POUR TOUS
THE ELECTRIC HORSEMAN
Neiges: 7:00 - 9:10 Atw.: 4:15 - 7:00 -
Côte-des-Neiges 1 735 5527
Atwater 2 935 4246
Roger Moore POUR TOUS
JAMES BOND 007 MOONRAKER VERSION FRANÇAISE
AUSSI: 2e FILM A CHAQUE CINE
Berri 288 2115 Jean-Talon 725 7000 Verdun 768 2092
Brossard 3 465 5906 Odeon Laval 1 687 5207 Mascouche 1 474 4141
L'EXPRESS DE MINUIT 18 ANS
PLUS! George C. Scott Adolescente en fuite
Mercier 255 6224
Cinéma de Montréal 521 7870
George Kennedy Robert Wagner POUR TOUS PLUS!
Sylvia Kristel Peter Falk
Aéroport '80 CONCORDE
Têtes vides cherchent coffre plein
Champlain 1 524 1685 Villeray 388 5577
Le Paradis 1 354 3110 Brossard 1 465 5906
Odeon Laval 2 687 5207 Capitol St-Jean

À L'AFFICHE!
18 ans adultes
PÉNÉTREZ DANS LE FUTUR... Tous les stimuli sont permis!
SEX WORLD
avec Leslie Bovee PLUS Sharon Thorpe en couleur
La SERIE MONDIALE et le SUPERBOWL de l'EROTISME réunis dans un film!
INSIDE JENNIFER WELLES
DÈS 12H PAPINEAU 2
4519 PAPINEAU coin Mont ROYAL tél 527-8635

Sommes nous seuls?.. Dans l'univers vertigineux du psycho-sexuel?...
18 ANS adultes
SENSUAL ENCOUNTERS OF EVERY KIND
AUSSI DEUXIEME GRAND FILM
LE BERGER 5117 PARK 844-1932
PICCADILLY 5025 SHERBROOKE W. 486-2811
GUY Guy & Marsonneuve Tel 931-2912

GUIDE DES MEILLEURS FILMS POUR VOTRE DIVERTISSEMENT!
CINÉMAS UNIS
TOUS LES JOURS, 4 REPRÉSENTATIONS:
à 1h p.m. — 3h45 p.m. — 6h30 p.m. — 9h30 p.m.
Billets en vente au guichet pour toutes les représentations.
14 ANS
Apocalypse Now
United Artists
Entrée: $5.
DOLBY STEREO
YORK 1487 STE CATHERINE O 937 8978
Aucun remboursement ni échange. Laissez-passer non acceptés.
POUR TOUS
STAR TREK THE MOTION PICTURE
L'AVENTURE DE L'HUMANITÉ VA COMMENCER!
Aucun laissez-passer accepté.
Ecoutez FM96 pour apprendre comment gagner «L'ENVOLÉE VERS LES ETOILES» (Hollywood) de Air Canada.
PALACE: 12.00, 2.20, 4.40, 7.05, 9.25.
DORVAL: 7.15, 9.45. GREENFIELD: 7.00, 9.20.
PALACE 698 STE CATHERINE O 866-6991
KENT: 7.20, 9.50.
LAVAL: 7.20, 9.40.
DORVAL 1 260 AVE DORVAL 631-8586
LAVAL 1 CENTRE LAVAL 688-7776
GREENFIELD PARK 1 PL GREENFIELD PARK 671-6129
KENT 6100 SHERBROOKE O 489-9703
«TERRIFIANT ET MAGIQUE!» — Cosmopolitan
The Cannon Group presents
The MAGICIAN of Lublin
A Menahem Golan Film
Isaac Bashevis Singer
18 ANS
Semaine: 7.00 et 9.00
VAN HORNE 6150 CÔTE DES NEIGES 731 8243
MORTS VIVANTS!
"TALES FROM THE CRYPT"
14 ANS
1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.
LOEWS 5 954 STE-CATHERINE O. 861-7437 PEEL
5e SEMAINE!
'La Maîtresse légitime' EST ENVOÛTANT ET ÉROTIQUE.
18 ANS Adultes
LAURA ANTONELLI MARCELLO MASTROIANNI dans
la Maîtresse légitime
PARISIEN: 1.05, 3.05, 5.00, 7.00, 9.00.
LAVAL et VERSAILLES: 7.00, 9.00.
Le PARISIEN 3 486 STE CATHERINE O 866-3856
LAVAL 3 CENTRE LAVAL 688 7776
VERSAILLES 3 PLACE VERSAILLES 353 7880
GEORGE BURNS ART CARNEY
"GOING IN STYLE" A comedy to steal your heart
POUR TOUS
AVENUE: 7.00, 9.00.
LA CITÉ: 7.05, 9.05
LaCité 2 3575, AV. DU PARC 844-2829
AVENUE 1224 AVE GREENE 937-2747
Distributed by WARNER BROS
«UNE COMÉDIE RAVISSANTE! C'EST EXCELLENT!» NBC/TV (Today Show)
14 ANS
Starting Over
BURT REYNOLDS
JILL CLAYBURGH CANDICE BERGEN
LE CINEMA WESTMOUNT SQUARE 931-2477
LE CINÉMA: 1.15, 3.05, 4.55, 6.55, 9.00.
FAIRVIEW & LA CITÉ: 7.00, 9.00.
FAIRVIEW 1 TRANS-CAN S. 52 697-8095
LaCité 1 3575, AV. DU PARC 844-2829
INTRIGUANT... TERRIFIANT... INTRIGUANT...
18 ANS Adultes
N'oubliez pas ce n'est qu'un film!
LA DERNIÈRE MAISON SUR LA GAUCHE
2e FILM «OBSESSIONS CHARNELLES»
CHATEAU: 12.45, 4.10, 7.35.
GREENFIELD: 6.05, 7.40.
CHATEAU 1 ST DENIS ET BELANGER 271-1103
GREENFIELD PARK 3 PL GREENFIELD PARK 671-6129

POUR TOUS
BLACK HOLE
From WALT DISNEY PRODUCTIONS
Technicolor® "Technovision"
Released by Buena Vista Distribution Co., Inc.
©1979 Walt Disney Productions
LOEWS 1 954 STE-CATHERINE O. 861-7437 PEEL
LOEWS: 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.
MONKLAND: 7.15, 9.15.
FAIRVIEW: 7.00, 9.00.
FAIRVIEW 2 TRANS CAN S. 52 697-8095
MONKLAND 5504 AVE MONKLAND 484-3579
UGO TOGNAZZI MICHEL SERRAULT
la Cage aux Folles
14 ANS
1.10, 2.55, 4.40, 6.25, 8.10, 9.50.
Le PARISIEN 2 486 STE CATHERINE O 866-3856
10e MOIS!
écrit et mis en scène par ARIANE MNOUCHKINE
POUR TOUS
Moliere
VERSION INTEGRALE DE 4 HEURES
produit par CLAUDE LELOUCH
TOUS LES JOURS À: 1:15, 7:15 p.m.
Le PARISIEN 5 486 STE CATHERINE O 866-3856
'INGÉNIEUX, PRÉCIS et EXCITANT'
POUR TOUS
CLINT EASTWOOD
L'ÉVADÉ D'ALCATRAZ
"Escape From Alcatraz"
CHATEAU: 12.45, 2.50, 5.00, 7.05, 9.15. PARISIEN: 1.05, 3.10, 5.15, 7.20, 9.30. LAVAL: 7.20, 9.25. GREENFIELD: 7.10, 9.10.
Le PARISIEN 4 486 STE CATHERINE O 866-3856
LAVAL 4 CENTRE LAVAL 688 7776
CHATEAU 2 ST DENIS ET BELANGER 271-1103
GREENFIELD PARK 2 PL GREENFIELD PARK 671-6129
UNE COMÉDIE QUI A DU MORDANT!
POUR TOUS
LE VAMPIRE DE CES DAMES
PETER FONDA JERRY REED
George Hamilton Susan Saint James Richard Benjamin
2e FILM "SACRÉE BALADE POUR LES GROS BRAS"
2.30, 4.05, 7.45. GREENFIELD & LAVAL: 6.00, 7.45. VERSAILLES: 6.05, 7.50.
LAVAL 5 CENTRE LAVAL 688 7776
VERSAILLES 1 PLACE VERSAILLES 353 7880
Découvrez L'ARME DU RIRE (AUX LARMES!)
POUR TOUS
BÊTE, Mais DISCIPLINÉ
un film de CLAUDE ZIDI
avec JACQUES VILLERET
PARISIEN: 1.30, 3.25, 5.20, 7.15, 9.10.
LAVAL: 7.10, 9.10.
VERSAILLES: 7.15, 9.15.
VERSAILLES 2 PLACE VERSAILLES 353 7880
Le PARISIEN 1 486 STE CATHERINE O 866-3856
LAVAL 2 CENTRE LAVAL 688 7776
JILL CLAYBURGH
Luna
A FILM BY BERNARDO BERTOLUCCI
18 ANS
1.05, 3.30, 6.00, 8.30.
PLACE VILLE-MARIE CINEMA 2 866-7644
Une idylle sur ROULETTES!
ROLLER BOOGIE
POUR TOUS
LOEWS: 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15
SNOWDON: 7.00, 9.00.
SNOWDON 5225 DECARIE 482-1322
LOEWS 2 954 STE-CATHERINE O. 861-7437 PEEL
«À se tordre de rire!» — Newsweek
BLAKE EDWARDS "10"
14 ANS
CLAREMONT: 7.00, 9.10.
LA CITÉ: 6.50, 9.00.
DORVAL: 6.50, 9.15
CLAREMONT 5038 SHERBROOKE O 486-7285
DORVAL 2 260 AVE DORVAL 631-8586
LaCité 3 3575, AV. DU PARC 844-2829
LE DÉSASTRE
POUR TOUS
A DEUX FOIS LA VITESSE DU SON
S-O-S CONCORDE
2e film: «LES VAUTOURS NE PARDONNENT PAS»
RIVOLI 1 ST-DENIS ET BELANGER 277-3125
CONCORDE: 2.50, 6.10, 9.35.
VAUTOURS: 1.10, 4.35, 7.55.

LA MONTAGNE DU DIEU CANNIBALE
4e sem.
14 ANS
2e FILM AUX CINEMAS SUIVANTS:
st-denis 2 1590 RUE ST-DENIS 845-3222
viau LAVAL 226 DES LAURENTIDES 669-3866
omega 1 PLAZA K-MART LONGUEUIL 463-1330
LES CINÉMAS FRANCE FILM
RÊVE DE SINGE
7e sem.
L'homme de transition meurt la « première femme » nait
18 ANS Adultes
desjardins 1 BASILAIRE 1 288-3141
LA CLÉ SUR LA PORTE
GIRARDOT DEWAERE
POUR TOUS
4e sem.
st-denis 3 1590 RUE ST-DENIS 845-3222
4e sem.
MOURIR A TUE-TETE
14 ANS
L'HISTOIRE D'UN VIOL
desjardins 4 BASILAIRE 1 288-3141
BONS BAISERS! de montréal.
18 ANS Adultes
Découvrez nos plus belles richesses naturelles du Québec dans une comédie érotique humoristique!
Les jeunes Québécoises
Dès le 16 jan.
Dès le 18 au Carrefour
st-denis 1 1594 RUE ST-DENIS 849-4211
le paradis 1 8215 RUE HOCHELAGA 354-3110
viau LAVAL 226 DES LAURENTIDES 669-3866
omega 1 PLAZA K-MART LONGUEUIL 463-3330
carrefour 1 CARREFOUR DU NORD ST-JEROME 436-5944

QUOI FAIRE aujourd'hui

la presse
MONTRÉAL,
MARDI 15 JANVIER 1980

Sports à l'UQAM

Le service des sports de l'Université du Québec à Montréal invite tous ceux et celles qui veulent s'inscrire aux activités de libre participation, dirigées ou de plein air incluses dans son programme «hiver 1980», à le faire avant le vendredi 18 janvier, entre 12h et 20h.

Tous les intéressés sont priés de consulter le programme disponible sur les lieux de l'inscription, au pavillon Latourelle, 840, rue Cherrier, Montréal.

Le coût de la carte de service (annuelle) est de $15 et l'inscription à une activité dirigée coûte $10. Bienvenue à tous.

Week-end de plein air

Les Amis de la Nature organisent un week-end de plein air pour adultes, les 8, 9 et 10 février, au camp Boute-en-Train de Chertsey.

Les principales activités prévues sont: ski de randonnée et raquette; traîne sauvage et patin; interprétation de la nature (étude des bourgeons et des pistes d'animaux); cinéma et audition de disques; messe; danses de folklore; exposé sur le mammifères; repas du midi en forêt; promenade aux flambeaux, en raquettes; repas de groupe à la cafétéria.

Le groupe sera limité à 62 personnes et fera le voyage en autobus nolisé. Coût du séjour: $46, comprennant hébergement, collations, cinq repas. Il faut ajouter $9 pour le transport et $5 pour la literie (dans le cas de ceux qui n'ont pas de sacs de couchage).

Renseignements complémentaires: Les Amis de la Nature, 10,650, rue Laverdure, Montréal H3L 2L7; téléphone: le jour, 849-8141; le soir, après 19h, 381-4589.

Concours de dessin

La Fondation du Québec des maladies du coeur invite les enfants de 6 à 11 ans demeurant dans le secteur est de l'île de Montréal, a Repentigny et sur la Rive-Sud, à participer à un concours de dessin se déroulant du 16 au 31 janvier, sur le thème: «Une affaire de famille, une affaire de coeur».

Chaque participant doit soumettre son dessin sur papier de format 8 pouces et demi sur 11 pouces en y attachant un coupon de participation portant la signature d'un parent ou d'un tuteur. Les dessins devront être expédiés au plus tard le 31 janvier à l'adresse suivante: Concours de dessin, Fondation du Québec des maladies du coeur, 1455, rue Peel, local M-31, Montréal, Québec, H3A 1T5.

Les règlements et fiches de participation sont disponibles au kiosque d'information des Galeries d'Anjou.

Les meilleurs dessins seront exposés au kiosque de la Fondation au moment de sa clinique annuelle de dépistage d'hypertension, aux Galeries d'Anjou, les 7, 8 et 9 février.

Les noms des trois gagnants sélectionnés par le jury seront dévoilés le samedi 9 février, à 14h, au kiosque de la Fondation, aux Galeries. On procédera alors à la remise des pris offerts par l'Association des marchands des Galeries d'Anjou: 1er prix; un article de sport d'une valeur de $50; 2e prix: livres (au choix) d'une valeur de $25; 3e prix: jeux éducatifs d'une valeur de $15.

Comment apprendre

Le Service de l'éducation des adultes de la Commission des écoles catholiques de Montréal offre en deuxième session un nouveau cours du soir dans le cadre de la formation Art et culture appelé: Comment apprendre.

Cette activité éducative de 30 heures s'adresse à tous ceux qui ont le désir, le goût ou le besoin d'apprendre et qui voudraient être aidés à mieux réussir ou à apprendre d'une façon plus autonome.

Ce nouveau cours est offert dans un centre. Les personnes intéressées peuvent s'inscrire les 14, 15, 16, 17 et 23 janvier 1980 de 19 hres à 21 hres. Les frais d'admission sont de $8.00.

Pour plus de renseignements, composez 273-0481.

Cours de nutrition

Le Service de l'éducation des adultes des la Commission des écoles catholiques de Montréal offre dans le cadre de ses activités d'éducation populaire un nouveau cours: Nutrition pour tous.

Ce cours a pour but d'aider les gens à se maintenir en bonne santé, de leur faire connaitre la valeur des aliments et leur rôle dans le maintien de la santé et de la vitalité. Il offrira l'occasion de discuter des problèmes de santé reliés à une mauvaise alimentation et d'amorcer les changements qui s'imposent.

Ce cours est offert dans plusieurs centres. Les frais d'inscription sont de $8.00 et doivent être payés au centre de son choix, lors de l'inscription les 14, 15, 16, 17 et 23 janvier 1980, de 19 hres à 21 hres.

Pour plus de renseignements, composez 273-0481.

Céramique

Le centre de céramique «Poterie Bonsecours» désire faire savoir au public que sa session d'hiver commencera le 21 janvier, au lieu du 14 janvier.

Au cégep de Saint-Laurent

Le cégep de Saint-Laurent informe les étudiants qui n'ont pas encore leur horaire pour la session d'hiver de se présenter le plus tôt possible au collège, bureau A129, pour l'obtenir. Il rappelle aussi à tous les étudiants que la session d'hiver commence le mercredi, 16 janvier.

Semaine du commerce à L'U. Concordia

L'ex-ministre des Affaires sociales, Claude Forget, le courtier de bourse indépendant Richard Lafferty et Greighton Cross de l'Alcan seront au nombre des invités qui participeront à la Semaine du commerce de 1980 au campus Loyola de l'Université Concordia du 16 au 24 janvier.

Cette manifestation qui se tient cette année sous le thème «Action for the 80's», comporte des ateliers et des causeries et est organisée conjointement par la Société des étudiants en commerce et le Bureau du directeur de la vie étudiante de Loyola.

M. Forget donnera le coup d'envoi de cette semaine en traitant du sujet «The Referendum and Beyond» dans les salles de conférences 1 et 2 du Centre communautaire (l'heure sera annoncée plus tard). Une autre causerie «Pros and Cons of Short-term Investments» sera donnée par Richard Lafferty le 17 janvier, et Jeff Allen de A.E. Ames & Co. traitera du sujet «Getting Started in the Stock Market» le 22 janvier.

«Leadership in the Organization», «Developping Assertiveness in Business», et «Women and Work» sont trois des ateliers qui seront offerts au cours de ces neuf journées. Les inscriptions y sont limitées et on peut faire une réservation en téléphonant à Don Boisvert au 482-0320, poste 341.

Le calendrier ci-joint donne la liste complète des activités qui ont toutes lieu au campus Loyola, 7141, rue Sherbrooke ouest. Pour obtenir de plus amples renseignements ou vous inscrire aux ateliers, veuillez téléphoner au 482-0320, poste 341.

Collectes de sang

Des collectes de sang ont lieu demain chez Coca Cola, 2750, boulevard de l'Assomption (cafétéria), de 10h à 11h30 et de 13h à 17h; à Laval, quartier Vimont, chez Deslauriers Automobiles, 1201, boulevard des Laurentides, de 14h30 à 20h30.

Les centres permanents de la Croix-Rouge à Montréal reçoivent également les donneurs de sang, du lundi au vendredi, de 8h30 à 16h, au 2180 ouest, boulevard Dorchester; de 13h à 20h30, au 3131 est, rue Sherbrooke.

Dépistage de troubles visuels

Les étudiants de l'École d'optométrie de l'Université de Montréal organisent des cliniques gratuites de dépistage de troubles visuels ainsi que des séances d'information sur les principales défectuosité des yeux nuisant à la bonne marche des activités quotidiennes. Ces cliniques auront lieu les 15 et 16 janvier, de 12h à 18h; les 17 et 18 janvier, de 12h à 21h, au Grand Salon du Centre communautaire de l'U. de M., 2332, boulevard Edouard-Montpetit. Renseignements complémentaires: M. Léo Breton, 663-2250 ou M. Pierre Lemonde, 342-3259.

ce soir

— Le Café Chrétien de Montréal présente une conférence de l'abbé Robert Lapointe en préparation de la fête de Pâques, ce soir, à 20h30, au 7426, rue Saint-Hubert, sous le titre **«Se convertir».** Le Café est situé près de la station de métro Jean-Talon et ouvre ses portes tous les soirs à 19h. Renseignements complémentaires: 270-6745.

Le **centre Teiehard-de-Chardin** (centre de diffusion de la pensée de Teilhard de Chardin) tient sa réunion mensuelle ce soir, à 20h, à la salle du Gésu (entrée rue Saint-Alexandre) dans le cadre de la préparation du centenaire de Teilhard de Chardin en 1981. La conférencière sera Mme Paul Beaulieu, épouse d'un ex-ambassadeur du Canada. Renseignements complémentaires: 523-6966 ou 270-1472.

— L'Union des familles d'Ahuntsic invite le public à son Café-Rencontre hebdomadaire, ce soir, à 20h au 10,515, rue Esplanade. Il y sera question des **techniques de ski de fond** avec Jacques Ouimet, de la Fédération des clubs de montagne. Entrée libre. Renseignements: 331-3424 ou 388-8890.

— Une conférence en anglais sur les messages donnés à Claude Vorilhon «RAEL» par les **extra-terrestres** sera donnée par Michel Beluet, conférencier du mouvement raélien canadien, ce soir, à 19h30, au YWCA, 1355 ouest, boulevard Dorchester. Entrée gratuite. Renseignements complémentaires: 737-9585 (après 18h).

— Une soirée d'**introduction au bouddhisme** se tient tous les mardis à partir d'aujourd'hui, de 19h30 à 20h30. Il y aura une période de méditation suivie d'une causerie et d'une discussion. Cette semaine, un étudiant, M. Chogyam Trungpa, donnera une conférence intitulée: «La roue de l'existence. Entrée libre. Pour renseignements complémentaires s'adresser au Dharmadhatu de Montréal.

— Un cours de **danse folklorique** internationale pour débutants adultes est offert ce soir, à 19h30, à l'école Royal Vale, 5530, rue Dupuis (angle Clanranald). D'autres cours seront donnés tous les mardis, au coût de $1 chacun.

— Le Centre des arts visuels, 350, avenue Victoria, présente une conférence-démonstration de **katazome** (technique japonaise d'impression), avec Ilze Berzins, aujourd'hui à 14h et à 20h. Cet événement se place dans le cadre d'une exposition de katazome qui se tient jusqu'au 2 février, au Centre. Entrée gratuite. Renseignements complémentaires: 488-9558.

— L'Association nationale des **secrétaires,** section Ville-Marie, invite toutes les secrétaires, membres ou non de l'association, à son dîner mensuel, ce soir à 18h, à l'hôtel Reine-Elizabeth (salon Bersimis). Le thème de la soirée sera «La retraite». Conférencier: un représentant de la Régie des rentes du Québec. Réservations: Mme Lise Caron, 288-2932, poste 360, du lundi au vendredi, de 9h à 16h30.

— Le mouvement «Allo-Mondial» présente une conférence du père Stéphane Valiquette, s.j., co-directeur du Centre oecuménique canadien, à l'occasion de la semaine de l'unité chrétienne, intitulée **«Les religions s'orientent-elles vers plus d'unité ou de divergence?»,** ce sir, à 20h, au 8655, rue Saint-Denis (station de métro Crémazie). En deuxième partie: récital de chants et musique (textes anglais de Michael Brown ayant rapport aux méthodes de psychologie transpersonnelles). Entrée libre.

— La **Société nationale populaire** du Québec tiendra son assemblée générale annuelle ce soir, à 19h30, au 7236, 19e Avenue (Salon D).

— Le **centre de yoga Beauchamp** invite les personnes intéressées à une soirée gratuite d'information sur le hatha-yoga et la grande détente, ce soir, à 19h, au salon IIII de l'hôtel Windsor, 1170, rue Peel. Renseignements complémentaires: 351-2656, ou 866-9611.

— Le maître égyptien Anubis Schenouda donnera une conférence intitulée: **L'amour et la vie, un seul et même miracle»,** à 20h, ce soir, en la salle Christophe-Colomb, 6933-A, avenue Christophe-Colomb (coin Bélanger). Renseignements complémentaires: 334-7268.

CHOIX D'ÉMISSIONS

19:30 — (99) **Question de temps**
Emission parfois très intéressante, de formule documentaire, dont le titre ce soir est: «Journal fiction».

20:30 15 17 30 — **«Un dénommé Squarcio»**
Un film de Gillo Pontecorvo, le réalisateur qui avait aussi signé «La bataille d'Alger», avec Yves Montand, Alida Valli, et Mario Girotti. Film bien interprété dit-on, qui raconte l'histoire d'un pauvre pêcheur italien qui pêche à la grenade.

22:00 2 9 11 — **L'âge de l'énergie**
Première d'une nouvelle série d'émissions commandée par l'Hydro-Québec sur un sujet qui nous préoccupe tous, la crise du pétrole.

22:30 4 5 6 — **Man Alive**
Reportage sur les Juifs Lubavitch-Chabad, une secte très curieuse de la religion israélite.

00:00 4 8 t 10 (40) — **«Le détective»**
Un policier avec Frank Sinatra, Lee Renick et Jack Klugman. Un bon policier, selon les experts.

TELE AUJOURD'HUI

18h
06:00 2 9 11 Ce soir
3 News
4 The CBC Evening News
5 Nightly News on 5
5 6 The City at Six
6 Global News
7 10 Le dix vous informe
7 WWNY News
8 T Le Régional
8 22 ABC Evening News
8 13 Newsline
9 CN Le Monde des courses
12 Pulse
15 17 30 Les fables de Lafontaine
24 Polka Dot Door
33 3-2-1 Contact : (40) CHOT vous informe
(57) Family Portrait
(99) Société d'aujourd'hui
06:30 4 Carrefour Québec
5 News
7 8 T 10 (40) Les Tannants
7 News
8 The Mary Tyler Moore Show
9 Propulsion CTF
9 CN Signes Échanges
15 17 30 On aura tout vu
22 Bewitched
24 Fables of the Green Forest
33 Over Easy
06:40 9 Le 9 vous informe
13 Info 13
06:45 9 CN Câblevision présente
06:55 24 Write On
19h
07:00 2 9 9 13 Le monde merveilleux de Disney
3 News
4 6 Happy Days
4 Aujourd'hui 15 janvier
5 Around the City
5 Carol Burnett
6 Family Feud
7 Ward Hamilton
8 Tic Tac Dough
8 13 Diff'rent Strokes
9 Elan
9 C Art Montréal
9 CN Or Hahayim
11 «03»
12 Donna Fargo Show
15 17 30 Les grands explorateurs
22 Hogan's Heroes
24 Peoples and Pets
33 (57) The Dick Cavett Show
(99) Midi première
07:30 24 Like No Other Place
07:30 3 Croswits
4 7 8 T 10 (40) Le clan Beaulieu
4 Country Report
5 6 Consumerscope
5 M☆A☆S☆H
6 The Bob Newhart Show
7 Diff'rent Stroke
8 12 13 Stars on Ice
8 Joker's Wild
9 C La philatélie
9 CN La Voix du Liban
22 All in the Family
24 Magic Shadows
33 Across the Fence
(57) MacNeil Lehrer Report
(99) Question de temps
07:45 9 CN La Voix de Chine
20h
08:00 2 9 9 11 13 Race de monde
3 White Shadow
4 7 8 T 10 (40) La conquête de l'Ouest
4 5 6 7 8 22 Happy Days
5 The Misadventures of Sheriff Lobo
6 What Will They Think of Next
8 12 13 The Waltons
9 C German Diary
9 CN Tribune municipale
15 17 30 Moi
24 Kidnapped
33 Nova
(57) Nova
08:30 2 9 9 11 13 Jamais deux sans toi
4 5 6 The Raes
6 Man About the House
7 Angie
8 22 One in a Million
9 C Your Children and You
15 17 30 L'écran géant
«Un dénommy Squarcio»
(99) A bout portant
21h
09:00 2 9 9 11 13 Télémag
3 4 7 7 8 T 10 (40) Hawaii 5-0
4 5 6 8 22 Three's Company
5 8 12 13 Movie «Power»
6 Australian Music to the World
24 Vista
33 (57) A Tribute to Martin Luther King
09:30 4 5 6 The Fifth Estate
9 C History of Montreal
8 22 Taxi
9 C The Rock Stable
9 CN Les communiqués
(99) Connaissance
22h
10:00 2 9 11 L'âge de l'énergie
3 7 Paris
4 7 8 T 10 (40) Shirley
6 Eddie Capra Mysteries
8 22 Hart to Hart
9 C Cours de ballet jazz
9 13 La petite patrie
9 CN Lacs et forêts
24 Cope
33 Soundstage
(57) Onedin Line
10:30 2 9 9 11 13 Téléjournal
4 5 6 Man Alive
4 7 8 7 10 (40) La Quotidienne
9 CN La cuisine internationale
24 Five Billion Men
(99) Télé-Série «La Saga des Français»
10:31 4 7 8 T 10 (40) Les nouvelles TVA
23h
11:00 3 Channel 3 Night Beat
4 Les nouvelles Télé-Capitale
4 5 6 The National
5 Nightly News
6 Late News
7 WWNY News
7 Informa soir
8 News Final
8 T 10 (40) Sports
8 12 13 CTV National News
9 CN Les communiqués
22 Bob Newhart
24 The Real Story
33 MacNeil Lehrer Report
(57) ABC World News
11:05 7 10 La Couleur du temps
9 Le 9 vous informe
13 Info 13
11:08 8 T Sport CHEM
11:10 2 9 9 11 13 Nouvelles du sport
(40) CHOT vous informe
11:15 4 7 8 T 10 (40) Bonsoir le monde
11:20 2 9 11 Rencontres
9 Ciné-soir «Tuer n'est pas jouer»
13 Ciné-Soir «Quand la chair succombe»
11:21 12 Pulse
11:23 8 13 Nightline
11:27 4 The Local
5 The Mike Douglas Show
6 The City Tonight
11:30 3 7 Barnaby Jones
5 The Tonight Show
6 Sports Probe
8 22 Tuesday Movie
24 Question Period
(57) The Dick Cavett Show
(99) Actualités régionales
11:45 4 The Two Ronnies
6 The Good Life
11:50 2 9 11 Cinéma «Valdez»
MINUIT
00:00 4 En pantoufles «Le dernier passage»
6 The Merv Griffin Show
8 T 10 (40) Cinéma «Le détective»
8 13 Midnight at the Movies «The Man Outside»
12 Movie «Death Weekend»
(57) A Tribute to Martin Luther King
12:15 4 Mind Your Language
6 House Calls
12:30 3 7 Late Movie
12:56 5 Music with Marc Legrand
01:00 5 Tomorrow Show
9 CN 88
(57) Soundstage
01:30 2 Téléjournal
6 Gong Show
10 Dernière édition
01:45 2 Téléjournal
01:52 4 Musique Marc Legrand
02:00 9 CN Tout à venir
03:00 9 CN La chiropractie
04:00 9 CN Les communiqués

SPECTACLES

cinéma

ATWATER (1): «1941»: 17:00, 19:15, 21:30.
ATWATER (2): «The Electric Horseman»: 16:15, 19:00, 21:15.
ATWATER (3): «The Jerk»: 17:30, 19:30, 21:30.
AVENUE: «Going in Style»: 19:00, 21:00.
BEAVER: Sensual Encounters of Every Kind»: 12:00, 14:50, 17:40, 20:30. «The Affairs of Janice»: 13:25, 16:00, 18:50, 21:40.
BERRI: «Moonraker»: 13:00, 17:10, 21:25. «Sarah»: 15:10, 19:25.
BIJOU: «Jeux intimes à domicile»: 12:35, 15:37, 18:39, 21:41. «Comment faire cocu les maris jaloux»: 14:04, 17:06, 20:08.
BONAVENTURE (1): «Kramer vs Kramer»: 17:10, 19:15, 21:20.
BONAVENTURE (2): «And Justice for All»: 17:00, 19:05, 21:10.
BROSSARD (1): «Aéroport 80 Concorde»: 21:20. «Têtes vides cherchent coffres pleins»: 19:30.
BROSSARD (2): «Le seigneur des anneaux»: 18:30, 21:00.
BROSSARD (3): «Moonraker»: 21:20. «Sarah»: 19:30.
CARRÉ SAINT-LOUIS: «Sensations hollandaises»: 11:35, 15:50, 20:10. «Désirs»: 12:40, 17:00, 21:20. «Les aventures d'un coq de village»: 14:15, 18:25.
CHAMPLAIN (1): «Aéroport 80 Concorde»: 18:10, 21:50. «Têtes vides cherchent coffres pleins»: 20:05.
CHAMPLAIN (2): «Le seigneur des anneaux»: 18:30, 21:00.
CHÂTEAU (1): «La dernière maison sur la gauche»: 14:35, 18:00, 21:25. «Obsession charnelle»: 12:45, 16:10, 19:35.
CHÂTEAU (2): «L'évadé d'Alcatraz»: 12:45, 14:50, 17:00, 19:05, 21:15.
CINÉMA V: «For Whom the Bell Tolls»: 19:00, «Manhattan»: 19:15, «Alice's Restaurant»: 21:15, «Watership Down»: 21:45.
CINÉMA DE MONTRÉAL: «L'express de minuit» 13:00, 17:05, 21:10. «Adolescente en fuite»: 15:10, 19:15.
CINÉMA LA CITÉ (1): «Starting Over»: 19:00, 21:00.
CINÉMA LA CITÉ (2): «Going in Style»: 19:05, 21:05.
CINÉMA LA CITÉ (3): «10»: 18:50, 21:00.
CINÉMA LUMIÈRE: «Le livre de la jungle»: 17:40, 20:30. «Les enfants du capitaine Grant»: 19:00.
CINÉMA RÉPERTOIRE: «Inside Jennifer ... of 19:30, «Saint Jack»: 21:30.
CINÉMA RIVE-NORD (1 — **Repentigny**): «Vol au-dessus d'un nid de coucou». «La cage aux folles»: à compter de 19:30.
CINÉMA RIVE-NORD (2 — **Repentigny**): «Le no 1 du service secret». «Chino»: à compter de 19:30.
CINÉMA ROCK: «Julia». «Le tournant de la vie»: à compter de 19:00.
CINÉMA 7é ART: «Jésus de Nazareth»: 19:15.
CLAREMONT: «10»: 19:00, 21:10.
COMMODORE: «Les chatouilleuses volcaniques». «Aventures extra-conjugales». «La jeune Américaine toute nue».
COMPLEXE DESJARDINS (1): «Rêve de singe»: 12:45, 14:40, 16:50, 19:00, 21:10.
COMPLEXE DESJARDINS (2): «Skatetown U.S.A.»: 13:00, 16:25, 19:50. «Hot Stuff»: 14:45, 18:10, 21:35.
COMPLEXE DESJARDINS (3): «Rose et Line»: 12:05, 14:50, 17:35, 20:20. «La fille à la fourrure»: 13:20, 16:05, 18:50, 21:35.
COMPLEXE DESJARDINS (4): «Mourir à tue-tête»: 13:15, 15:00, 17:00, 19:00, 21:00.
CONSERVATOIRE D'ART CINEMATOGRAPHIQUE: «Baltic Deputy»: 20.30.
CÔTE-DES-NEIGES (1): «Electric Horseman»: 19:00, 21:10.
CÔTE-DES-NEIGES (2) «1941»: 19:00, 21:00.
CRÉMAZIE: «Un violon sur le toit»: 20:00.
DAUPHIN (1): «Le seigneur des anneaux»: 19:00, 21:30.
DAUPHIN (2): «Clair de femmes»: 19:30, 21:30.
DÉCARIE SQUARE (1): «The Jerk»: 19:30, 21:30.
DÉCARIE SQUARE (2): «Kramer vs Kramer»: 19:00, 21:00.
DORVAL (1): «Star Trek»: 19:15, 21:45.
DORVAL (2): «10»: 18:50, 21:15.
DORVAL (3): «Cuba»: 19:00, 21:30.
ÉLYSÉE (1) «Un bourgeois tout petit, tout petit»: 19:15, 21:30.
ELYSEE (2): «Brèves vacances»: 19:15, 21:30.
EROS: «Blonde Velvet». «Wall Street Walker»: 10:00, 12:15, 14:40, 17:00, 19:20, 20:35.
ÈVE: «Wild Pleasures»: 10:00, 12:35, 15:10, 17:50, 20:25. «Jack and Jill»: 11:20, 13:55, 16:30, 19:10, 21:45.
GREENFIELD (1): «Star Trek»: 19:00, 21:20.
GREENFIELD (2): «L'évadé d'Alcatraz»: 19:10, 21:10.
GREENFIELD (3): «La dernière maison sur la gauche». «Obsessions charnelles»: 18:05, 19:40.
GUY: «Sensual Encounters of Every Kind»: 12:00, 14:45, 17:30, 20:15. «Moonshine Girls»: 13:35, 16:20, 19:05, 21:50.
JEAN-TALON: «Moonraker»: 21:30. «Sarah»: 19:20.
KENT: «Star Trek»: 19:05, 21:25.
LA SCALA: «L'étranger, le huitième passager»: 21:20. «Butch Cassidy et le kid»: 19:20.
LAVAL (1): «Star Trek»: 19:20, 21:40.
LAVAL (2): «Bête mais discipliné»: 19:10, 21:10.
LAVAL (3): «Maîtresse légitime»: 19:00, 21:00.
LAVAL (4): «L'évadé d'Alcatraz»: 19:20, 21:25.
LAVAL (5): «Le vampire de ces dames». «Sacrée ballade pour les gros bras»: 18:00, 19:45.
LOEWS (1): «Black Holes»: 13:00, 15:00, 17:00, 19:00, 21:00.
LOEWS (2): «Roller Boogie»: 13:15, 15:15, 17:15, 19:15, 21:15.
LOEWS (3): «Cuba»: 12:05, 14:20, 16:35, 18:50, 21:05.
LOEWS (4): «Time After Time»: 12:40, 14:45, 16:50, 18:55, 21:00.
LOEWS (5): «Tales From the Crypt»: 13:30, 15:30, 17:30, 19:30, 21:30.
MASCOUCHE (1): «Moonraker»: 21:10. «La cible étoilée»: 19:15.
MASCOUCHE (2): «Le champion»: 21:20. «Le souffle de la tempête»: 19:15.
MERCIER: «L'express de minuit»: 21:00. «Adolescente en fuite»: 19:00.
MONKLAND: «Black Hole»: 19:15, 21:15.
MONTENACH (1 — **Beloeil**): «Têtes vides cherchent coffres pleins»: 19:00. «Aéroport 80 Concorde»: 20:55.
MONTENACH (2 — **Beloeil**): «Barbara's Broadcast»: 19:10. «The Opening of Misty Beethoven»: 20:40.
ODÉON LAVAL (1) «Moonraker»: 21:20. «Sarah»: 19:15.
ODÉON LAVAL (2) «Aéroport 80 Concorde»: 21:30. «Têtes vides cherchent coffres pleins»: 19:35.
OUIMETOSCOPE (1): «New York, New York»: 19:00, 21:30.
OUIMETOSCOPE (2): «Face à face»: 18:45, 21:15.
OUTREMONT: «Si les porcs avaient des ailes»: 19:30, «Au-delà du bien et du mal»: 21:30.
PALACE «Star Trek»: 12:00, 14:20, 16:40, 19:05, 21:25.
PAPINEAU (1): «Couples complices»: 12:00, 14:45, 17:30, 20:15. «Martine la masseuse»: 13:20, 16:05, 18:55, 21:40.
PAPINEAU (2): «Inside Jennifer Welles»: 12:05, 14:35, 17:05, 19:35, 22:05. «Sex World»: 13:05, 15:35, 18:05, 20:35.
PARADIS (1): «Aéroport 80 Concorde»: 21:15. «Têtes vides cherchent coffres pleins»: 19:05.
PARADIS (2): «Les guerriers de la nuit»: 20:00. «Faut trouver le joint»: 18:30, 21:40.
PARADIS (3): «L'étranger, le huitième passager»: 21:00. «Butch Cassidy et le kid»: 19:05.
PARALLÈLE: «L'interdit»: 19:30, «Le bonhomme»: 21:30.
PARC: «Rage du sexe»: 19:30, 22:00. «Elles font tout»: 18:30, 20:55.
PARISIEN (1): «Bête mais discipliné»: 13:30, 15:25, 17:20, 19:15, 21:10.
PARISIEN (2): «La cage aux folles»: 13:10, 14:55, 16:40, 18:25, 20:10, 21:50.
PARISIEN (3): «Maîtresse légitime»: 13:05, 15:05, 17:00, 19:00, 21:00.
PARISIEN (4): «L'évadé d'Alcatraz»: 13:05, 15:10, 17:15, 19:20, 21:30.
PARISIEN (5): «Molière»: 13:15, 19:15.
PLACE DU CANADA: «The Rose»: 18:45, 21:15.
PLACE VILLE-MARIE: «The Europeans»: 12:20, 14:30, 16:40, 18:50, 21:00.
PLACE VILLE-MARIE (**petit cinéma**): «Luna»: 13:05, 15:30, 18:00, 20:30.
PUSSYCAT: «The Sexualist»: 12:00, 14:45, 17:35, 20:25. «Afternoon Tease»: 13:25, 16:10, 19:00, 21:50.
RIO: «Elga, fille d'esclave». «Corps brûlants». «Partouze de minuit».
RIVOLI (1): «S.O.S. Concorde»: 14:50, 18:10, 21:35. «Les vautours ne pardonnent pas»: 13:10, 16:35, 19:55.
RIVOLI (2): «Elles font tout»: 14:20, 16:50, 19:20, 21:50. «La rage du sexe»: 13:00, 15:30, 18:00, 20:30.
SAINT-DENIS (1): «Une étoile est née»: 12:10, 16:30, 20:50. «Adieu, je reste»: 14:35, 18:55.
SAINT-DENIS (2): «Général nous voilà»: 12:30, 16:10, 19:50. «La montagne du dieu canibale»: 14:20, 18:00, 21:40.
SAINT-DENIS (3): «La clé sur la porte»: 12:15, 14:05, 15:55, 17:45, 19:35, 21:25.
SNOWDON: «Roller Boogie»: 19:00, 21:00.
VAN HORNE «The Magician of Lublin»: 19:00, 21:00.
VERDUN: «Moonraker» 21:25. «Le souffle de la tempête»: 19:25.
VERSAILLES (1): «Le vampire de ces dames», «Sacrée ballade pour les gros bras»: 18:05, 19:50.
VERSAILLES (2): «Bête mais discipliné»: 19:15, 21:15.
VERSAILLES (3): «Maîtresse légitime»: 19:00, 21:00.
VIAU: «L'homme qui défia l'organisation»: 19:30, «La montagne du dieu canibale»: 20:55.
VILLERAY «Aeroport 80 Concorde»: 21:05. «Têtes vides cherchent coffres pleins»: 19:15.
WESTMOUNT SQUARE: «Starting Over»: 13:15, 15:05, 16:55, 18:55, 21:00.
YORK: «Apocalypse Now»: 13:00, 15:45, 18:30, 21:30.

musique

UNIVERSITÉ McGILL (**Faculté de musique, 555 ouest, Sherbrooke**) — Les Jeunes Solistes de Montréal, dir. Taras Gabora. Oeuvres de Vivaldi, Teleann, Haydn, Stravinsky et Bartok: 20:30.

théâtre

CAFÉ DE LA PLACE (**Place des Arts**): «La céleste bicyclette», de Roch Carrier: 19:30, 22:00.
PLACE DES ARTS (**Salle Port-Royal**): «Histoires à dormir debout, d'Alan Ayckbourn: 20:30.
THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE (**84 ouest, Ste-Catherine**): «Les aiguilleurs», de Brian Phelan: 20:00.
THÉÂTRE DU RIDEAU VERT (**4664, St-Denis**): «Chat en poche», de Georges Feydeau: 20:00.
THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI (**1297 Papineau**): «Les nuits de l'Indiva», de Jean-Claude Germain: 20:30.
AUX 4 SAOULS-BAR (**100 est, av. des Pins**): «La duchesse de Langeais», de Michel Tremblay: 21:00.
SALLE FRED-BARRY (**4303 est, Ste-Catherine**): «Les filles de l'amour divin», de François Beaulieu: 20:30.
THÉÂTRE DES VOYAGEMENT (**5145, St-Laurent**) — «Bonne nuit Monsieur Gingras», de Pierre Lebeau: 20:30.
LE CONVENTUM (**1237 Sanguinet**): «Lunes de miel», de Denis Bélanger: 20:30.
CENTAUR (**453, St-François-Xavier**): «A Lesson from Aloes», d'Athol Fugard: 20:00.
THÉÂTRE PHOENIX (**1858 ouest, de Maisonneuve**): «The Can Opener», de Victor Lanoux: 20:30.
CENTRE NATIONAL DES ARTS (**Ottawa**): «Savages», de Christopher Hampton: 20:00.

variétés

PLACE DES ARTS (Salle Maisonneuve) — Yvon Deschamps: 20.30.
LE SOLEIL LEVANT (286 ouest, Ste-Catherine): Jim Hall: à compter de 21:30.
AUX PIERROTS (114 est, St-Paul) — Pierre David et Pierre Rochette: à compter de 20:00.
L'IMPRÉVU (Hôtel Iroquois, 446, Place Jacques-Cartier) — Leyden Zar: 22:00, minuit.
PLANÉTARIUM DOW (1000 ouest, St-Jacques) — «Algol: l'oeil du diable»: 12:15, 21:30 (français), 14:15, 20:15 (anglais).
LE GRAND BOCK (893 ouest, Ste-Catherine) — Freeway: à compter de 20:00
EMERY CHEZ DUMAS (331, Emery) — Michel Julien: à compter de 21:30.
CHEZ DUMAS EN HAUT (286 est, Ste-Catherine) — Heavy Feather Band: à compter de 21:30.

SUPER SOLDE D'HIVER

PASCAL

Cadre de lit

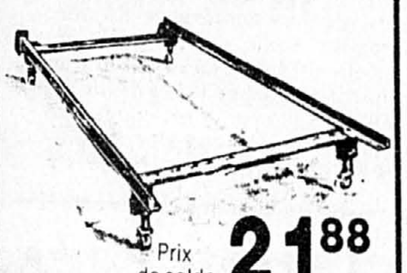

Prix de solde **21.88**

Cadre de lit extensible de 39'' à 60'' de largeur. Monté sur 4 roulettes.

La literie de tout repos

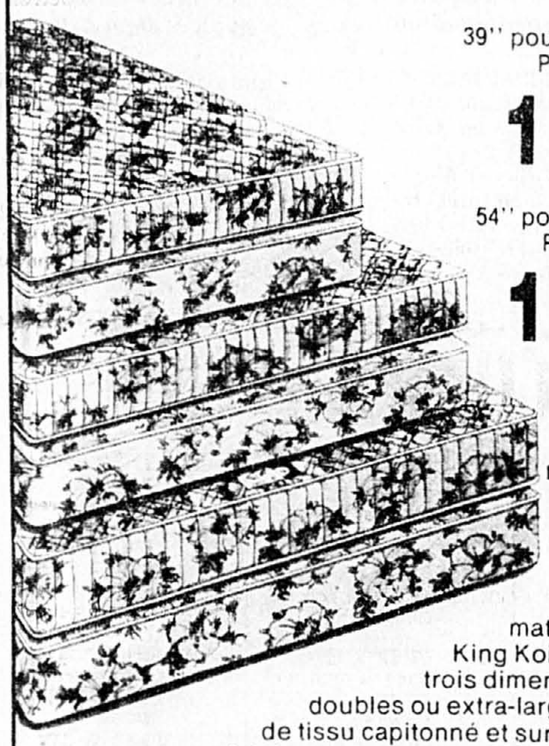

39'' pour une personne
Prix de solde
118.88 L'ENS.

54'' pour 2 personnes.
Prix de solde
128.88 L'ENS.

60'' Grand
Prix de solde
178.88 L'ENS.

Fameux matelas et sommier King Koil disponibles en trois dimensions. Simples, doubles ou extra-larges. Recouverts de tissu capitonné et sur-piqué. Intérieur composé d'épaisseurs de mousse pour une surface plus souple. Sommier de qualité assorti aux matelas.

Tables d'appoint

Au choix

Prix de solde
59.88 CH.

Choix de modèle rectangulaire, hexagonal ou carré. Fini vinyle façon hickory.

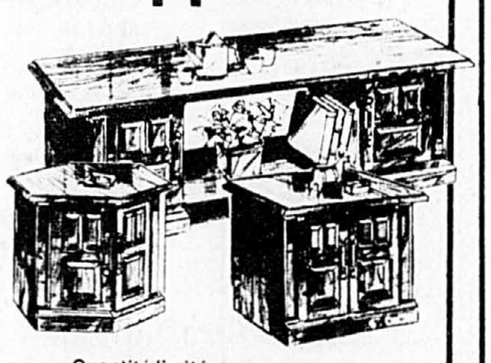

Quantité limitée.

Au choix

Prix de solde
79.88 CH.

Choix de modèle rectangulaire, hexagonal ou carré. Fini vinyle façon hickory.

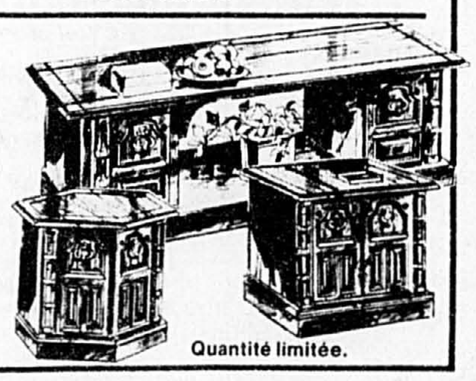

Quantité limitée.

Étagères fini noyer

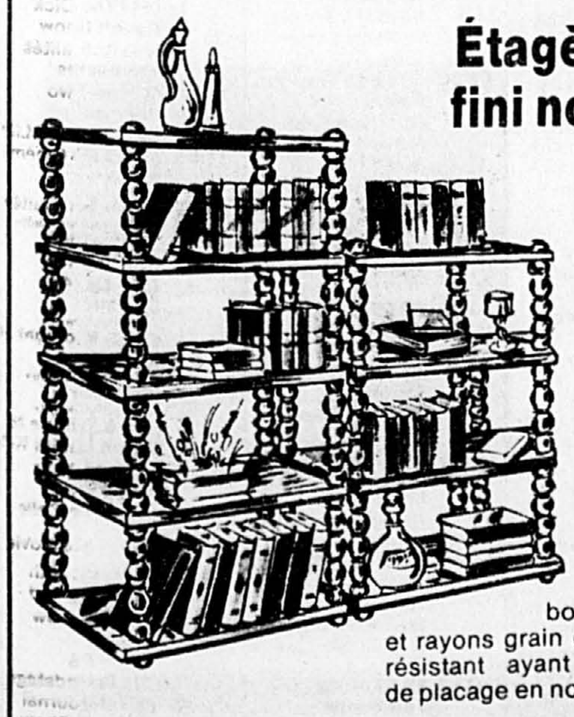

5 rayons
Prix de solde
58.88

4 rayons
Prix de solde
48.88

Barreaux de bouleau massif et rayons grain de bois à fini résistant ayant l'apparence de placage en noyer.

Chambre à coucher de 4 pces de style colonial

Économie de **96.07**

Prix de solde **668.88**

Fini chêne luxueux à la main. La charpente de ces meubles est faite de bois dur soigneusement sélectionné. Embouts et devants de tiroirs résistants, tête de lit à pommes et barreaux de 3''. Ferrure au fini laiton ancien et devants de tiroir à motifs floraux gravés. L'ensemble comprend une armoire, une commode triple, un miroir à niches et une tête de lit.

Table de chevet en sus ..... Prix de solde **119.88** CH.

Salle à manger 5 pièces

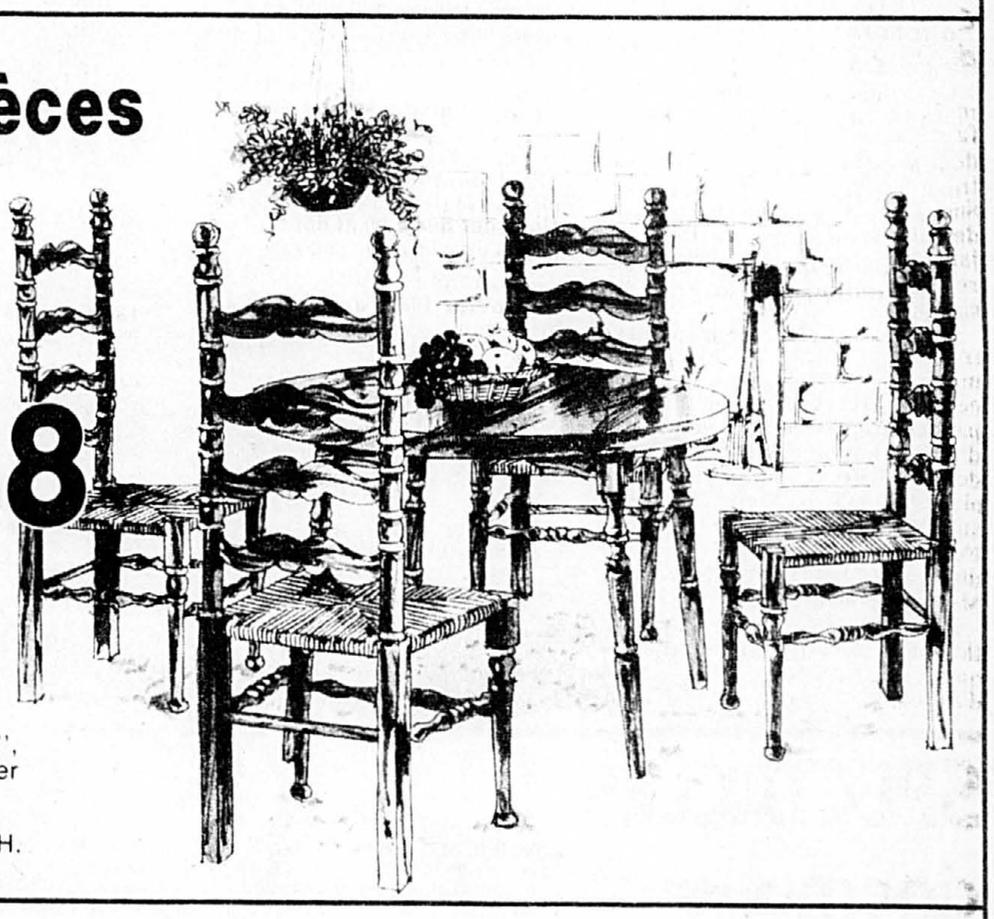

Économisez **55.07**

Prix de solde **244.88**

Table en bois solide avec placage fini pin. Diamètre 44'', 60'' avec rallonge. Solides chaises en hêtre à haut dossier et siège en jonc.

Chaise supplémentaire ..... Prix de solde **42.88** CH.

La collection "Silver 9700"

Un mobilier d'inspiration coloniale pour la salle de séjour

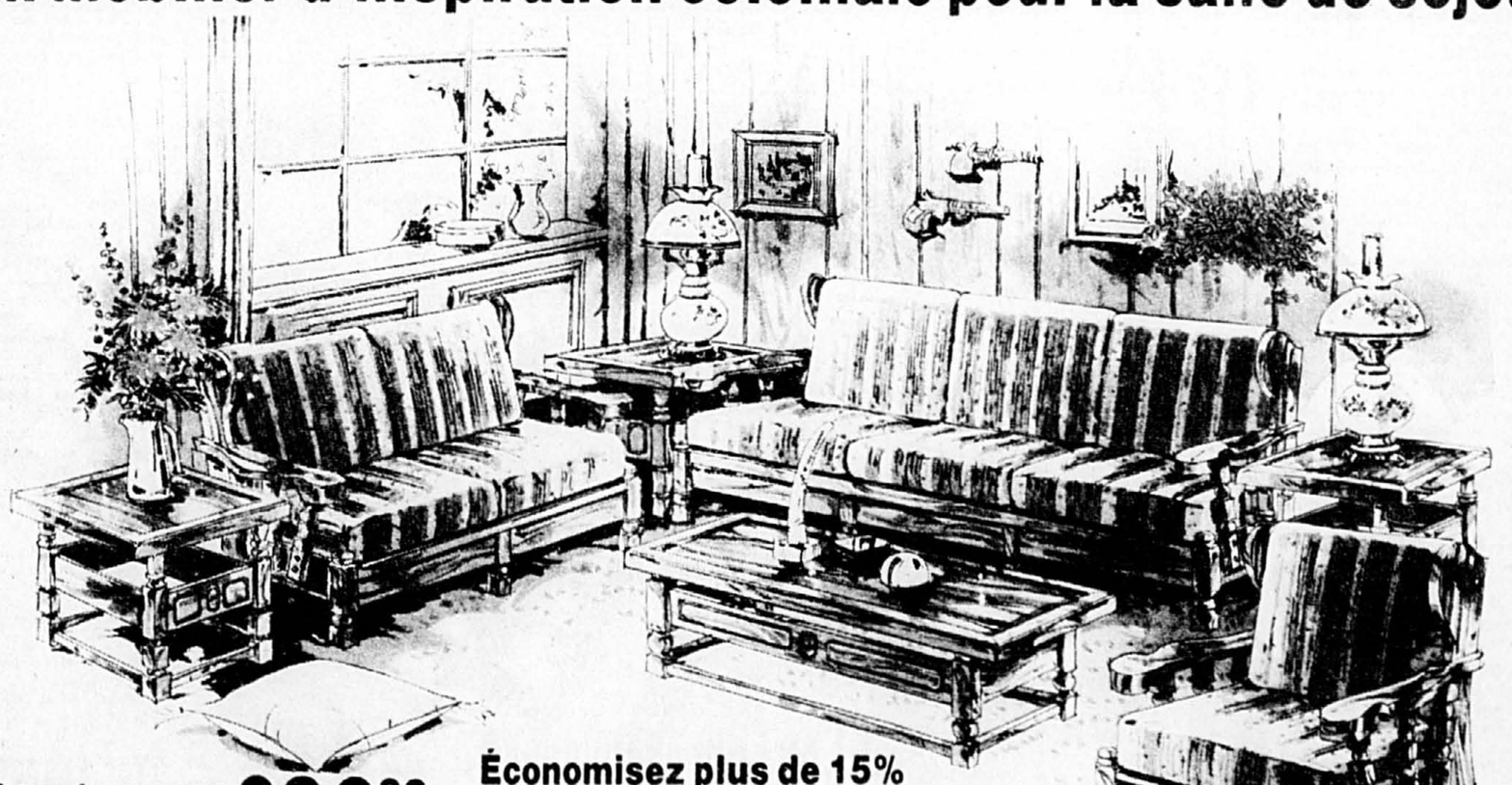

Canapé 81'' **386.88**

Causeuse **286.88**

Berceuse à pied fixe **219.88**

Table à café **89.88**

Table d'appoint **89.88**

Économisez plus de 15%

Structure en bois dur massif. Accoudoirs et oreillards plaqués pin. Sommier recouvert à ressorts ne s'affaissant pas. Coussins de siège et dossier réversibles, recouverts de tissu 100% nylon.

EN VENTE DANS CES MAGASINS SEULEMENT:

CENTRES COMMERCIAUX
- Le Carrefour Laval — Boul. Le Carrefour
- Greenfield Park — Boul. Taschereau
- Boulevard Pie IX — rue Jean-Talon
- Normandie — Boul. de Salaberry
- Dorval — Herron Road
- Fariview — Pointe-Claire
- Place Versailles — 7505 est, rue Sherbrooke

MAGASINS
- 5742 Avenue du Parc
- 6825 Côte des Neiges
- 4050 rue Wellington, Verdun

LIVRAISON GRATUITE

TERMES BUDGÉTAIRES DISPONIBLES

CES PRIX SONT EN VIGUEUR JUSQU'AU SAMEDI 26 JAN. INCLUSIVEMENT

calculatrices et machines à écrire à bas prix Simpsons

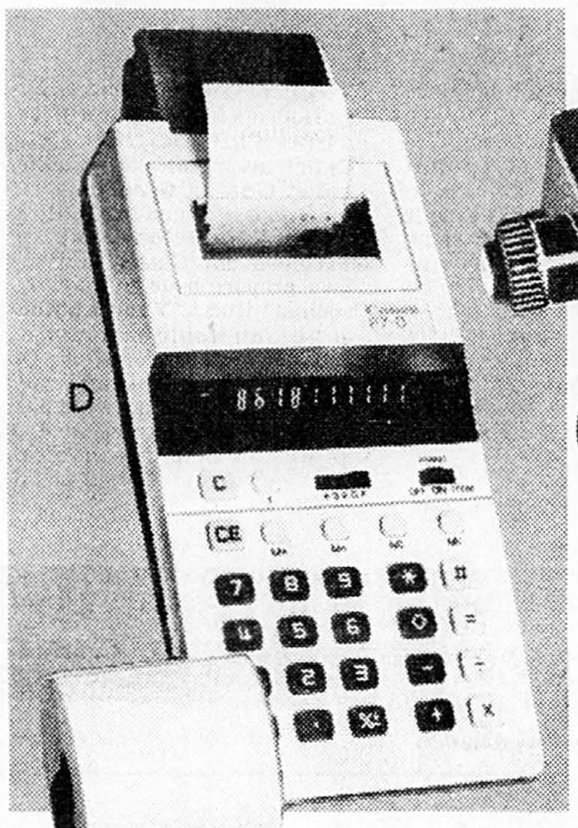

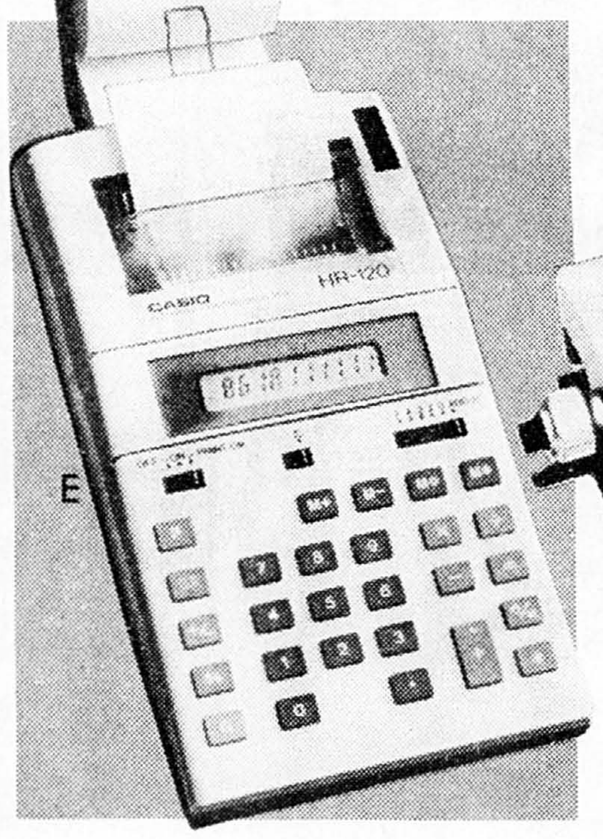

Rabais $50
modèle à cartouche «Pride Line»

Prix ord. Simpsons 379.95 **329.95**

A. Modèle conçu spécialement pour Simpsons par «Smith Corona». Entièrement automatique, électrique et portatif. Chariot 12", clavier bilingue 88 caractères. Retour automatique. Marges visibles à réglage rapide. Tabulateur automatique avec barre cible. Deux touches interchangeables. Cadran pour obtenir jusqu'à 10 copies claires. Caractères Pica. 110 à 115 volts. Carter bruntan. Mallette plastique moulé. Garantie 5 ans sur pièces, 90 jours sur service. Modèle 6LEJ.

Rabais $40
modèle compact électrique «Pride Line»

Prix ord. Simpsons 259.95 **219.95**

B. Modèle créé pour Simpsons par «Smith Corona». Chariot 12". Retour automatique, clavier bilingue 84 caractères. Tabulateur préréglable 9 positions. Espace à répétition et marche arrière. Une touche interchangeable. Position de ruban noir, rouge et stencil. Caractères Pica. Mallette plastique moulé à garniture similinoyer. 110 à 120 volts. Garantie 5 ans sur pièces, 90 jours sur service. Modèle 3LRE.

Rabais $20
calculatrice «Canon P7-D»

Prix ord. Simpsons 129.95 **109.95**

D. Calculatrice mini-imprimante à voyant 10 chiffres. Fonctions de base plus pourcentages. Système de mémoire complète. Décimale flottante ou fixe. Rouleau encreur genre cassette fonctionnant sur piles incorporées rechargeables, ou courant domestique. Adaptateur CA/CD inclus.

calculatrice «Casio HR-120»

Prix de lancement **129.95**

E. Modèle mini-imprimant à voyant 10 chiffres. Mémoire indépendante à 4 touches. Fonctions de base plus pourcentages, changement de signe, imprime «marche et arrêt», bande de papier déchirable. Rouleau-encreur facile à changer. Fonctionne sur 4 piles «penlight» ou adaptateur CA (inclus).

Rabais $20
modèle manuel portatif Simpsons

Prix ord. Simpsons 99.95 **79.95**

C. Léger modèle à clavier bilingue 84 caractères. Tabulateur préréglable 8 positions. Touche de dégagement et marche arrière. Marges visibles à réglage rapide. Position de ruban noir / rouge. Caractère Pica. Carter ton beige à couvercle assorti s'enclenchant. Poignée. Garantie 1 an sur pièces, 90 jours sur service.

Simpsons MD

Rayon 203, rez-de-chaussée, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Venez, écrivez... ou composez 842-7221 jour et nuit

un autre SPÉCIAL TRANS-COMPAGNIE SIMPSONS